

Université de Montréal

Langue de travail de la population immigrée recensée en 2006 dans la RMR de Montréal

Par

Émilie Lavoie

Département de démographie

Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales

En vue de l'obtention du grade de

Maîtrise ès sciences (M. Sc.) en démographie

Juillet, 2012

©, Émilie Lavoie, 2012

Université de Montréal

Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :

Langue de travail de la population immigrée recensée en 2006 dans la RMR de Montréal

Présenté par

Émilie Lavoie

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Barthelemy Kuate Defo
(Président-rapporteur)

Marc Termote
(Directeur de recherche)

Pierre Bouchard
(Codirecteur)

Norbert Robitaille
(Membre du jury)

RÉSUMÉ

La langue de travail s'avère être un des principaux indicateurs de la langue d'usage public et de l'intégration linguistique des immigrants. Au Québec, et plus particulièrement dans la RMR de Montréal, les pressions démographiques ainsi que celles posées par le statut de la langue anglaise, la mondialisation et l'utilisation de la technologie entraînent une ambiguïté quant à la nécessité de l'utilisation du français au travail. Or, cette étude porte sur la langue de travail de la population immigrante qui travaille dans la RMR de Montréal. Les analyses effectuées permettent de dresser, dans un premier temps, un portrait de la langue de travail des immigrants en 2006. Par la suite, une mise en évidence des variables associées aux choix linguistiques des immigrants sur le marché du travail, et ce, à l'aide de données tirées du recensement canadien de 2006. Les analyses descriptives réalisées démontrent que la scolarité, le pays de provenance, le contexte social québécois au moment de l'immigration et les variables linguistiques des immigrants sont les variables les plus fortement liées à l'utilisation du français, de l'anglais ou du bilinguisme au travail en 2006. Ces mêmes variables, dans les analyses explicatives, se révèlent également être les facteurs les plus fortement associés aux choix linguistiques des immigrants sur le marché du travail de la RMR de Montréal. Enfin, une étude comme celle-ci permet de constater la situation de la langue de travail chez les immigrants et, si nécessaire, de suggérer des changements aux politiques et règlements encadrant l'immigration et l'intégration linguistiques des immigrants.

Mots clés

Démolinguistique, Immigrants, Langue de travail, RMR de Montréal, Intégration linguistique

SUMMARY

Language of work is proven to be an important variable in order to explain how immigrants integrate to a society and in which language they communicate in public. In the province of Québec and especially in the Montreal CMA, the status of French as a widespread language of work remains unclear. This situation is driven by factors such as globalization, increasing use of technology and demographic trends and figures that help to strengthen the use of English in the public sphere. Therefore, this study will focus on examining Montreal CMA immigrants' language of work. Some analysis will first provide an overview of immigrants' language of work in 2006. Then, an emphasis will be put on the key variables explaining immigrants' linguistic choices on the labour market. Those analyses will be performed using the 2006 Canadian census data. Among the main findings of the explanatory analysis, it should be noted that immigrants' education and linguistic profile, their country of origin and period of immigration are the variables most strongly associated with the use of French, English or bilingualism at work in 2006. The descriptive analysis showed similar conclusions, reinforcing the major influence of the previously mentioned variables. Finally, this study is useful in assessing the situation of immigrants' language of work and in suggesting changes to policies regulating immigration trends and immigrants' linguistic integration.

Keywords

Demolinguistic, Immigrants, Language of work, Montreal CMA, Linguistic Integration

TABLES DES MATIÈRES

Liste des figures et graphiques	VI
Liste des tableaux.....	VII
Remerciements	VIII
Introduction.....	1
Chapitre 1 Revue de la littérature, contexte et questions de recherche.....	5
Chapitre 2 Méthodologie et variables.....	32
Chapitre 3 Langue de travail de la population immigrante occupant un emploi dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, une analyse descriptive	46
Chapitre 4 Langue de travail de la population immigrante occupant un emploi dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, une analyse explicative.....	71
Conclusion.....	90
Références.....	98
Annexes	107

LISTE DES FIGURES ET GRAPHIQUES

Graphique 1.1 Pourcentage de la population immigrante de 15 ans et plus selon la langue le plus souvent parlée à la maison par période d’immigration et lieu de résidence.....	26
Figure 2.1 Provenance de la population occupée immigrante qui travaille dans la RMR de Montréal.....	36
Graphique 3.1 Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par la période d’immigration et la langue maternelle.....	61
Graphique 3.2 Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par la période d’immigration et la langue officielle canadienne connue	62
Graphique 3.3 Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par la période d’immigration et l’influence linguistique du pays de provenance	63
Graphique 4.1 Comparaison des probabilités associées à l’utilisation du français ou de l’anglais au travail par les immigrants selon le plus haut certificat obtenu	82
Graphique 4.2 Comparaison des probabilités associées à l’utilisation du français ou de l’anglais au travail par les immigrants selon les variables linguistiques	83
Graphique 4.3 Comparaison des probabilités associées à l’utilisation du français ou de l’anglais au travail par les immigrants selon la période d’immigration	84
Graphique 4.4 Comparaison des probabilités associées à l’utilisation du français ou de l’anglais au travail par les immigrants selon l’influence linguistique du pays de provenance	86

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 Les variables indépendantes et leur définition.....	43
Tableau 3.1 Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par la scolarité – le plus haut certificat, grade ou diplôme obtenu	47
Tableau 3.2 Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par l'influence linguistique du pays de provenance.....	50
Tableau 3.3 Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par la langue officielle canadienne connue au moment du recensement.....	52
Tableau 3.4 Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par la langue maternelle.....	54
Tableau 3.5 Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par la langue d'usage à la maison	55
Tableau 3.6 Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par la langue maternelle et la langue d'usage à la maison	58
Tableau 3.7 Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par la période d'immigration	60
Tableau 4.1 Présentation des résultats de la régression logistique pour l'utilisation du français au travail.....	72
Tableau 4.2 Présentation des résultats de la régression logistique pour l'utilisation de l'anglais au travail	77

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui, de près ou de loin, m'ont appuyée et encouragée tout au long de la réalisation de ce mémoire. Ce projet n'aurait pu être mené à terme sans vous.

Plus particulièrement, j'aimerais exprimer ma reconnaissance envers mes directeurs, messieurs Marc Termote de l'Université de Montréal et Pierre Bouchard de l'Office québécois de la langue française pour leur implication, encadrement et commentaires. J'aimerais également remercier les personnes qui m'ont encouragée, aidée et soutenue tout au long de mes études : Patrick; Caroline, Joëlle, Mélissa et Nathalie, mes copines de toujours; René; Mélanie; Martine; Ludovic, Elliot, Olivier et Jérôme, mes petits rayons de soleil; ma famille et, finalement, mes professeurs et collègues étudiants au département de démographie de l'Université de Montréal. Enfin, j'aimerais souligner le soutien de l'Office québécois de la langue française dans le cadre du stage que j'y ai effectué sous la supervision de Pierre Bouchard et du Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales et les remercier de leur appui.

INTRODUCTION

Le Plan stratégique en matière de politique linguistique 2009-2014 (Gouvernement du Québec, 2009) énonce que :

« la langue française est une valeur fondamentale de la société québécoise et elle est au cœur de son identité. Ce plan stratégique énonce les priorités d'action des organismes linguistiques et s'inscrit, plus globalement, dans la vision stratégique d'ensemble de l'action gouvernementale visant à promouvoir l'usage du français au Québec. »

Ce plan stratégique mentionne également que le Québec, seule province canadienne dont la majorité de la population est de langue maternelle française, s'est doté d'une politique linguistique afin de promouvoir l'utilisation du français comme langue commune de la vie publique dans un environnement nord-américain et une économie mondiale de plus en plus intégrée et où domine la langue anglaise.

La promotion de la langue française au Québec est assurée, entre autres, par la Charte de la langue française adoptée par le biais de la loi 101 en 1977. Cette Charte établit que le français est :

« la langue de l'État et de la Loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires ».

Elle situe de facto le français comme étant la langue commune de la société québécoise. Elle assure ainsi la primauté du français en éducation, dans le commerce et les affaires (affichage, service, etc. en français), dans la vie de tous les jours (communication en français avec le gouvernement, les émetteurs de services, etc.) et au travail. Plus particulièrement, toujours selon la Charte de la langue française, travailler en français, au Québec, signifie :

- i) Généraliser l'emploi et la connaissance du français dans tous les milieux de travail;
- ii) Agir pour que les employés et cadres des entreprises parlent le français;
- iii) Afficher en français (de façon prédominante si une seconde langue d'affichage est également utilisée) au sein de l'entreprise;
- iv) Communiquer en français dans le milieu de travail;
- v) Disposer de documents de travail (documentation technique, documents de référence, logiciels, etc.) en français;
- vi) Communiquer en français avec la clientèle, le public et les organismes publics¹.

Depuis l'adoption de la Charte de la langue française il y a près de 35 ans, l'utilisation du français a progressé comme langue de travail, du commerce et des affaires au Québec. Cependant, malgré ces dispositions favorisant l'utilisation de la langue française, des difficultés subsistent, et ce, particulièrement dans la région de Montréal. C'est effectivement dans cette région, et notamment dans ses milieux de travail, que les effets des changements découlant de l'évolution démographique (diminution de la natalité, augmentation de l'immigration, etc.), de la mondialisation des économies, ainsi que de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications (logiciels, systèmes, etc.) se font sentir avec le plus d'acuité au regard de l'usage du français. Dans cette perspective, la région de Montréal se distingue et revêt une importance particulière dans l'étude de la langue française au Québec. Deux raisons principales de cette importance particulière se démarquent.

Premièrement, la région de Montréal est souvent la porte d'entrée et le premier lieu d'établissement de la majorité des nouveaux arrivants. Ces derniers, lors de leur arrivée au Québec, ne connaissent habituellement pas le français ou l'anglais. Les efforts de promotion de la connaissance et de l'utilisation de la langue française sont donc concentrés dans leurs tout premiers lieux d'établissement afin qu'ils s'intègrent le plus aisément possible à la communauté francophone. Par ailleurs, la mixité linguistique de la région de Montréal,

¹http://languedutravail.com/modules/pages/index.php?id=76&langue=fr&navid=4&item_id=14, consulté le 13 juin 2011.

expliquée en partie par son histoire et son statut de porte d'entrée des immigrants, fait de cette région un sujet d'étude particulièrement riche et intéressant.

Deuxièmement, la région de Montréal est la métropole économique du Québec rassemblant une grande quantité d'emplois. Comme le mentionnent Moffet, Béland et Delisle (OQLF 2008), le monde du travail est le théâtre privilégié d'échanges entre francophones et non-francophones ainsi qu'un lieu très important pour l'intégration sociale des immigrants. Ils ajoutent également que le milieu du travail est un des domaines majeurs d'application de la politique linguistique québécoise qui vise à assurer la préséance du français. Dans une perspective où la langue de travail consiste en un facteur important de la langue d'usage public et permet également, dans une certaine mesure, de poser des hypothèses quant à l'évolution des choix linguistiques chez les allophones, centrer une étude démolinguistique dans la région de Montréal ajoute une profondeur aux analyses et aux conclusions.

Enfin, comme le stipule le Plan stratégique en matière de politique linguistique 2009-2014 (Gouvernement du Québec, 2009) :

« l'avenir démolinguistique du Québec, particulièrement dans la région de Montréal, dépend à long terme non seulement de l'attachement des francophones à leur langue, mais aussi de l'attrait exercé par le français auprès des personnes dont il n'est pas la langue maternelle dans le cadre de leurs activités quotidiennes ».

Cet état de fait, par lui seul, explique et justifie le présent projet de mémoire de maîtrise.

Depuis plus de trente ans, la société québécoise n'assure plus le renouvellement de sa population par sa natalité. Comme plusieurs pays industrialisés, le Canada, et plus particulièrement le Québec, ont recours à l'immigration pour accroître leur population totale ainsi que pour combler leurs éventuels besoins sur le marché du travail. Cette progression de plus en plus importante de l'immigration au Québec entraîne inexorablement des changements dans la structure de la population québécoise. Cette population immigrante grandissante représente un des acteurs principaux du débat sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec puisque ses choix linguistiques deviennent un indicateur important du statut relatif des langues. Plus particulièrement, les choix linguistiques personnels, publics et sur le marché du travail de la population immigrante s'avèrent décisifs pour déterminer le poids relatif ou le pouvoir attractif des langues, de même que pour les études sur l'avenir de la langue française au Québec.

Pour conclure, le présent mémoire de maîtrise, présentant une revue de la littérature et des analyses descriptives et explicatives portant sur la langue de travail des immigrants dans la région métropolitaine de Montréal, s'inscrit dans une perspective plus large de compréhension du présent et de visualisation de l'avenir de la situation démilinguistique du Québec. Comme il le fut brièvement mentionné précédemment, et comme il le sera explicité plus en profondeur dans les pages à venir, la situation démilinguistique sera étudiée par la langue de travail pour la population immigrante, et se concentrera sur la région métropolitaine de Montréal.

CHAPITRE 1 REVUE DE LA LITTÉRATURE, CONTEXTE ET QUESTIONS DE RECHERCHE

Ce premier chapitre se divise en trois sections. Dans un premier temps, une revue de la littérature sur l'immigration au Québec, les caractéristiques linguistiques des immigrants et des travailleurs au Québec et la langue de travail des immigrants sont abordées. Par la suite, le contexte linguistique des immigrants est examiné. Finalement, les questions de recherche sont exposées.

1.1 Revue de la littérature

La revue de la littérature comporte quatre sections. Premièrement, le sujet de l'immigration et de la législation linguistique au Québec est développé. Deuxièmement, les choix linguistiques, à l'exception de la langue de travail, des immigrants sont abordés. Troisièmement, la question de la langue dans les milieux de travail au Québec est explicitée. Finalement, une recension des écrits portant sur la langue de travail des immigrants est réalisée.

1.1.1 Immigration et législation au Québec

L'intégration linguistique au Québec comporte une double problématique. Dans un premier temps, les nouveaux arrivants sont encouragés à apprendre une des deux langues officielles du Canada afin de s'intégrer à la société et, dans un deuxième temps, ces derniers sont invités par les instances gouvernementales à adopter le français plutôt que l'anglais comme langue d'intégration (Baillargeon 1997; Benjamin 2001; Piché et Bélanger 1995). Toutefois, le conflit opposant les anglophones et les francophones au Québec laisse aux groupes ethniques un plus grand espace communautaire qu'ailleurs au Canada. Ceci a pour résultat que les groupes ethniques et immigrants du Québec conservent davantage leurs attributs linguistiques et ethniques qu'ailleurs au Canada (Piché et Bélanger 1995; Veltman et Panneton 1989).

Immigration au Québec

Les différentes publications de Statistique Canada (Statistique Canada 2007, Statistique Canada 2008B) permettent de dresser un portrait sommaire de l'immigration au Québec. Premièrement, Statistique Canada note en 2006 une diminution de la part des francophones parmi la population québécoise. Ceci s'explique, d'une part, par la forte immigration allophone au Québec et, d'autre part, par la diminution des migrations interprovinciales des anglophones québécois². Par exemple, dans la province de Québec, la proportion de francophones³ diminue au recensement de 2006 pour passer sous la barre des 80 %. Aussi, pour la première fois depuis 1976, l'effectif d'anglophones au Québec est à la hausse. En outre, la forte immigration allophone et leur installation dans la région métropolitaine de Montréal provoquent une diminution de la proportion de francophones et d'anglophones dans cette région. Pour la même raison, la proportion de francophones sur l'île de Montréal passe pour la première fois sous la barre des 50 % en 2006. Pour terminer, les analystes de Statistique Canada, ainsi que plusieurs auteurs (Benjamin 2001; Bouchard 2002; Lebeau et Renaud 2002; Maheux 2004; Manègre 1993; Renaud 2001; Renaud et coll. 2001) signalent que la majorité des immigrants admis au Québec, et notamment ceux ne parlant ni le français ni l'anglais, s'installent dans la région métropolitaine de Montréal. Ceci explique aussi la concentration des anglophones et allophones québécois dans cette région. On sait qu'au Canada, la grande majorité des allophones (87 %) résident dans les grandes régions métropolitaines (Toronto, Vancouver, Montréal, Calgary, Edmonton et Ottawa). Au recensement de 2001, 88 % des immigrants québécois sont installés dans la région métropolitaine de Montréal, ce qui représente environ 586 465 personnes et 18 % de la population de la RMR de Montréal. Ces statistiques accentuent l'importance de la grande région de Montréal dans l'intégration des immigrants à la société québécoise et, plus particulièrement, au marché du travail (Statistique Canada 2007; 2008B).

Les publications de Bouchard et coll. (2000), Veltman et Panneton (1989) et Serré (2000) permettent de dresser un portrait des immigrants québécois. Premièrement, Bouchard et coll. soulignent que depuis la fin des années 1970, les nouveaux immigrants sont de plus en plus nombreux à ne connaître ni le français ni l'anglais à leur arrivée; alors que Veltman et Panneton ajoutent que ces derniers représentent un peu plus de la majorité de la totalité des

² Diminution des départs vers les autres provinces canadiennes de la population anglophone québécoise

³ Selon Statistique Canada, les termes « francophone », « anglophone » et « allophone » sont basés sur la langue maternelle

immigrants allophones. Cette affirmation est importante puisque les trois quarts des immigrants ont 16 ans et plus lors de l'arrivée au Québec, et sont donc dirigés vers le cégep, l'université ou le marché du travail où l'obligation de la langue française n'est pas aussi présente. Le français et l'anglais y sont, en quelque sorte, en « libre concurrence » (Serré 2000).

Deuxièmement, plusieurs auteurs notent la modification du profil de l'immigration au Québec. Alors que les immigrants provenaient majoritairement des pays occidentaux avant les années 1970, Benjamin (2001), Chicha et Charest (2008), Manègre (1993), et Thomas (2009) montrent que maintenant de plus en plus d'immigrants sont originaires d'Amérique centrale et du sud, des Antilles, d'Asie et d'Afrique; là où la connaissance du français, et même de l'anglais, n'est pas assurée. La modification du profil de l'immigration s'explique par une diversification des mouvements migratoires internationaux, par l'application systématique de la grille de sélection des immigrants et par les programmes d'immigration humanitaire et d'unification des familles. Enfin, cette transformation des sources d'immigration explique pourquoi les allophones représentent dorénavant près de 70 % de l'ensemble des travailleurs immigrants du Québec (Statistique Canada 2003).

Troisièmement, l'Office québécois de la langue française (OQLF) et Thomas (Statistique Canada) soulignent certaines caractéristiques linguistiques de la population immigrante active. Ainsi, Thomas (2009) affirme que les immigrants sont responsables de plus du tiers de l'augmentation de la population active au Canada dans la période intercensitaire 2001-2006 et qu'ils représentent dorénavant plus du cinquième de la population active canadienne. D'un autre côté, l'OQLF (2006) montre que de plus en plus de membres de la population active québécoise déclarent connaître le français et l'anglais. Chez les allophones québécois, la connaissance du français a augmenté de 5 % entre 1991 et 2001 (de 76,1 % à 81,2 %), dépassant ainsi la connaissance de l'anglais (80,7 %). Cependant, l'île de Montréal se distingue puisque la connaissance de l'anglais dépasse dorénavant celle du français chez les allophones.

Finalement, comme il sera mentionné dans la prochaine section, la connaissance du français est favorisée dans l'application de la grille de sélection des immigrants économiques. Toutefois, il est important de souligner que près de 70 % des immigrants admis au Québec

sont de langue maternelle autre que le français ou l'anglais. Ceci entraîne un enjeu important : le choix entre le français et l'anglais comme langue d'intégration, particulièrement pour les activités publiques. À long terme, ce choix linguistique influencera le choix d'une langue privée et, par le fait même, de la langue maternelle des générations suivantes (Béland 2008). Par ailleurs, Serré (2000) affirme que l'augmentation des effectifs allophones surpasse les capacités d'assimilation linguistique dans la région métropolitaine de Montréal. Ainsi, avec la proportion d'anglophones qui diminue avec celle des francophones, la région métropolitaine de Montréal se dirigerait vers une « allophonisation » de sa population. En terminant, Serré (2000) ajoute que le déclin de l'effectif francophone de l'île de Montréal a débuté en 1991 et qu'une « minorisation démolinguistique » des francophones sur l'île de Montréal est attendue pour 2016-2021. De même, Termote (2011) a montré plus récemment, dans le cadre du Suivi de l'évolution de la situation linguistique de l'Office québécois de la langue française, que le poids linguistique des francophones et des anglophones diminuera au cours des vingt prochaines années au Québec et de façon plus aiguë dans la RMR et sur l'île de Montréal; alors qu'au contraire, le poids démographique des allophones augmentera.

Législation et politiques linguistiques et migratoires

Au Canada, l'immigration est sous la responsabilité conjointe des gouvernements fédéral et provincial. En fait, l'implication du gouvernement québécois a débuté en 1968 avec la création du ministère de l'Immigration. La motivation principale de l'implication du gouvernement provincial dans les politiques migratoires à ce moment-là était de contrecarrer l'intégration massive (plus de 90 %) des immigrants à la minorité anglophone de la province. Cette implication s'est solidifiée avec diverses ententes intergouvernementales et, plus particulièrement, en 1978 lorsque les gouvernements fédéral et provincial ont signé l'entente Couture-Cullen (Latouche 1989; Manègre 1993). À la suite de cet accord et de plusieurs autres au fil des années, le gouvernement québécois a établi une grille de sélection des immigrants indépendants afin de favoriser les immigrants économiques (en opposition aux autres types de migrants) répondant à des besoins ou critères propres à la province de Québec⁴. La grille de sélection des immigrants montre l'importance qu'accorde le gouvernement québécois à la connaissance du français lorsque la distribution des points entre les différents critères est examinée. Pour terminer, Corbeil ([1998-1999]⁵) affirme que le Québec ne contrôle

⁴ Voir l'Annexe 1 pour une synthèse des critères de sélection des immigrants économiques indépendants

⁵ Jean-Claude Corbeil, Année de publication incertaine

qu'environ 40 % de son immigration (une bonne part des immigrants économiques par rapport aux immigrants humanitaires ou à la réunification des familles); ce qui explique pourquoi, malgré la préférence pour les immigrants francophones dans la sélection, le gouvernement peine à équilibrer l'immigration entre immigrants francophones et immigrants parlant d'autres langues.

L'Office québécois de la langue française (OQLF) dans sa publication *Repères et jalons historiques* (2009) offre une multitude de renseignements concernant les législations linguistiques au Québec. Ainsi, l'OQLF rappelle qu'en 1969, la loi 63 pour promouvoir la langue française au Québec a été adoptée. Cette loi stipule pour la première fois l'objectif de faire du français la langue officielle du travail. La loi 22 (Loi sur la langue officielle au Québec) en 1974, signifie le début des législations pour la francisation des entreprises. Par la suite, la Charte de la langue française, par la loi 101, est adoptée en 1977. Avant d'approfondir le sujet de la Charte de la langue française, il est important de signaler, en premier lieu, que le gouvernement fédéral favorise le bilinguisme par sa politique de multiculturalisme alors qu'en second lieu, le gouvernement québécois préconise une langue commune et l'intégration à une société de langue française (Corbeil [1998-1999]⁵, Godin et Renaud 2005)

La Charte de la langue française (loi 101 en 1977) a été discutée par plusieurs auteurs au fil des études et recherches portant sur la langue de travail. Tout d'abord, Bouchard (2002) nous rappelle que la Charte de la langue française consacre les articles 41 à 50 à la langue de travail, soit dix articles. Ensuite, Corbeil ([1998-1999]⁵) et Moffet et coll. (2008) apportent des précisions sur la nature de quelques articles de la Charte portant sur la langue de travail. Ainsi, la Charte stipule que le français doit être la langue de communication de l'employeur avec son personnel et que les conventions collectives et tous documents s'y rapportant doivent être rédigés en français. Aussi, elle spécifie que la connaissance unique du français ne peut être une cause de congédiement ou de refus d'embauche à moins que l'accomplissement de la tâche ne nécessite la connaissance d'une autre langue, conformément à la pratique du bilinguisme fonctionnel. Enfin, Béland (2008) mentionne que la Charte intervient sur la langue parlée en public et qu'elle joue deux rôles : 1- s'assurer que les institutions fonctionnent en français et 2- favoriser une demande de services en français. Finalement, Lapierre Vincent (2005) insiste sur l'importance de la langue de travail dans les politiques et

législations linguistiques du Québec par l'unanimité que le sujet a su maintenir à travers le temps et auprès des intervenants politiques et sociaux de toute allégeance.

Le gouvernement québécois, par sa politique linguistique qui inclut la Charte de la langue française, incite les travailleurs immigrés à partager le projet de société québécoise qui est de faire du français la langue de travail du Québec. Plus particulièrement, l'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration du gouvernement du Québec présente aux nouveaux arrivants le français comme étant la langue commune à partager avec tous les autres Québécois (Bouchard et coll. 2000). En définitive, les politiques du gouvernement québécois envoient un message aux immigrants : l'intégration à la société québécoise passe par l'apprentissage et l'utilisation du français. Par ailleurs, la langue française est menacée au Québec par deux phénomènes distincts. D'une part, elle est compromise par des phénomènes structurels sur lesquels il est difficile d'agir (baisse de la fécondité, concentration des immigrants dans la métropole, difficultés à « remodeler l'immigration internationale », etc.). D'autre part, elle est menacée par les dynamiques complexes et puissantes que sont l'environnement continental « envahissant » anglophone et les nouveaux moteurs de diffusion associés à la mondialisation et à la langue anglaise (Lapierre Vincent 2004).

Enfin, les études portant sur les immigrants et leurs choix linguistiques font régulièrement état d'un fort effet de sélection. Dans sa publication parue en 2008, Béland explique que l'effet de sélection provient de la politique linguistique du Québec. Or, si le Québec est perçu comme un territoire francophone (par ses lois, politiques, programmes, etc.), il est plus probable que les migrants francophiles le choisissent comme destination et, par conséquent, la politique linguistique influence l'autosélection. Bref, la sélection est efficace si les critères utilisés favorisent l'arrivée d'immigrants francophones ou francophiles et l'autosélection produit le même effet positif si elle fait en sorte que les migrants francophiles ou francophones choisissent le Québec plutôt qu'une autre destination. En conclusion, il est impossible d'évaluer les processus d'intégration des immigrants sans tenir compte de la sélection, puisque l'évolution des transferts linguistiques dépend en grande partie de la sélection des immigrants par rapport au processus d'intégration.

1.1.2 Langue des immigrants

Depuis la Seconde Guerre mondiale, le Québec admet en moyenne 30 000 immigrants par année. Les données les plus récentes montrent que le nombre d'immigrants admis au Québec augmente. La langue maternelle d'un nombre important de ces personnes est une langue autre que le français ou l'anglais. De plus, plusieurs d'entre eux ne connaissent pas ou peu le français ou l'anglais lors de leur arrivée (Carpentier 2004). Parmi cette population immigrée ne connaissant ni le français ni l'anglais à l'arrivée, Benjamin (2001) observe que, depuis le recensement de 2001, davantage d'entre eux apprennent et utilisent le français plutôt que l'anglais. Renaud et coll. (2001) notent également cet avantage du français; ils affirment qu'une plus grande proportion d'immigrants participant à l'enquête ÉNI⁶ connaît « très bien » le français par rapport à l'anglais; 75 % pour le français contre 53,6 % pour l'anglais. En outre, ils mentionnent qu'une moindre connaissance de la langue est plus élevée pour l'anglais (23,8 %) que pour le français (10,5 %). Parallèlement, Veltman et Panneton (1989) rapportent que chez les immigrants connaissant le français et l'anglais à l'arrivée, le français est largement privilégié comme langue d'adoption au sein de la société québécoise. Enfin, Carpentier (2004), Monnier (1993) et Veltman et Panneton (1989) constatent que les immigrants arrivés après 1976 ont plus tendance à utiliser le français de façon prédominante par rapport à ceux arrivés avant 1976. En fait, les immigrants arrivés après 1976 et ne connaissant ni le français ni l'anglais à leur arrivée voient leur motivation à apprendre le français dépasser celle pour l'apprentissage de l'anglais, alors que l'inverse était présent chez les immigrants allophones⁷ arrivés avant 1976. Finalement, Grondin (2007) signale que, pour les immigrants québécois, il est tout aussi important d'apprendre ou d'améliorer la langue de la minorité, l'anglais, que la langue de la majorité, le français. Ainsi, alors que 75 % des immigrants participant à son étude affirment qu'il est important ou très important d'apprendre ou d'améliorer leur français, 84 % d'entre eux affichent le même constat concernant l'apprentissage ou l'amélioration de leur anglais.

La connaissance de la langue du pays d'accueil est un atout pour entreprendre une nouvelle vie en sol étranger puisqu'elle est garantie d'une meilleure intégration sociale et économique. Dans le cas de l'immigration au Québec, la connaissance préalable du français ou de l'anglais détermine la voie de l'intégration linguistique. Notamment, plusieurs auteurs rapportent que

⁶ ÉNI : Enquête sur l'Établissement des nouveaux immigrants

⁷ Dans ce cas, le terme « immigrant allophone » renvoi aux immigrants de langue maternelle autre que le français ou l'anglais, une langue maternelle tierce

les immigrants connaissant une des deux langues officielles du Canada ont beaucoup moins appris l'autre langue que ceux n'en connaissant aucune à leur arrivée (Baillargeon 1997; Benjamin 2001; Carpentier 2004; Lapierre Vincent 2004; Monnier 1993; Piché et Bélanger 1995; Serré 2000; Veltman et Panneton 1989). De plus, il est montré que ces immigrants connaissant une des deux langues officielles du Canada ont principalement utilisé cette langue dans leur intégration linguistique au Québec. Bref, ces auteurs illustrent l'effet d'inertie relié à la connaissance préalable de l'une ou l'autre langue.

La langue maternelle et la région de provenance des immigrants illustrent le principe de l'affinité linguistique. En effet, le fait d'être né dans un pays de la francophonie est associé à un usage dominant plus fréquent du français, alors que le fait d'être né dans un pays de l'anglophonie a l'effet inverse (Béland 2004; Béland 2008; Carpentier 2004; Lapierre Vincent 2004; Serré 2000). Toutefois, si certaines origines géopolitiques comme les anciennes colonies françaises et les pays de langue latine semblent faciliter la francisation lors de l'immigration au Québec, il est important de considérer ces origines en association avec la période d'immigration et la situation créée par la loi 101 et la Charte de la langue française (Baillargeon 1997; Béland 2008).

Il a été mentionné précédemment que les connaissances linguistiques et les affinités linguistiques jouent un rôle prédominant dans l'intégration linguistique des immigrants lors de leur arrivée au Québec. Cependant, plusieurs auteurs (Carpentier 2004; Lapierre Vincent 2004; Piché et Bélanger 1995) remarquent que ces caractéristiques prémigratoires ne sont pas suffisantes à l'étude de l'intégration des immigrants. Ces auteurs mettent de l'avant l'importance de considérer des facteurs contextuels dans l'analyse de l'intégration linguistique des immigrants. Baillargeon (1997) et Maheux (2004) rapportent que la période d'immigration, et donc le contexte dans lequel s'inscrit l'histoire de l'établissement, est un facteur clé pour comprendre et analyser l'intégration linguistique. En outre, Statistique Canada (2006) et Lapierre Vincent (2004) soulignent l'importance de l'origine ethnique, telle que spécifiée précédemment, comme facteur de l'intégration linguistique des immigrants. Ainsi, chez les immigrants québécois ayant une langue autre que le français ou l'anglais comme langue maternelle, la moitié d'entre eux ont effectivement une langue maternelle appartenant à la famille des langues romanes. Dans ce cas, Statistique Canada (2006) déclare que la proximité de ces langues romanes avec la langue française explique probablement

pourquoi les immigrants italiens, espagnols, portugais ou roumains ont choisi le Québec pour s'établir. Enfin, Lapierre Vincent (2004) et Serré (2000) affirment que la sélection d'immigrants francotropes et l'obligation de fréquenter les écoles françaises pour les jeunes immigrants sont des éléments qui soutiennent le rayonnement du français dans l'ensemble de la population immigrante. En outre, ils ajoutent que l'environnement dans le milieu de travail (communication avec les collègues et les supérieurs, contacts avec des fournisseurs, langue des propriétaires ou des actionnaires, etc.) favorise l'orientation linguistique des immigrants allophones vers le français. Toutefois, Serré (2000) nuance ces propos en soulignant que l'obligation de fréquentation des écoles françaises ne semble pas avoir eu la capacité de modifier l'orientation linguistique des immigrants anglophones, anglicisés ou issus de pays anglotropes.

McAll (1992) et Béland (2008) résument l'ensemble des variables et facteurs dont il faut tenir compte lors de l'étude de l'intégration des immigrants. Ils signalent que chaque groupe ou cohorte d'immigrants porte des marques distinctives liées à sa région d'origine, sa compétence linguistique à l'arrivée, son niveau de scolarisation, son expérience de travail, sa composition en termes d'âge et de sexe et son appartenance à l'une ou l'autre des trois grandes catégories d'immigrants (indépendante, familiale, humanitaire). De même, ils rappellent que chacun de ces facteurs a une influence sur l'établissement des immigrants au Québec et sur leur intégration à l'un ou l'autre des deux groupes linguistiques principaux. Ils ajoutent que l'intégration dépend aussi de la conjoncture socio-économique particulière qui prévaut au moment de l'arrivée.

Baillargeon (1997) affirme que la motivation de l'immigrant à apprendre le français découle du rôle déterminant de la langue dans l'ensemble de la société d'accueil et de la nécessité incontournable de son acquisition dans son processus d'intégration socio-économique. Plus particulièrement, elle affirme que la situation géopolitique du Québec exerce un rôle pouvant freiner non pas l'apprentissage du français, mais le choix clair et net du français comme langue d'intégration à la société québécoise. Aussi, plusieurs auteurs (Benjamin 2001; Lapierre Vincent 2004; Monnier 1993; Serré 2000) soulignent que la langue anglaise exerce une attraction plus forte que son poids démographique au sein de la population québécoise. Afin de maintenir son poids face à la langue anglaise, la langue française doit attirer une certaine proportion d'immigrants de langue maternelle tierce. Les proportions actuelles de

transferts linguistiques chez les immigrants de langue maternelle tierce arrivés depuis 1981 s'élèvent à 68 % vers le français, en lieu et place des 90 % correspondant au poids relatif des francophones face aux anglophones au Québec, et impliquent une baisse du poids démographique des francophones. En conclusion, Monnier (1993) précise ce point concernant l'intégration et la composition de la population. Il signale que, mathématiquement, les francophones étant trois fois plus nombreux que les anglophones dans l'île de Montréal, ils devraient attirer trois fois plus d'allophones vers leur langue. Toutefois, en nombres absolus, il y a à peu près autant de transferts vers le français que vers l'anglais chez les travailleurs allophones dans son enquête. Monnier (1993) fait d'ailleurs remarquer qu'on ne peut en inférer que le français attire les travailleurs allophones autant que l'anglais, étant donné que les francophones sont trois fois plus nombreux que les anglophones dans l'île de Montréal.

1.1.3 Langue de travail

La langue de travail est l'aspect de la langue d'usage public qui revêt le plus d'importance. Comme l'affirme Moffet (2008), le monde du travail n'est pas l'unique univers dont il faut tenir compte dans l'évaluation de l'usage des langues dans la vie publique, mais ce dernier y occupe une place cruciale. Au Québec, la question de la langue de travail prend une dimension supplémentaire par rapport à celle du reste du Canada ou encore de l'Amérique du Nord. Le marché de l'emploi y est en effet divisé entre les langues française et anglaise et la question que se pose la majorité des chercheurs lors d'études sur la langue de travail est de savoir si ces deux langues exercent la même influence (Renaud 2005). Les perceptions des travailleurs québécois sont généralement favorables au français, malgré que l'anglais et le bilinguisme semblent s'imposer. Par exemple, Monnier (1993) considère que le marché de l'emploi québécois requiert plus souvent le français que l'anglais comme critère d'embauche des travailleurs allophones lors de leur premier emploi. Il ajoute toutefois qu'au fur et à mesure que les travailleurs allophones changent d'emploi, le bilinguisme gagne du terrain.

L'article « *Langues et silence : les travailleurs immigrés au Québec et la sociologie du langage* » de McAll (1992) apporte plusieurs précisions concernant les rapports de force sur le marché de l'emploi du Québec et sur le sujet du bilinguisme. En premier lieu, il affirme que depuis quelques années, la présence du français sur le marché du travail québécois diminue à la faveur d'un bilinguisme obligatoire pour un nombre important de travailleurs francophones.

Conséquemment, McAll montre la rentabilité du bilinguisme pour les francophones, ce qui, selon lui, témoigne de l'obligation de ces derniers à travailler en anglais sur au Québec. Enfin, McAll fait remarquer que dans le contexte de faible natalité de la population francophone, les choix linguistiques effectués par la population immigrée allophone deviennent un enjeu important. Il ajoute qu'au cœur de cet enjeu se trouve le marché du travail avec sa compartimentation en zones à prédominance anglophone, francophone, et bilingue. C'est donc dans ce marché du travail que se constitue quotidiennement un ensemble de rapports d'inclusion et d'exclusion autour de différentes formes d'appartenance linguistique et sur lequel repose, en partie, l'avenir linguistique de la société québécoise.

La langue de travail au Québec

Lors du recensement canadien de 2001, les travailleurs québécois francophones⁸ utilisent le français⁹ au travail dans une proportion de 92 %. De leur côté, 22 % des travailleurs québécois anglophones utilisent le plus souvent le français au travail; alors que c'est le cas de 43 % des travailleurs québécois allophones (Lapierre Vincent 2005). En outre, lors du recensement de 2001, près de 66 % des travailleurs anglophones utilisent le français au travail¹⁰; en comparaison, 30 % des travailleurs francophones utilisent l'anglais¹¹ au travail (Statistique Canada 2003). Par ailleurs, les travailleurs québécois de langue maternelle française ou anglaise utilisent principalement leur langue maternelle au travail (Moffet 2008; OQLF 2006); bien que les travailleurs de langue maternelle anglaise soient plus poussés vers le bilinguisme sur le marché du travail que ceux de langue maternelle française. Pour la population des travailleurs québécois de langue maternelle tierce, la langue de travail est partagée entre le français et l'anglais (OQLF 2006). Dans leur enquête, Moffet et coll. (2008) montrent que 73 % des travailleurs des grandes entreprises (50 employés et plus) utilisent principalement le français au travail, 16 % l'anglais et 10 % le français et l'anglais.

Deux publications de l'OQLF (2006, 2008) mentionnent des aspects importants de la langue de travail selon le lieu de travail des Québécois. Par exemple, dans la région métropolitaine de Montréal, ces études montrent que le français est utilisé au travail par 72,4 % des travailleurs

⁸ Selon Statistique Canada et Lapierre Vincent (2005), les termes « francophone », « anglophone » et « allophone » sont basés sur la langue maternelle

⁹ En exclusivité ou conjointement avec l'anglais ou une autre langue

¹⁰ En exclusivité ou conjointement avec l'anglais ou une autre langue

¹¹ En exclusivité ou conjointement avec l'anglais ou une autre langue

et, plus précisément, que le français est utilisé comme langue exclusive de travail par 42,6 % des travailleurs de cette région. Parallèlement, l'OQLF (2006, 2008) démontre que le français est utilisé au travail par 92,8 % des travailleurs et, plus précisément, le français est utilisé comme langue exclusive de travail par 77,3 % des travailleurs québécois à l'extérieur de la RMR de Montréal.

Le français, langue normale et habituelle du travail dans une économie ouverte

Cette publication de Lapierre Vincent (2005) met en évidence certains points supplémentaires concernant la langue de travail. Ainsi, elle signale que le nouveau contexte de mondialisation, d'ouverture des marchés et la pénétration massive des technologies de pointe viennent modifier les conditions de la concurrence des langues au Québec. De même, la mondialisation oblige de plus en plus les entreprises à travailler en réseau, ce qui a comme conséquence, dans bien des cas, d'imposer l'anglais comme langue commune des échanges. Par ailleurs, les informations recueillies lors des consultations sur la bilinguisation conduisent, selon Lapierre Vincent (2005), au constat qu'un ensemble de secteurs économiques semble privilégier le bilinguisme. Dans un autre ordre d'idées, Lapierre Vincent (2005) énonce deux points au sujet de la langue de travail dans la RMR de Montréal. D'une part, elle confirme que c'est dans la région de Montréal que l'usage du français au travail est le moins élevé. Ceci s'explique par la vocation internationale, par la concentration des entreprises privées et de haute technologie et par la forte densité des anglophones et des immigrants allophones dans la RMR de Montréal. D'autre part, elle indique qu'il y a eu amélioration du statut du français sur le marché du travail montréalais depuis les années 1970. Elle ajoute néanmoins qu'il reste des progrès à réaliser pour pouvoir affirmer que le français jouit d'un statut égal à son poids démographique, tout particulièrement dans la région de Montréal où l'anglais continue d'exercer dans plusieurs secteurs industriels un pouvoir d'attraction loin d'être négligeable.

Travailler en français au Québec : les perceptions de travailleurs et de gestionnaires

Ce texte de Chénard et Van Schendel (2002) aborde les thèmes de la mondialisation et de l'état des langues française et anglaise par rapport aux choix linguistiques sur le marché du travail. Dans un premier temps, les effets de la mondialisation sur la langue de travail sont soulevés. Chénard et Van Schendel (2002) affirment qu'il est difficile de mettre en doute

l'incidence réelle ou probable de la mondialisation sur la langue de travail au Québec. Selon eux, les pratiques linguistiques dans le milieu de travail ne révèlent pas seulement l'influence et la portée des usages linguistiques mondialisés, mais aussi des rapports historiques de pouvoir et de force entre le français et l'anglais au Québec. Enfin, ils constatent que les défis auxquels fait face le français comme langue de travail dans le contexte de la mondialisation ne sont pas perçus de façon unanime. Bref, le débat actuel sur la question du travail en français impose, selon eux, la plus grande vigilance pour départager les répercussions respectives de la mondialisation et des rapports de forces entre l'anglais et le français dans les milieux de travail.

Dans un second temps, l'état de la langue française sur le marché du travail est traité dans le texte de Chénard et Van Schendel (2002). Tout d'abord, ils exposent la dualité existante sur la langue de travail puisqu'ils notent une généralisation de l'usage du français, sans pouvoir conclure qu'il s'était imposé comme langue de travail. La progression vers la généralisation de l'usage du français chez les Québécois de langue maternelle autre que française n'indique donc pas qu'ils s'orientent clairement vers l'adoption du français dans leurs activités et leurs communications. Alors que l'usage du français a augmenté dans les milieux majoritairement francophones, l'usage de l'anglais a diminué au profit du bilinguisme dans les milieux moins homogènes linguistiquement. De plus, Chénard et Van Schendel (2002) se prononcent sur le futur du travail en français. Les participants à leur enquête constatent que la langue française a un statut particulier au Québec que la présence grandissante de l'anglais sur le marché du travail ne saurait amoindrir. En outre, ils mettent en évidence que nul ne conteste la légitimité du statut de la langue française. Les participants à leur enquête ajoutent que le statut de la langue française devrait au moins inciter les non-francophones à « faire un effort » pour parler français et devrait faire en sorte qu'un francophone unilingue ne soit pas discriminé et qu'il ait le droit, a fortiori au Québec, de travailler exclusivement dans sa propre langue.

Dans un autre ordre d'idées, l'état de la langue anglaise sur le marché du travail québécois est soulevé par Chénard et Van Schendel (2002). Ces derniers relèvent que l'anglais semble s'imposer dans l'esprit des participants à leur enquête comme étant « la langue officielle du travail à travers le monde ». La synthèse de l'enquête de Chénard et Van Schendel (2002) révèle que la reconnaissance plus explicite du statut particulier de la langue anglaise sur le marché du travail s'exprime ainsi : l'anglais est la *lingua franca* des « vraies affaires ».

D'ailleurs, le statut de l'anglais est plus implicitement admis à travers d'autres motifs d'usage : c'est la langue « populaire » des relations de travail en milieu bilingue; c'est une langue qu'il est avantageux de pratiquer parce qu'elle est rentable; c'est une langue qu'on dit parler par habitude ou par bienveillance, toutes attitudes inspirées sans doute en grande partie par l'attribution consciente ou inconsciente d'une plus-value intrinsèque à l'anglais. Enfin, ils identifient que l'attitude des francophones relativement à la langue anglaise au travail s'explique par l'attrait des avantages liés, selon eux, à la connaissance et à l'usage de l'anglais : le prestige et la plus grande mobilité professionnelle.

En conclusion, Chénard et Van Schendel (2002) mettent en évidence les liens entre le français, l'anglais et leur utilisation sur le marché du travail. D'abord, ils dressent un portrait en trois points du statut de l'anglais sur le marché du travail au Québec. Premièrement, l'anglais est perçu comme langue internationale du travail et des affaires, cette *lingua franca* impose dans l'esprit de la plupart des participants l'exigence du bilinguisme comme condition implicite d'emploi. Deuxièmement, au travail, l'anglais impose ses exigences au français de trois façons : 1) il offrirait des chances de promotion plus grandes; 2) à présence égale avec le français dans l'entreprise, il aurait tendance à être préféré à cette langue lors d'échanges entre collègues; 3) en matière de technologie, il aurait quelques longueurs d'avance sur le français. Troisièmement, le bilinguisme présente des avantages que n'offre pas aux yeux de plusieurs la seule connaissance du français : il ouvre plus de portes, il offre des emplois plus payants et il favorise la mobilité professionnelle. Selon Chénard et Van Schendel (2002), l'usage du français est associé à l'ensemble des communications et des activités de production à l'intérieur de l'entreprise, alors que l'anglais occupe très nettement le champ des communications formelles au niveau des rapports avec l'extérieur. Pour terminer, Chénard et Van Schendel font ressortir que le statut de la langue anglaise et l'intérêt que celle-ci représente en tant qu'instrument de mobilité et de diversification des activités socioprofessionnelles constituent un volet important de l'analyse des conditions générales du travail en français. L'anglais, en somme, possède une sorte d'aura que nul ne conteste ou souhaite remettre en question. En définitive, l'influence de l'anglais déborde du cadre de la francophonie, mais le statut du français dans le marché du travail au Québec se trouve dans une situation de plus grande fragilité; d'abord, en raison de la forte intégration de son économie à l'économie nord-américaine à prédominance anglophone, et ensuite parce qu'existent de longue date au Québec des rapports linguistiques concurrentiels entre l'anglais et le français.

1.1.4 Langue de travail des immigrants

Cette section de la revue de la littérature portant sur la langue de travail des immigrants représente le point central de cette revue de littérature, puisqu'elle touche directement le sujet des analyses descriptives et explicatives qui seront réalisées ultérieurement.

Le statut socio-économique du français

Dans sa publication « *L'intégration linguistique au Québec – Recension des écrits* », Lapiere Vincent (2004) aborde le sujet du statut socio-économique du français, et des francophones, sur le marché du travail, en affirmant que ce statut ne dépend pas seulement de la législation linguistique au moment de la migration, mais aussi des politiques de développement économique et des facteurs pouvant y être reliés. Parmi ces facteurs, elle mentionne l'importance numérique des francophones sur le marché du travail, l'importance des emplois sous contrôle francophone, l'importance de la présence des francophones parmi les cadres des firmes au Québec et les revenus des francophones. Dans la même publication, Lapiere Vincent souligne que les immigrants seront motivés à apprendre le français si l'acquisition de cette langue est indispensable à leur intégration socio-économique et professionnelle, c'est-à-dire si le français joue « *un rôle déterminant* » dans l'ensemble de la société d'accueil. Elle affirme que c'est la raison pour laquelle « *le statut du français et l'importance de son utilisation sur le marché du travail québécois et montréalais exercent une influence centrale. Les indicateurs montrent qu'il y a eu une amélioration du statut du français sur le marché du travail montréalais depuis les années 1970* ». Dans le même ordre d'idée, Piché et Bélanger (1995) indiquent que la rentabilité du français sur le marché du travail augmente de plus en plus. Or, étant donné que le choix linguistique des immigrants est étroitement lié à la rentabilité économique de la connaissance d'une langue, cette rentabilité accrue du français sur le marché du travail devrait donc inciter les immigrants non francophones à consacrer davantage de ressources à l'apprentissage du français.

La langue de travail des immigrants et l'accès à l'emploi

Jean Renaud et quelques collaborateurs, dans plusieurs publications, utilisent l'enquête sur l'Établissement des nouveaux immigrants¹² (ÉNI) afin de caractériser l'intégration économique et le statut sur le marché du travail des immigrants. Bien que plusieurs variables et déterminants soient utilisés pour cette caractérisation, seules les conclusions portant sur la langue de travail seront mentionnées. Tout d'abord, Godin et Renaud (2005) affirment que la connaissance pré-migratoire du français constitue un facteur explicatif de la participation au marché du travail pour la première année d'établissement. D'un autre côté, ces auteurs montrent que la connaissance pré-migratoire du français ou de l'anglais n'est pas un déterminant ayant une incidence sur la présence en emploi des immigrants tout au long de leur établissement; c'est-à-dire que la connaissance pré-migratoire du français ou de l'anglais est un facteur éphémère donnant temporairement accès au marché du travail. De plus, Lebeau et Renaud (2002) précisent que les chances d'accéder à un premier emploi en français pour un nouvel immigrant sont deux fois plus élevées que celles d'accéder à un premier emploi en anglais et plus de trois fois plus élevées que celles d'accéder à un premier emploi dans une autre langue. En revanche, dans une étude parallèle supervisée par Jean Renaud, Maheux (2004) rapporte que les variables relatives à la connaissance du français et de l'anglais et à l'apprentissage de ces langues n'ont pas d'effets significatifs sur la vitesse d'accès à un premier emploi. Autrement dit, les chances de trouver un premier emploi ne dépendent pas de la connaissance linguistique des immigrants. De plus, Maheux (2004) révèle que la langue n'est pas un des mécanismes importants pour expliquer la vitesse d'accès à un nouvel emploi après la quatrième année d'établissement. Toutefois, elle ajoute que la connaissance du français pour les immigrants favorise la stabilisation en emploi.

Tout bien considéré, Renaud (2005) confirme trois points importants mentionnés précédemment : 1) la connaissance du français ou de l'anglais ne permet pas de trouver un premier emploi plus rapidement pour les immigrants, cette connaissance n'a donc pas de valeur économique immédiate qui faciliterait l'établissement professionnel; 2) la connaissance du français rend les immigrants plus mobiles sur le marché du travail et leur donne la possibilité de se stabiliser une fois un emploi intéressant trouvé; et 3) lorsque la variable de la langue dominante des emplois précédents est considérée dans les analyses, l'effet de la compétence linguistique disparaît. Ce dernier point signifie donc que ce n'est pas

¹² Centre de recherche interuniversitaire de Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine

le savoir linguistique, mais bien l'insertion dans les milieux sociaux structurés autour de la langue qui est la clé de la mobilité des immigrants sur le marché du travail québécois.

Connaissance préalable des langues et origine géolinguistique des immigrants

L'enquête de Monnier (1993) révèle la force d'inertie de la connaissance du français ou de l'anglais à l'arrivée au Québec pour les immigrants. Ainsi, les travailleurs immigrants s'orientent sur le marché du travail en fonction de leur connaissance des langues à l'arrivée : ceux connaissant le français travaillent en français et ceux connaissant l'anglais travaillent en anglais (Béland 2008; Monnier 1993; OQLF 2008; Piché et Bélanger 1995). Par exemple, Statistique Canada (2003) montre que le niveau plutôt bas du français comme langue de travail au recensement de 2001 s'explique, en grande partie, par le fait qu'une proportion élevée des travailleurs immigrants de langue maternelle tierce sont arrivés depuis 1986 et que ces derniers ne connaissaient pas le français au moment du recensement de 2001. D'un autre côté, Monnier (1993) dit que les immigrants connaissant le français et l'anglais travaillent principalement en français et que les immigrants de langue maternelle tierce sont divisés entre les emplois francophones et anglophones, sans prédominance véritable d'une langue sur l'autre. Finalement, Béland (2008) estime que l'absence de prédominance du français dans les emplois des immigrants allophones est souvent utilisée comme un indicateur de l'inefficacité de la Charte québécoise de la langue française.

En addition à la connaissance des langues, les travailleurs immigrants de langue maternelle tierce mentionnent davantage la méconnaissance du français comme obstacle à l'emploi plutôt que l'ignorance de l'anglais (CSN 2000; Lapierre Vincent 2004; Lapierre Vincent 2005; Manègre 1993). Manègre (1993) précise que la méconnaissance du français constitue l'une des plus grandes difficultés, sinon la plus importante, auxquelles doivent faire face les immigrants québécois. Il ajoute également que cette méconnaissance du français est le principal obstacle à la mobilité professionnelle et à l'obtention d'un meilleur emploi puisque la majorité des bons emplois disponibles au Québec requièrent au minimum la connaissance du français. Toutefois, il affirme que l'ignorance de l'anglais constitue un handicap supplémentaire pour les nouveaux arrivants puisque dans les emplois du secteur privé, en particulier, la maîtrise de l'anglais est très souvent exigée par les employeurs.

Plusieurs auteurs (Béland 2004; Castonguay 1992; Monnier 1993; Piché et Bélanger 1995) mentionnent que l'origine géolinguistique des immigrants influence fortement les choix linguistiques de ces derniers, particulièrement sur le marché du travail. Ainsi, les travailleurs immigrants ayant une langue maternelle appartenant aux langues latines autres que le français¹³, sémitiques¹⁴, austro-asiatiques¹⁵ et aux langues créoles utilisent majoritairement le français au travail. À l'inverse, les travailleurs immigrants des langues maternelles suivantes utilisent principalement l'anglais au travail : autres langues européennes¹⁶, langues indo-iraniennes¹⁷, autres langues asiatiques¹⁸ et langues austronésiennes¹⁹. Selon Béland (2004), il est primordial de distinguer l'effet des caractéristiques prémigratoires de l'effet du processus d'intégration en terre d'accueil. Ainsi, les immigrants récents utilisent moins le français au travail que les immigrants plus anciens, malgré qu'il n'y ait pas eu de détérioration du processus d'intégration linguistique des immigrants sur le marché du travail. La baisse de l'usage du français, observable dans l'étude de Béland (2004), s'explique donc, selon lui, presque entièrement par une modification de l'origine de l'immigration. Inversement, Statistique Canada (2008B) indique que la croissance dans l'immigration récente des groupes de langues maternelles arabe, espagnole et roumaine explique en partie la hausse de l'utilisation du français en milieu de travail, au recensement de 2006, en raison de la propension plus grande de ces groupes à connaître et à utiliser le français.

Finalement, la connaissance préalable des langues et l'origine géolinguistique des immigrants québécois entraînent deux effets non négligeables à prendre en compte (Béland, 2004). Le premier effet à considérer est l'effet de composition de la population active immigrante qui est illustré par un changement de la composition de la main-d'œuvre et une diminution de la proportion d'immigrants d'influence latine. Le second effet à considérer est l'effet de sélection qui provient du fait que les travailleurs trouvent des emplois correspondant aux caractéristiques linguistiques qu'ils ont avant l'embauche et qui implique que d'autres déterminants tels que le type de profession ou le secteur d'activité seraient secondaires pour leurs choix sur le marché du travail.

¹³ Par exemple : espagnol, italien, portugais, roumain, etc.

¹⁴ Par exemple : arabe, amharique, hébreu, etc.

¹⁵ Par exemple : vietnamien

¹⁶ Par exemple : les langues baltes, germaniques, slaves, etc.

¹⁷ Par exemple : hindi, farsi, etc.

¹⁸ Par exemple : les langues chinoises, indonésiennes, etc.

¹⁹ Par exemple : malais-indonésien

Langue de travail et période d'immigration

Quelques articles et publications mettent en évidence l'importance de la variable « période d'immigration » dans les travaux portant sur les caractéristiques linguistiques des immigrants. Par exemple, l'Office québécois de la langue française (2008) et Monnier (1993) montrent que les immigrants arrivés avant 1961 dans la région métropolitaine de Montréal travaillent davantage en anglais qu'en français. À l'inverse, les immigrants arrivés dans la RMR de Montréal depuis 1961 emploient plus le français que l'anglais au travail. Par ailleurs, l'OQLF (2006, 2008) note que même si les immigrants arrivés depuis 1991 utilisent davantage le français que l'anglais au travail, l'anglais y fait tout de même des gains. D'un autre côté, pour les immigrants arrivés depuis 1971 et établis à l'extérieur de la RMR de Montréal, une augmentation à peu près constante de l'utilisation du français au travail s'observe d'une cohorte d'immigrants à l'autre (OQLF 2006). Enfin, Statistique Canada (2008B) souligne que puisque le recensement de 2006 est le second recensement où des données sur les langues de travail ont été recueillies, il est maintenant possible d'examiner l'évolution de la langue de travail pour une même cohorte de travailleurs immigrants. Ainsi, Statistique Canada (2008B) affirme que le recensement de 2006 révèle que la part du français, comme langue principale de travail, entre les recensements de 2001 et 2006, est à la hausse chez l'ensemble des immigrants arrivés depuis le début des années 1970. De plus, il ajoute que c'est chez les travailleurs immigrants arrivés au pays entre 1996 et 2000 que la hausse de l'utilisation du français et la baisse de l'utilisation de l'anglais au travail sont les plus importantes.

Dans leur publication « *Une revue des études québécoises sur les facteurs d'intégration des immigrants* » (1995) Piché et Bélanger mentionnent que la période d'immigration n'est pas l'unique variable déterminant le choix de la langue de travail. En effet, ils démontrent par une analyse multivariée que c'est la connaissance du français ou de l'anglais à l'arrivée, l'origine géolinguistique et la composition des milieux d'insertion qui définissent davantage l'usage accru du français. Ils affirment par ailleurs que ce serait à travers les politiques de sélection et le renforcement du statut social du français au Québec que la période d'arrivée jouerait sur les comportements linguistiques des immigrants. De même, Béland (2008) ajoute que les politiques de sélection des immigrants constituent le principal déterminant des choix linguistiques de ces derniers sur le marché du travail. Finalement, Béland (2004) fait ressortir deux problèmes relatifs aux comparaisons des langues de travail selon les périodes d'immigration. D'une part, il est impossible d'ajuster les données pour tenir compte de la

durée de séjour et de sociabilisation au Québec, et d'autre part, étant donné le très faible nombre d'immigrants âgés de 12 ans et moins à leur arrivée, il est impossible de considérer l'influence de la scolarisation primaire ou secondaire au Québec.

État de la langue de travail des immigrants québécois

Dans la publication « *L'utilisation des langues en milieu de travail, Recensement de 2006* », Statistique Canada (2008B) dresse un portrait de la langue de travail. Ainsi, Statistique Canada montre que 65 % des immigrants québécois déclarent au recensement de 2006 utiliser le plus souvent le français au travail, seul ou avec une autre langue, alors qu'au recensement de 2001, ils étaient 63 % à faire une déclaration semblable. Aussi, il affirme que les travailleurs immigrants de langue maternelle tierce, qui représentent 70 % de l'ensemble des travailleurs immigrants au recensement de 2006, déclarent utiliser le français, seul ou avec une autre langue, le plus souvent au travail dans une proportion de 63 %.

Dans le rapport final de l'enquête longitudinale ÉNI, Renaud et coll. (2001) montrent que si les tendances des dix années à l'étude se maintiennent, il est possible d'estimer qu'à long terme 63 % des répondants à l'enquête occuperaient un emploi de langue française, alors que 32 % auraient un emploi de langue anglaise. Ils affirment également que la langue le plus souvent utilisée dans les emplois des immigrants est indéniablement le français. Ils ajoutent que trois ans après l'établissement, l'utilisation du français au travail par les travailleurs immigrants se stabilise autour de 66 %.

Pour terminer, deux petites remarques sont à souligner. Premièrement, il paraît évident, selon Bouchard (2002), qu'en contexte bilingue, la langue française ne s'impose pas comme langue commune sur le marché du travail, et ce, malgré tous les efforts de francisation consentis par l'Office québécois de la langue française. Deuxièmement, Monnier (1993) remarque que la langue parlée habituellement à la maison et la langue de travail coïncident chez les travailleurs de son enquête.

1.2 Contexte

Dans le but de contextualiser les analyses qui seront effectuées dans les chapitres subséquents, un bref portrait linguistique de la population immigrante au moment du recensement de 2006 est présenté. Par la suite, certaines caractéristiques de la population immigrante sur le marché du travail sont exposées.

Portrait linguistique de la population immigrante québécoise

La population immigrante de 15 ans et plus, au recensement de 2006, était majoritairement de langue maternelle tierce. Plus exactement, les trois quarts des immigrants de la RMR de Montréal et la moitié des immigrants du reste du Québec sont de langue maternelle tierce. Une quantité non négligeable d'immigrants de langue maternelle française est toutefois à souligner, particulièrement à l'extérieur de la RMR de Montréal où ils représentent plus du tiers des immigrants²⁰. En comparaison avec les cohortes précédentes d'immigrants, les immigrants récents sont proportionnellement plus de langue maternelle tierce et moins de langue maternelle française ou anglaise²¹.

La langue le plus souvent parlée à la maison est fortement liée au lieu de résidence. En effet, alors que la moitié des immigrants de la RMR de Montréal utilisent une langue tierce à la maison, plus de la moitié des immigrants du reste du Québec utilisent le français²². Aussi, plus les cohortes d'immigrants sont récentes, plus leur proportion d'utilisation d'une langue tierce à la maison est élevée²³. Cependant, la période de la fin des années 1970 se démarque puisqu'une diminution importante de la proportion d'immigrants utilisant l'anglais à la maison est constatée chez les immigrants arrivés entre 1976 et 1990 par rapport à ceux arrivés avant 1976.

²⁰ Voir l'Annexe 2 pour le tableau détaillé

²¹ Voir l'Annexe 3 pour le tableau détaillé

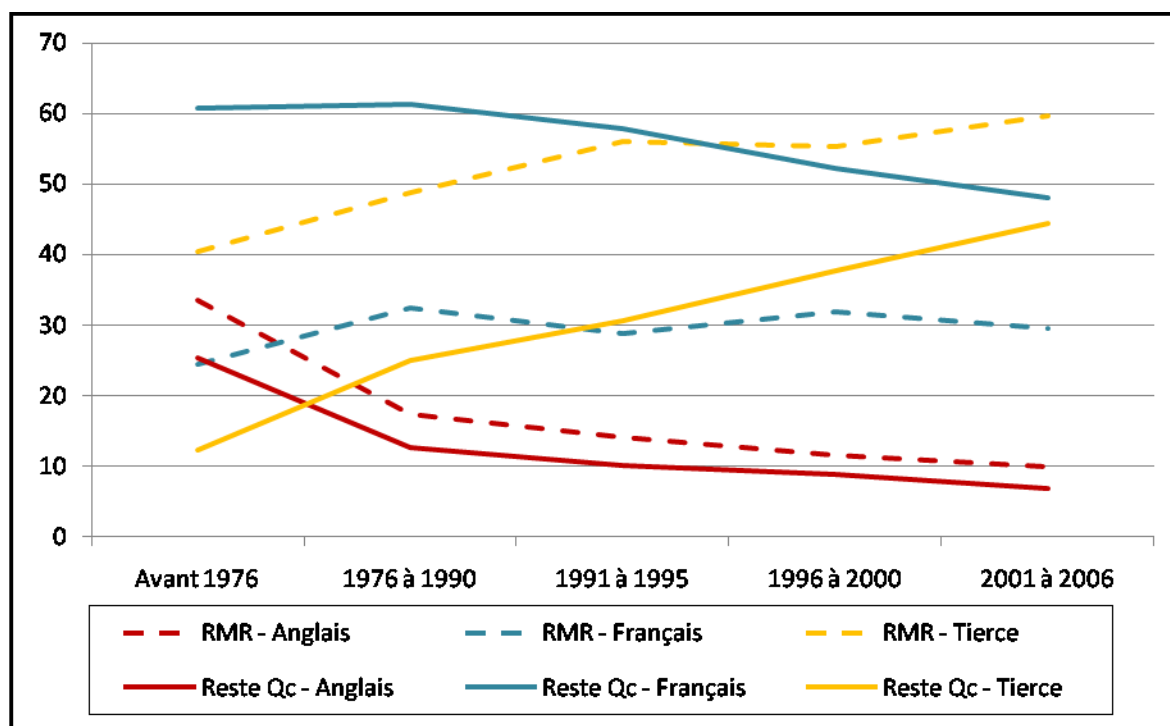
²² Voir l'Annexe 4 pour le tableau détaillé

²³ Voir l'Annexe 5 pour le tableau détaillé

Graphique 1.1

Pourcentage de la population immigrante de 15 ans et plus selon la langue le plus souvent parlée à la maison par période d'immigration et lieu de résidence

RMR de Montréal et reste du Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilations personnalisées, Co-1089

Le graphique 1.1 illustre les choix linguistiques à la maison des immigrants selon les périodes d'immigration. Les courbes orangées montrent la progression au fil du temps des cohortes d'immigrants utilisant une langue tierce comme langue la plus souvent utilisée à la maison. D'un autre côté, les courbes rouges montrent la diminution de la langue anglaise et les courbes bleues montrent l'évolution quasi stable de la langue française dans la RMR de Montréal et son évolution à la baisse dans le reste du Québec. Il est important de constater, par ailleurs, que si la tendance se maintient chez les futures cohortes d'immigrants, les langues tierces risquent de dépasser la langue française comme langue la plus utilisée à la maison²⁴. À ce moment, les langues tierces représenteraient les langues les plus utilisées à la

²⁴ La courbe d'utilisation d'une langue tierce à la maison pour les immigrants résidants à l'extérieur de la RMR de Montréal se rapproche de celle de l'utilisation de la langue française à la maison pour les immigrants du même lieu

maison, peu importe la région de résidence. Il faut toutefois souligner que l'utilisation de la langue française à la maison demeure largement supérieure à l'utilisation de la langue anglaise pour les immigrants.

Caractéristiques de la population immigrante québécoise

Les tableaux des Annexes 6 à 11 dressent le portrait de la population immigrante selon certaines caractéristiques qui seront utilisées ultérieurement dans les analyses comme variables indépendantes. Tout d'abord, l'Annexe 6 montre que les immigrants de langue maternelle tierce ont une scolarité moins élevée que ceux de langue maternelle française ou anglaise. D'ailleurs, cette annexe rapporte que les immigrants de langue maternelle française et anglaise ont un profil de scolarité semblable, même si les immigrants de langue maternelle française ont, proportionnellement, légèrement plus de diplômés universitaires.

Ensuite, les Annexes 7 et 8 indiquent que, règle générale, plus de 60 % de la population immigrante fait partie de la population active québécoise; proportionnellement, les immigrants de langue maternelle française sont plus présents (entre 64,4 % et 68,4 %) dans la population active, alors que ceux de langue maternelle tierce sont ceux qui le sont le moins (entre 60,1 % et 62,2 %). Au sujet du chômage, les immigrants de langue maternelle anglaise sont ceux qui sont proportionnellement moins au chômage (5,0 %), suivi des immigrants de langue maternelle française (5,7 %) et enfin des immigrants de langue maternelle tierce (7,2 %).

Quant aux Annexes 9, 10 et 11, elles font ressortir les choix des immigrants québécois relativement à leur secteur d'activité sur le marché du travail. Les immigrants s'orientent majoritairement vers les emplois de l'industrie tertiaire²⁵. Une différence existe pour les immigrants de langue maternelle tierce qui s'orientent moins que les autres immigrants vers les emplois des services liés à l'administration. Plus précisément, les immigrants québécois se concentrent dans les professions de ventes et de services et se retrouvent très peu, tout comme la population active québécoise dans son ensemble, dans les professions propres au

de résidence et, si la tendance se maintient pour les prochaines cohortes d'immigrants, ces courbes pourraient se croiser et ainsi signifier que les langues tierces seront plus utilisées à la maison.

²⁵ Voir l'Annexe 9 pour le tableau détaillé

secteur primaire²⁶. Enfin, près du tiers des immigrants québécois occupent des emplois de niveau de compétence C (postes intermédiaires; Gouvernement du Manitoba (2008)), alors que plus du quart de ces derniers se retrouvent dans les emplois de niveau de compétence B (postes techniques, paraprofessionnels ou spécialisés; Gouvernement du Manitoba (2008)). Peu d'immigrants se trouvent dans les emplois de niveau de compétence D (postes élémentaires et postes de manœuvre; Gouvernement du Manitoba (2008)) ou dans les professions liées à la gestion²⁷.

1.3 Questions de recherche

Dans le contexte de mondialisation actuel, le statut de la langue française au Québec est constamment confronté à l'attrait économique et social de l'anglais (Chénard et Van Schendel 2002, Lapierre Vincent 2005, McAll 1992, Serré 2000). Ainsi, l'intégration linguistique des immigrants dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, où s'installe la majorité des nouveaux arrivants, tient à une double problématique (Baillargeon 1997, McAll 1992). En effet, outre le fait de choisir entre le français et l'anglais et d'avoir à apprendre cette langue, cette double problématique renvoie aussi à la volonté de maintenir le français comme langue majoritaire et de convergence dans la province. Comme il a été montré précédemment dans la revue de la littérature, les déterminants de l'intégration linguistique des nouveaux arrivants passent généralement par le milieu du travail et la langue qui y est utilisée.

Les questions de recherche du présent mémoire peuvent être divisées en deux séries en fonction du type d'analyse réalisée; soit des analyses descriptives ou explicatives. Premièrement, le présent mémoire a pour but de cerner la situation de la langue de travail chez les immigrants, au Québec, au moment du recensement de 2006. Il sera tenté de répondre à la question suivante : « Quelle est la langue utilisée au travail par les immigrants de la RMR de Montréal lors du recensement de 2006? » Plus exactement, cette étude abordera le sujet de la langue de travail des immigrants par la création de tableaux croisés en considérant tant les facteurs liés aux caractéristiques individuelles des immigrants (langue maternelle, connaissance des langues officielles canadiennes, scolarité, activité sur le marché

²⁶ Voir l'Annexe 10 pour le tableau détaillé

²⁷ Voir l'Annexe 11 pour le tableau détaillé

du travail, etc.) que ceux liés au contexte de l'immigration (pays de provenance, période d'immigration, etc.). D'abord, les variables sociodémographiques²⁸ et la langue de travail sont croisées dans le but de dresser une première partie de la situation de la langue de travail chez les immigrants. Par la suite, les variables migratoires et celles du marché de l'emploi²⁹ sont croisées avec la langue de travail. La littérature, présentée précédemment, a clairement mis en évidence les liens importants entre les variables migratoires et la langue de travail; il est donc raisonnable de penser que des liens forts entre ces variables seront également présents dans les analyses descriptives effectuées. Cette hypothèse sera testée ultérieurement grâce aux tableaux croisés du chapitre 3. Ensuite, les liens unissant la langue de travail et les variables linguistiques³⁰ sont étudiés, alors que la variable de la langue de travail est croisée successivement avec les trois variables linguistiques. Puis un croisement de ces variables sera effectué dans le but de confirmer l'influence de ces dernières sur les choix linguistiques des immigrants au travail. Ainsi, comme il le fut mentionné à maintes reprises dans la revue de la littérature, les variables linguistiques sont fortement liées au choix linguistique des immigrants sur le marché du travail. Dans ce cas, l'hypothèse selon laquelle la langue de travail sera fortement liée aux différentes variables linguistiques est émise. Enfin, dans le but de rendre compte du contexte québécois au moment de l'arrivée des immigrants, ce mémoire portera une attention particulière à la variable « période d'immigration », puisqu'il a été montré dans plusieurs études (Béland 2008, Béland 2004, Benjamin 2001, Lapierre Vincent 2004, Monnier 1993, Piché et Bélanger 1995) que celle-ci joue un rôle central dans l'intégration linguistique des immigrants au sein de la société québécoise. Conséquemment, la variable « langue de travail » sera croisée dans un tableau avec la variable « période d'immigration ». En outre, certaines publications (Béland 2008, Béland 2004, Benjamin 2001, Castonguay 1992, CSN 2000, Lapierre Vincent 2005, Lapierre Vincent 2004, Monnier 1993, OQLF 2008, Piché et Bélanger 1995, Statistique Canada 2003) ont aussi mis en évidence l'importance de variables contextuelles supplémentaires³¹ à la période d'immigration dans les analyses portant sur les caractéristiques linguistiques de la population immigrante. Ainsi, pour étudier ces variables contextuelles et leurs effets combinés avec la période d'immigration sur la langue de travail, les variables contextuelles supplémentaires seront combinées à la variable « période d'immigration », puis croisées avec la variable « langue de travail » afin de constater des liens possibles. Pour terminer, l'étude de toutes ces variables,

²⁸ Variables sociodémographiques : âge, sexe, présence d'au moins un enfant dans le ménage et scolarité

²⁹ Variables migratoires : âge à l'immigration et influence linguistique du pays de provenance; variables du marché de l'emploi : industrie et profession

³⁰ Variables linguistiques : langue officielle canadienne connue, langue maternelle et langue d'usage à la maison

³¹ Variables contextuelles supplémentaires à la période d'immigration : langue maternelle, langue officielle connue et influence linguistique du pays de provenance

par le biais de tableaux croisés et de graphiques, a pour but de dresser un portrait de la langue de travail des immigrants montréalais au moment du recensement de 2006.

Deuxièmement, le projet tentera de repérer les facteurs explicatifs ou les variables associées à l'utilisation du français ou de l'anglais, par les immigrants, comme langue de travail et d'en estimer les impacts à l'aide d'analyses approfondies. Ainsi, les analyses explicatives à venir seront constituées de modèles de régressions logistiques où les variables sociodémographiques, linguistiques, migratoires et du marché de l'emploi³² seront prises en considération dans le but d'identifier les principaux déterminants de l'utilisation du français ou de l'anglais au travail par les immigrants. Ces variables seront également étudiées en relation avec les résultats des analyses descriptives afin de confirmer ou d'infirmer les liens avec la langue de travail trouvés précédemment. Aussi, les résultats des modèles seront comparés entre eux afin de faire ressortir les effets des variables d'intérêt sur le choix de l'utilisation du français ou de l'anglais au travail. D'après ce qui a été mentionné précédemment dans la revue de la littérature, il est possible de poser les hypothèses selon lesquelles les variables suivantes influencent positivement l'utilisation de la langue française au travail :

- Présence d'au moins un enfant dans le ménage;
- Scolarité élevée – collégiale et universitaire;
- Être âgé de moins de 45 ans;
- Être âgé de moins de 45 ans lors de l'immigration;
- Avoir le français comme langue maternelle;
- Utiliser le français à la maison;
- Influence linguistique francotrope du pays de provenance;
- Période d'immigration plus récente, après 1976.

³² Variables sociodémographiques : sexe, âge, scolarité et présence d'au moins un enfant dans le ménage

Variables linguistiques : langue maternelle et interactions linguistiques

Variables migratoires : âge à l'immigration, période d'immigration et influence linguistique du pays de provenance

Variables du marché de l'emploi : industrie et profession

Par ailleurs, avoir une scolarité universitaire, avoir immigré à 45 ans et plus, provenir d'un pays d'influence linguistique anglophone, avoir l'anglais comme langue maternelle, utiliser l'anglais à la maison et avoir immigré au Québec avant 1976 seraient des variables pour lesquelles il serait attendu que l'utilisation de l'anglais au travail soit favorisée.

Tout bien considéré, les analyses descriptives et explicatives des chapitres suivants permettront de dresser un portrait de la langue de travail des immigrants en 2006, avec, dans un second temps, une mise en évidence des variables associées aux choix linguistiques des immigrants sur le marché du travail québécois.

CHAPITRE 2 MÉTHODOLOGIE ET VARIABLES

2.1 Méthodologie

Cette première partie du chapitre méthodologique porte à juste titre sur les différents aspects méthodologiques de la présente recherche. La base de données, ses points forts, ses points faibles et son mode d'utilisation seront, dans un premier temps, brièvement présentés. Par la suite, le découpage géographique et la population à l'étude seront mis de l'avant et rapidement définis. Finalement, les méthodes d'analyse des chapitres subséquents seront exposées.

2.1.1 Base de données

Les données utilisées dans les analyses subséquentes sont tirées du recensement canadien de 2006, effectué précisément le 16 mai 2006 à travers le Canada. Bien que, classiquement, un recensement est défini comme l'ensemble des opérations qui consistent à recueillir, évaluer, publier et diffuser des données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays (Tabutin 2002), les recensements canadiens se démarquent. En effet, les recensements canadiens sont définis, jusqu'à celui de 2006 inclusivement, comme des recensements classiques à deux questionnaires où, d'une part, une majorité (80 %) de la population reçoit un questionnaire abrégé contenant huit questions avec les variables de base et où, d'autre part, 20 % de la population reçoit un questionnaire beaucoup plus long comprenant les variables sur l'éducation, l'emploi, la fécondité, les migrations, les langues (incluant la langue de travail), etc., en plus des variables de base (Statistique Canada 2008A, Tabutin 2002).

Les données du recensement de 2006 utilisées dans les analyses à venir proviennent de deux sources distinctes. En premier lieu, les données utilisées dans les analyses descriptives du chapitre 3 résultent d'une commande spéciale passée par l'Office québécois de la langue française (OQLF) à Statistique Canada. Cette commande spéciale comprend l'ensemble des

variables linguistiques³³ présentes dans l'échantillon de 20 % du recensement de 2006, ainsi qu'une quantité appréciable de variables explicatives. En second lieu, les analyses explicatives du chapitre 4 sont réalisées à l'aide des microdonnées du recensement de 2006 contenant toutes les variables de l'échantillon de 20 % du recensement. Ces microdonnées confidentielles sont disponibles uniquement dans les Centres de données de recherche (CDR) de Statistique Canada.

Les limites des recensements

Il existe des intérêts évidents à l'utilisation des données de recensement en démographie. Il y a, par exemple, sa couverture statistique et géographique qui s'étend du niveau le plus large (le pays) au niveau le plus local (le quartier ou le secteur de dénombrement) et les études qu'elle permet de tout sous-groupe ethnique, social, etc. (Tabutin 2002). Comme le souligne également Tabutin (2002), le recensement est un instrument indispensable à l'aménagement du territoire, à la gestion (publique ou privée) des choses politiques comme à la recherche en démographie et en sciences sociales. Toutefois, il est essentiel de garder en tête que tout recensement présente aussi des erreurs. Tabutin (2002) classe les erreurs possibles dans un recensement en deux catégories : les erreurs découlant des réponses aux questions posées (les erreurs d'observation) et les erreurs se rapportant à la couverture du recensement (les erreurs de dénombrement).

Le sous-dénombrement

Dans sa publication postcensitaire « *Rapport technique du recensement de 2006 : Couverture* », Statistique Canada (2010) estime le taux de sous-dénombrement net québécois à 0,80 %, ce qui représente un bien meilleur taux de sous-dénombrement net que le taux canadien qui s'élève à 2,67 %. Castonguay (2005) affirme que, par définition, le sous-dénombrement est le nombre net³⁴ de personnes n'ayant pas été énumérées lors d'un recensement. Aussi, il a constaté que le sous-dénombrement de la population de langue maternelle tierce est nettement plus élevé que celui des populations de langue maternelle

³³ La langue de travail qui sera la variable à expliquer dans les analyses; ainsi que les autres variables linguistiques, par exemple, la langue maternelle, la langue le plus souvent utilisée à la maison, etc., qui seront utilisées comme variables explicatives.

³⁴ Le nombre d'omissions de personnes étant toujours plus élevé que le nombre de doubles comptes (Castonguay 2005, Tabutin 2002)

française ou anglaise et que les immigrants récents sont plus souvent « oubliés » dans les recensements que le reste de la population (Castonguay 2005). Bref, le sous-dénombrement est, à plusieurs égards, plus important lorsqu'il s'agit de sous-ensembles de la population. Dans sa publication postcensitaire, Statistique Canada (2010) confirme que, pour le recensement de 2006, le taux de sous-dénombrement net est plus élevé dans la population de la langue maternelle tierce que dans les populations de langue maternelle française ou anglaise³⁵, de même qu'il est aussi légèrement plus élevé dans les populations des régions urbaines³⁶ (les habitants d'une région métropolitaine de recensement). Enfin, ces indications récentes de Statistique Canada concernant le sous-dénombrement net du recensement de 2006 mettent en lumière les limites auxquelles les analyses statistiques utilisant ces données de recensement sont soumises; le sous-dénombrement étant inévitable et incontournable dans toute recherche utilisant les données de recensement (Castonguay 2005). En effet, bien que ces limites soient connues, les intégrer aux modèles statistiques s'avère impossible et, par conséquent, on ne peut que les mentionner lors de l'interprétation des résultats.

Méthode de répartition des réponses multiples aux questions linguistiques

Depuis quelques années, les recensements admettent les réponses multiples à certaines questions dont les questions linguistiques. Ainsi, un nombre non négligeable de répondants déclarent plus d'une langue dans le cas de questions telles que la langue maternelle, la langue d'usage à la maison, la langue de travail, etc. L'analyse de telles données complexes (puisque les réponses ne sont pas uniques) a souvent préoccupé les chercheurs en démolinguistique; ce qui les a poussés à rechercher une méthode permettant de répartir ces réponses multiples de la manière la plus adéquate possible. À ce jour, on observe deux principales méthodes de répartition des populations ayant fourni des réponses multiples aux questions linguistiques des recensements. Dans un premier temps, il y a la méthode traditionnelle utilisée par Statistique Canada³⁷ qui consiste en une répartition égalitaire des

³⁵ Le taux de sous-dénombrement net au recensement canadien de 2006 des personnes dont la langue maternelle est l'anglais est supérieur au taux de sous-dénombrement net des personnes dont la langue maternelle est le français (2,31 % comparativement à 0,52 %). Le taux de sous-dénombrement net des allophones, c'est-à-dire les personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, est plus élevé (6,89 %) (Statistique Canada 2010)

³⁶ Le taux de sous-dénombrement net est de 2,87 % dans le cas des personnes qui auraient dû être dénombrées dans l'une des régions métropolitaines de recensement (RMR). Ce taux est légèrement supérieur au taux de sous-dénombrement net des personnes ne vivant pas dans une RMR (2,25 %) (Statistique Canada 2010)

³⁷ Il est difficile de savoir exactement depuis quand Statistique Canada utilise cette méthode de répartition des réponses multiples. On sait cependant que Statistique Canada a élargi l'éventail des réponses possibles (permettant les réponses multiples ou doubles) et a commencé à publier le nombre de personnes ayant fourni des réponses

réponses multiples entre les catégories linguistiques courantes. Cette méthode propose la répartition des réponses multiples en trois catégories : le français, l'anglais et les autres langues non officielles ou langues tierces (Paillé 2008), dans le but de faciliter la description et l'analyse des données. Dans les analyses à venir, c'est cette méthodologie de répartition des réponses multiples qui est utilisée. Cependant, une catégorie de réponse supplémentaire a été ajoutée, les bilingues français - anglais. Dans un second temps, Michel Paillé a proposé une méthode nouvelle de répartition des réponses multiples misant sur le français. Ainsi, les trois catégories de réponses linguistiques uniques (français, anglais et tierce) demeurent intactes alors que deux catégories de réponses multiples sont créées : réponses multiples incluant le français et réponses multiples sans le français. La première catégorie regroupe tous les cas de réponses multiples où le français est présent³⁸ alors que la deuxième catégorie ne correspond en fait qu'à une seule catégorie de réponses multiples, celle où les répondants parlent et (ou) utilisent l'anglais et d'autres langues tierces (Paillé 2008). Comme cette méthodologie de répartition des réponses multiples est encore peu utilisée, puisque toute récente, et potentiellement mal adaptée aux études sur la langue de travail³⁹, elle n'a pas été retenue pour les analyses qui suivent. Enfin, il est certain que la méthode retenue a ses limites, principalement concernant la perte d'informations sur le multilinguisme, mais ces dernières représentent un moins grand obstacle que celles posées par la méthode de Paillé.

2.1.2 Découpage géographique

La langue de travail, dans les analyses à venir, est étudiée en fonction non pas du lieu de résidence des travailleurs immigrants, mais bien selon l'endroit où ils travaillent. Ceci représente une innovation considérable puisque les analyses en démolinguistique se concentrent généralement sur le lieu de résidence. De ce fait, les analyses des chapitres subséquents font abstraction des immigrants ayant un lieu de travail à l'extérieur du Québec, mais elles incluent ceux résidant à l'extérieur du Québec qui ont un lieu de travail au Québec. Dans le cas des immigrants n'ayant pas d'adresse de travail fixe ou encore travaillant à domicile, leur lieu de résidence est considéré comme leur lieu de travail. Enfin, la figure

multiplés aux questions de « Langue maternelle » à la suite du recensement de 1981 et de « Langue d'usage » à la suite du recensement de 1986 (Paillé 2008, Conseil de la langue française 1994)

³⁸ Regroupant les groupes de réponses multiples suivant : Français et anglais, Français et langue tierce et Français, anglais et langue tierce

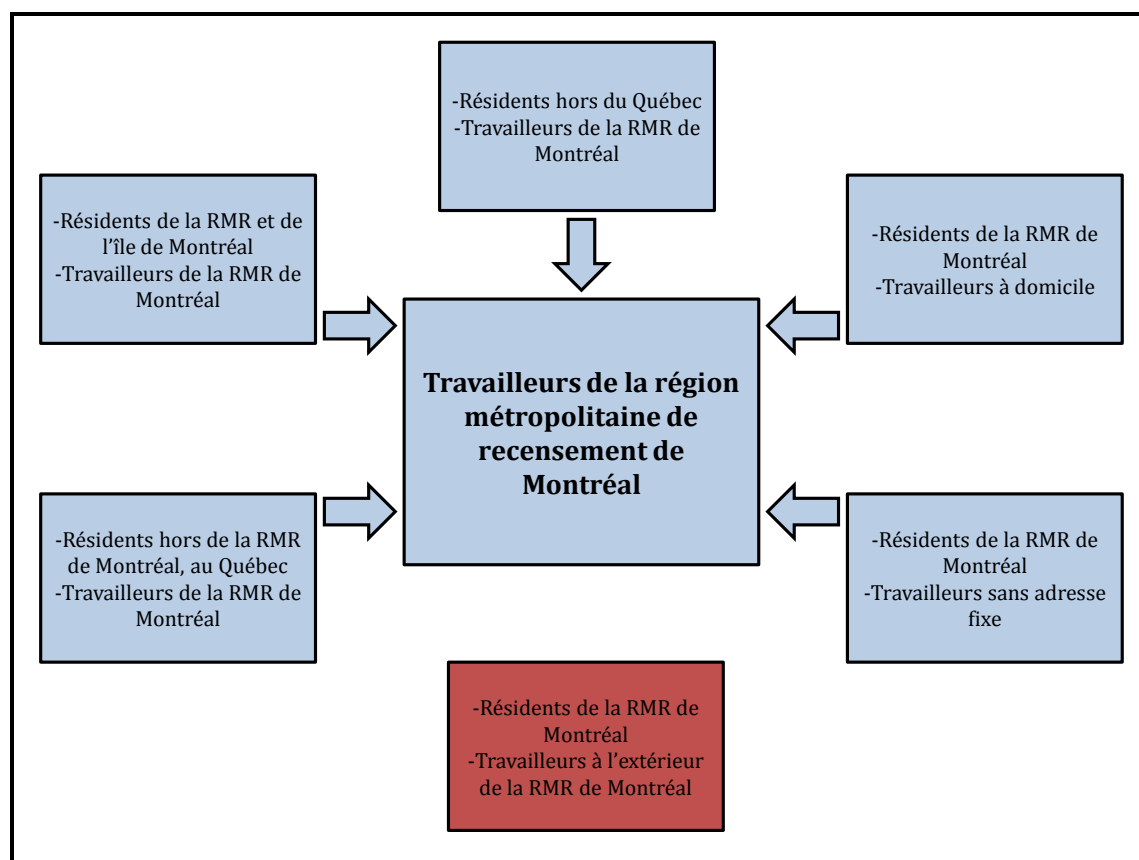
³⁹ Pour cause de faibles effectifs dans certaines catégories lorsque la langue de travail des immigrants est prise en compte, ce qui ne permet pas de procéder à des analyses statistiquement significatives

suivante illustre schématiquement la composition du lieu de travail qu'est la RMR de Montréal et montre clairement (en rouge) qui sont les travailleurs exclus.

Figure 2.1

Provenance de la population occupée immigrante qui travaille dans la RMR de Montréal

Québec, 2006



Source : Commande CO-1089 de Statistique Canada, Office québécois de la langue française

Moffet (2008) signale une contrainte des analyses en démolinguistique selon le lieu de travail. Elle avance, dans son rapport, que les relations entre les pratiques linguistiques et le lieu de travail s'avèrent la plupart du temps nulles lorsqu'elles sont contrôlées par la langue maternelle des répondants. D'un autre côté, Béland (2004) et l'Office québécois de la langue française (2006, 2008) soutiennent que les analyses de la langue de travail sont incomplètes

lorsqu'elles se limitent au lieu de résidence des travailleurs, notamment, par exemple, en excluant des analyses l'effet des navetteurs. De même, Béland (2004) affirme que les données sur les résidents de l'île de Montréal produisent une image erronée de la langue du travail lorsqu'elles sont utilisées dans les analyses en démolinguistique puisqu'un nombre non négligeable de personnes travaillent sur l'île, y influençant l'usage des langues (au travail notamment), mais sont exclues des statistiques parce qu'elles n'y résident pas. C'est ce point de vue qui est retenu ici et qui explique pourquoi les analyses à venir seront produites selon le lieu de travail.

2.1.3 Population étudiée

Pour les analyses à venir, la population à l'étude est la population immigrante québécoise occupée⁴⁰. Dans un premier temps, Statistique Canada (2008A) définit la population des immigrants comme étant l'ensemble des personnes ayant le statut d'immigrant reçu au Canada. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont donné le droit de résider au Canada en permanence. Dans le cas présent, seuls les immigrants admis au Québec sont retenus. Dans un second temps, l'Office québécois de la langue française (2006, 2008) reprend la définition de Statistique Canada (2008A) des personnes occupées. Ainsi, les personnes occupées, sous-groupe de la population active, regroupent les personnes qui, au cours de la semaine ayant précédé le jour du recensement (16 mai 2006) :

- a) avaient fait un travail quelconque à un emploi salarié ou à leur compte ou sans rémunération dans une ferme ou une entreprise familiale ou dans l'exercice d'une profession;
- b) étaient absentes de leur travail ou de l'entreprise, avec ou sans rémunération, toute la semaine à cause de vacances, d'une maladie, d'un conflit de travail, ou encore pour d'autres raisons.

⁴⁰ Benjamin (2001) souligne que la composition de la population immigrante recensée est tributaire, d'une part, des différents courants migratoires qui ont caractérisé l'immigration passée et récente et, d'autre part, des facteurs qui interviennent sur l'attrition des effectifs en raison de la mortalité, de l'émigration ou encore du sous-dénombrement des personnes au recensement.

2.1.4 Méthodes

Dans le but de répondre aux questions de recherche précédemment exposées, les analyses à venir se dérouleront en deux étapes. Premièrement, une analyse descriptive par tableaux croisés est effectuée pour dresser le portrait de la langue de travail de la population immigrante occupée de la région métropolitaine de recensement de Montréal. Ce type d'approche descriptive se retrouve couramment dans les études et recherches en démolinguistique. La dimension innovatrice de ce mémoire de maîtrise se situe dans la seconde partie des analyses où une approche explicative, à l'aide d'analyses multivariées par régression logistique, est utilisée afin de repérer les facteurs explicatifs ou les variables associées à l'utilisation du français ou de l'anglais comme langue de travail et d'en estimer les impacts.

Analyses descriptives

Comme le mentionne Valiquette (2009), la majorité de l'information recueillie en sciences humaines et sociales se présente sous forme de données catégorielles. Avec ce type de données, il est préférable, pour faire ressortir les profils ou les relations entre les diverses catégories, d'utiliser les tableaux de contingence à plusieurs entrées, ou tableaux croisés. De ce fait, les tableaux croisés permettent de présenter efficacement les données de recensement. Dans le but de tester l'indépendance des catégories de données dans les tableaux croisés, il est généralement admis d'effectuer des tests de chi-carré (Wonnacott et Wonnacott 1991). Cependant, les données de recensement se prêtent mal à ce type de test puisque la valeur du chi-carré est fortement influencée par l'effectif. Ainsi, dans les analyses mettant en scène des données de recensement, les effectifs sont trop volumineux et les résultats de chi-carré s'avèrent biaisés. Pour la même raison, il est impossible d'effectuer des tests t de Student de différence de moyennes sur les données provenant du recensement. Enfin, alors que les tableaux de contingence offrent d'excellentes sources d'informations descriptives sur les données en sciences humaines et sociales, il est primordial de garder en tête que, comme le mentionnent Moffet, Béland et Delisle (2008), pour estimer les interactions entre les variables indépendantes et leur effet sur la variable dépendante, il est nécessaire d'employer d'autres méthodes d'analyse qui permettent de prendre simultanément en compte l'effet de plusieurs variables. Ces arguments de Moffet, Béland et Delisle (2008) justifient la seconde approche utilisée dans cette étude, soit l'approche explicative par régression logistique.

Régression logistique

La régression logistique se définit comme une technique permettant d'ajuster une surface de régression à des données lorsque la variable dépendante est dichotomique. Dans les recherches démographiques, cette technique est utilisée pour des études ayant pour but de vérifier si des variables indépendantes peuvent prédire une variable dépendante dichotomique (Carpentier 2004, Desjardins 2007, Godin et Renaud 2005). Contrairement à la régression linéaire multiple, la régression logistique n'exige pas les conditions de normalité, de linéarité et d'homoscédasticité (distribution identique et indépendante des variances) pour toutes les variables indépendantes appelées « prédictors » (Kennedy 2003, Vaillancourt 2009). Enfin, l'équation pour la régression logistique, telle que définie par Desjardins (2007), se lit comme suit et correspond au logarithme naturel de la probabilité d'appartenir à un groupe divisé par la probabilité de ne pas faire partie du groupe :

$$\text{Ln} \left(\frac{\hat{Y}}{1 - \hat{Y}} \right) = A + \sum B_j X_{ij}$$

Deux conditions d'application sont liées à l'utilisation de la régression logistique. D'une part, cette technique s'applique uniquement à de grands échantillons pour atteindre un bon niveau de stabilité et donc, un nombre minimal de cinquante cas par prédictor est suggéré. D'autre part, cette technique s'avère très sensible à la multicolinéarité entre les prédictors. Il est ainsi nécessaire d'effectuer des matrices de corrélation entre les prédictors avant l'élaboration du modèle de régression logistique (Desjardins 2007, Kennedy 2003, Vaillancourt 2009). Ces conditions d'application de la régression logistique étant moins rigides que les postulats à respecter pour la régression linéaire, Vaillancourt (2009) estime que cette technique est en mesure de fournir des estimations et des prédictions de moins bonne qualité que la régression linéaire. L'interprétation des résultats revêt donc, à cet égard, une importance particulière. De plus, si les deux hypothèses de la régression logistique ne sont pas respectées lors de l'utilisation du modèle, plusieurs conséquences néfastes sont à prévoir : tout d'abord, les coefficients trouvés pourraient être biaisés et inefficaces; aussi, l'inférence statistique pourrait se révéler invalide et enfin, certaines observations (valeurs

extrêmes) pourraient influencer indûment l'estimation des paramètres (Kennedy 2003, Vaillancourt 2009).

Le résultat de la régression logistique n'est pas une valeur comme la régression linéaire, mais bien une probabilité. Précisément, les résultats obtenus par le modèle de régression logistique sont des *Logits* qu'on se doit de modifier en rapport de cote ou en probabilités associées afin de pouvoir les interpréter (Desjardins 2007, Kennedy 2003, Vaillancourt 2009). Les formules suivantes sont utilisées pour modifier les *Logits* :

$$e^{\beta} = \text{Rapport de cote}$$

$$\left(\frac{e^{-\text{logit}}}{1 + e^{-\text{logit}}} \right) = \text{Probabilité associée}$$

$$\text{où } \text{logit} = \beta_0 + \beta_1 x_1 + \dots + \beta_i x_i$$

Enfin, des tests de multicolinéarité ont été effectués avant la création des modèles afin de s'assurer que les variables prises en considération ne font pas l'objet de multicolinéarité entre elles. Les modèles ont également été validés à l'aide de leur test global de chi carré. Dans les deux cas, ces tests ont révélé que les modèles sont adéquats. Pour terminer, deux tests supplémentaires de qualité de prédiction et du pouvoir discriminant du modèle seront effectués afin de s'assurer que l'utilisation du modèle est bel et bien justifiée et qu'il a été adéquatement appliqué (Vaillancourt 2009).

2.2 Variables

Cette seconde partie du chapitre méthodologique porte sur les variables qui seront utilisées tout au long des analyses à venir. La variable à expliquer, la langue de travail des immigrants québécois occupés, sera, dans un premier temps, brièvement présentée. Par la suite, les variables indépendantes seront mises de l'avant et rapidement définies. Finalement, quelques limites et omissions seront mentionnées.

2.2.1 Description de la variable dépendante

Statistique Canada (2008A) définit la variable « *Langue de travail* » comme étant la langue que le recensé utilisait le plus souvent ou régulièrement au travail au moment du recensement. La langue de travail est abordée par une question directe à deux volets dans les recensements canadiens depuis 2001. Cette question a été posée à une personne sur cinq (questionnaire long soumis à 20 % des Canadiens) âgée de quinze ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel. De plus, ces personnes devaient occuper un emploi depuis le 1^{er} janvier 2005 (Statistique Canada 2008A, Statistique Canada 2006). La question sur la langue de travail au recensement de 2006 se lisait comme suit :

Question 48

- A) Dans cet emploi, quelle langue cette personne utilisait-elle le plus souvent?
- B) Cette personne utilisait-elle régulièrement une autre langue dans cet emploi?

2.2.2 Description des variables indépendantes

Dans leur publication « *Une revue des études québécoises sur les facteurs d'intégration des immigrants* », Piché et Bélanger (1995) développent un cadre conceptuel des études portant sur l'intégration des immigrants. Dans un premier temps, ils mentionnent l'importance des variables contextuelles (déterminants situationnels des sociétés d'origine et d'accueil) dans les études sur l'intégration des immigrants. Selon eux, la variable « période d'immigration » sert régulièrement de variable de substitution⁴¹ afin de synthétiser le contexte socio-économique et politique de la société d'accueil au moment de la migration. Ensuite, ils indiquent le caractère primordial des caractéristiques et conditions pré- et postmigratoires dans la compréhension de l'intégration des immigrants. D'un côté, la langue maternelle, la connaissance des langues officielles canadiennes (connaissance du français et de l'anglais), la scolarité et les origines socio-économique, ethnique et géolinguistique des immigrants sont des exemples de ces caractéristiques prémigratoires. D'un autre côté, la langue d'usage à la maison, le contact avec le monde scolaire, la catégorie d'admission et la nature de l'emploi (emploi à plein temps ou à temps partiel, secteur d'industrie et

⁴¹ Aussi appelée variable proxy

professions) sont des exemples de caractéristiques postmigratoires soulevées par Piché et Bélanger (1995). Enfin, le tableau qui suit (tableau 2.1) est inspiré des variables proposées par Piché et Bélanger (1995). Il présente et décrit brièvement les variables indépendantes qui seront utilisées dans les analyses subséquentes. Ces variables, bien qu'elles découlent d'un texte portant sur l'intégration des immigrants (Piché et Bélanger 1995), sont parfaitement adéquates pour l'étude de la langue de travail pour deux raisons. Premièrement, d'autres travaux sur la langue de travail des immigrants utilisent ces variables (Béland 2008, Béland 2004, Carpentier 2004, Conseil de la langue française 1994, Moffet 2008, Office québécois de la langue française 2008, Statistique Canada 2008B) et deuxièmement, il ne faut pas perdre de vue que la langue de travail est une des nombreuses composantes de l'intégration linguistique des immigrants (Baillargeon 1997, Benjamin 2001, Chicha et Charest 2008, Lapierre Vincent 2005, Lapierre Vincent 2004, Manègre 1993, McAll 1992, Serré 2000, Veltman et Panneton 1989).

Tableau 2.1

Les variables indépendantes et leur définition

Nom	Code	Définition ⁴²
Caractéristiques démographiques personnelles et du ménage		
Âge	age2544 age45plus	Âge au dernier anniversaire de naissance
Sexe	sex_f	Sexe du recensé
Scolarité³⁰	ed_1 ed_2 ed_3	Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu par le recensé
Présence d'enfants	enfant	Présence d'au moins un enfant âgé de 5 à 17 ans dans le ménage
Caractéristiques linguistiques		
Langue maternelle³⁰	lmat_1 lmat_2	Première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé
Interaction linguistique³⁰	autrefra autrexang autrexautre	Langue que le recensé parlait le plus souvent ou de façon régulière à la maison lorsque ce dernier est de langue maternelle tierce
Caractéristiques migratoires		
Lieu de naissance⁴³	francotrope anglotrope	Pays où est né le recensé, s'il est né à l'extérieur du Canada, classé selon l'influence linguistique du pays
Année d'immigration³⁰	per_2 per_3 per_4 per_5	Année au cours de laquelle le recensé a obtenu le statut d'immigrant reçu ⁴⁴
Âge à l'immigration	immig1524 immig2544 immig45plus	Âge du recensé lorsqu'il a obtenu le statut d'immigrant reçu ⁴⁵
Caractéristiques sur le marché du travail		
Secteur d'industrie³⁰	ind_2 ind_3 ind_4	Nature générale de l'activité de l'établissement où travaille le recensé ⁴⁶
Professions³⁰	prof2 prof3 prof4 prof5	Genre de travail que faisait le recensé pendant la semaine de référence ⁴⁷

Source : CDR 2009, Statistique Canada 2008A

⁴² Voir l'Annexe 12 pour une description détaillée des variables

⁴³ Voir l'Annexe 13 pour le classement francotrope, anglotrope ou autre des pays de naissance des migrants

⁴⁴ Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence (Statistique Canada 2008A)

⁴⁵ Idem (Statistique Canada 2008A)

⁴⁶ Selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de 2002

⁴⁷ Selon la Classification nationale des professions pour statistiques de 2006 (CNP-S 2006)

Alors que les recensements canadiens sont reconnus comme étant une source incontournable de variables pour les études démographiques⁴⁸ et démolinguistiques⁴⁹, ils n'incluent pas deux variables qui auraient été primordiales dans le cadre de notre analyse, soit la connaissance du français ou de l'anglais à l'arrivée et la catégorie d'admission, et ils ne fournissent aucun élément d'information permettant de les déduire. Ainsi, selon plusieurs auteurs (Benjamin 2001, Carpentier 2004, Lapierre Vincent 2004, Monnier 1995, Piché et Bélanger 1995, Serré 2000 et Veltman et Panneton 1989), la connaissance du français ou de l'anglais à l'arrivée facilite et oriente l'intégration des immigrants. Par ailleurs, Béland (2008), Chicha et Charest (2008), McAll (1992) et Renaud et coll. (2001) mettent en lumière les liens forts unissant l'intégration linguistique et économique des immigrants et la catégorie d'admission (indépendant, économique, réfugié ou regroupement de famille) selon laquelle ils ont été accueillis au pays. Dans ce contexte, les variables « *connaissance des langues officielles à l'arrivée* » et « *catégorie d'immigration* » seront forcément exclues des tableaux et analyses des chapitres suivants, et ce, malgré leur importance dans les études démolinguistiques.

La fiabilité des variables linguistiques

Pour terminer, avant d'entreprendre les analyses statistiques, il est important d'aborder la question de la fiabilité des données. D'un point de vue strictement statistique, Statistique Canada effectue des tests postcensitaires afin de vérifier la fiabilité et la comparabilité de ses données. Bien que les variables découlant des recensements canadiens soient d'excellente qualité, Statistique Canada (2006) mentionne que les taux de non-réponse pour l'ensemble des variables linguistiques du recensement de 2006 varient de 3,5 % pour la question concernant la connaissance des langues non officielles à 2,1 % pour la question concernant la langue maternelle. De plus, Statistique Canada (2006) souligne que les statistiques du recensement de 2006 concernant la connaissance des langues officielles pourraient sous-estimer la catégorie de réponse « Français et anglais » et surestimer la catégorie de réponse « Français seulement ». Ceci pourrait, entre autres, s'expliquer par une demande qui a circulé par courriel dans les jours précédents le recensement 2006 et qui appelait les francophones à favoriser la connaissance unique du français dans le but, selon les auteurs du courriel, de conserver les acquis des francophones. Il est toutefois admis que ce courriel a eu peu d'effet sur la population immigrante. D'un autre côté, l'Office québécois de la

⁴⁸ Comparativement aux recensements d'autres pays occidentaux ou aux pays du Sud (Tabutin 2002)

⁴⁹ Particulièrement au Québec (Termote 2008)

langue française (2006) rapporte que la variable « *Langue de travail* » comporte une certaine incertitude reliée à l'interprétation des deux volets de la question. Ainsi, il constate que bien que les recensés semblent faire la distinction entre les termes « le plus souvent » au volet A de la question et « régulièrement » au volet B, il n'est pas certain que les réponses obtenues au volet B soient le fait de langues utilisées de façon habituelle et non pas seulement à l'occasion. Cette incertitude liée à la compréhension des volets de la question sur la langue de travail est contournée dans les analyses puisque seul le volet A est utilisé pour caractériser la variable « *Langue de travail* ». L'OQLF ajoute également qu'il est possible que le recensé se réfère aux langues utilisées dans son milieu de travail bien qu'il ne les ait pas ou très peu utilisées. Enfin, Termote (2008) fait ressortir quelques limites quant à l'utilisation des variables linguistiques provenant des recensements canadiens. Il souligne le caractère souvent subjectif et plus ou moins précis des questions linguistiques dans les recensements; laissant ainsi de l'espace à de l'interprétation personnelle de la part des recensés alors que les questions de recensement doivent être, par définition, simples, factuelles et compréhensibles par tous⁵⁰.

⁵⁰ Tabutin 2002

CHAPITRE 3 LANGUE DE TRAVAIL DE LA POPULATION IMMIGRANTE OCCUPANT UN EMPLOI DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT (RMR) DE MONTRÉAL, UNE ANALYSE DESCRIPTIVE

Cette première section de résultats a pour but de dresser un portrait de la langue de travail de la population immigrante occupant un emploi dans la RMR de Montréal selon une multitude de variables explicatives. Les méthodes utilisées afin de relever la situation de la langue de travail de la population immigrante consistent en la présentation de tableaux de fréquences et de graphiques. Ces tableaux et graphiques montrent que, règle générale, la population immigrante occupant un emploi dans la RMR de Montréal en 2006 utilise principalement le français au travail dans une proportion d'environ 50 %. En outre, le tiers de cette population utilise majoritairement l'anglais au travail, alors qu'un peu plus du dixième utilise également le français et l'anglais. Dans le but de raffiner et de préciser ce portrait de la langue de travail de la population immigrante, plusieurs variables explicatives seront mises à contribution. Par ailleurs, les variables explicatives sont regroupées en trois axes d'analyse constituant les trois parties de ce chapitre. Dans un premier temps, la langue de travail de la population immigrante est examinée selon les variables sociodémographiques, migratoires et du marché de l'emploi. Par la suite, elle est observée sous l'angle des variables linguistiques. Pour terminer, elle est examinée selon la période d'arrivée au Québec du migrant.

3.1 La langue de travail de la population immigrante occupant un emploi dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal selon les variables sociodémographiques, migratoires et du marché de l'emploi

Cette première section des résultats d'analyses descriptives se concentre sur les variables sociodémographiques, migratoires et du marché de l'emploi pouvant être associées au choix de la langue de travail de la population immigrante. Dans un premier temps, la langue de travail selon les variables sociodémographiques classiques telles que le sexe de l'immigrant, la présence d'au moins un enfant dans son ménage, la scolarité et l'âge sera présentée. Dans un second temps, la langue de travail en fonction des variables migratoires de l'âge à l'immigration et du pays de provenance sera abordée. Finalement, la langue de travail

des immigrants selon deux variables du marché de l'emploi, l'industrie et la profession, sera commentée.

3.1.1 Les variables sociodémographiques

Dans un premier temps, deux variables sociodémographiques présentent des résultats similaires quant à la langue de travail de la population immigrante occupant un emploi dans la RMR de Montréal. En effet, les proportions d'utilisation du français, de l'anglais et du bilinguisme français-anglais au travail sont pour ainsi dire identiques, peu importe le sexe⁵¹ de l'immigrant ou la présence d'au moins un enfant dans son ménage⁵². Les proportions d'utilisation du français au travail sont légèrement supérieures à 50 %, alors que celles de l'utilisation de l'anglais au travail varient entre 32 et 34 % et qu'elles se maintiennent entre 12 et 13 % pour ce qui est de l'utilisation du bilinguisme français-anglais au travail.

Tableau 3.1

Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par la scolarité – le plus haut certificat, grade ou diplôme obtenu

Région métropolitaine de Montréal, 2006

		Plus haut certificat obtenu				Total	
		Aucun	Secondaire	Collégial	Universitaire		
Langue de travail	Français	Effectif	25 500	59 425	30 825	74 760	190 510
		Pourcentage	52 %	52 %	52 %	49 %	51 %
	Anglais	Effectif	13 910	34 650	19 195	55 665	123 420
		Pourcentage	28 %	31 %	32 %	36 %	33 %
	Tierce	Effectif	5 175	5 095	1 420	3 860	15 550
		Pourcentage	11 %	4 %	2 %	3 %	4 %
	Bilingue	Effectif	4 455	14 195	8 295	19 485	46 430
		Pourcentage	9 %	13 %	14 %	13 %	12 %
	Total		49 040	113 365	59 735	153 770	375 910

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilations personnalisées

⁵¹ Voir l'Annexe 14 pour le tableau de fréquences détaillé

⁵² Voir l'Annexe 15 pour le tableau de fréquences détaillé

Comme le montre le tableau 3.1⁵³, le fait de n'avoir aucun diplôme est associé à une plus grande utilisation d'une langue tierce au travail. La proportion d'utilisation d'une langue tierce au travail s'élève à 11 % pour les immigrants ne possédant aucun diplôme d'études, alors que ceux en détenant un varient entre 2 et 4 %. Aussi, le fait de n'avoir aucun diplôme est associé à une plus faible utilisation du bilinguisme au travail. L'utilisation du bilinguisme au travail par les immigrants ne possédant aucun diplôme d'études se chiffre à 9 % par rapport à 13-14 % pour tous les autres. Par ailleurs, les proportions d'utilisation de l'anglais au travail augmentent au fur et à mesure que la scolarité des immigrants augmente. Avec une proportion d'utilisation de l'anglais au travail de 28 % pour les immigrants sans scolarité, elles passent à 31 % pour les immigrants possédant un diplôme d'études secondaires, puis à 32 % pour ceux détenant un diplôme d'études collégiales ou équivalent, pour finalement se situer à 36 % pour les immigrants possédant un diplôme universitaire. Enfin, l'utilisation du français au travail varie très peu selon la scolarité des immigrants, puisqu'elle se situe légèrement au-dessus de 50 % peu importe le niveau de scolarité. Les immigrants possédant un diplôme universitaire représentent la seule exception puisqu'ils ont une proportion d'utilisation du français au travail légèrement sous la barre des 50 %. En terminant, il est intéressant de constater qu'il n'y a pas plus d'utilisation du bilinguisme au travail chez les immigrants possédant une scolarité élevée (un diplôme universitaire) que chez ceux ayant une scolarité moindre.

Dans un troisième temps, un portrait intéressant de la langue de travail de la population immigrante peut être dressé lorsqu'est considéré l'âge⁵⁴. Ainsi, plus les immigrants sont âgés, moins ils utilisent le français au travail et plus ils utilisent l'anglais. En effet, la proportion d'utilisation du français au travail chez les immigrants âgés de 15 à 24 ans est de 54 %, alors qu'elle diminue à 52 % pour les immigrants âgés de 25 à 44 ans et qu'elle se situe à 49 % chez les immigrants de 45 ans et plus. Pour ce qui est de l'anglais au travail, la proportion d'utilisation chez les immigrants âgés de 15 à 24 ans est de 25 %, alors qu'elle s'élève à 32 % pour les immigrants âgés de 25 à 44 ans et que, finalement, elle se situe à 35 % chez les immigrants de 45 ans et plus. Enfin, tout comme pour l'utilisation de la langue française au

⁵³ La scolarité des immigrants est mesurée à l'aide de la variable du plus haut certificat, grade ou diplôme obtenu. Une part importante de la population immigrante occupant un emploi dans la RMR de Montréal (41 %) possède une scolarité élevée en détenant au minimum un diplôme universitaire. De même, un peu moins du tiers (30 %) possèdent un diplôme secondaire ou d'apprentis. Aussi, 16 % des immigrants possèdent un diplôme d'études collégiales. Enfin, une part non négligeable de la population immigrante (13 %) ne possède aucun diplôme d'études et donc a une scolarité très basse ou inexistante.

⁵⁴ Voir l'Annexe 16 pour le tableau de fréquences détaillé

travail, plus les immigrants sont jeunes, plus les proportions d'utilisation du bilinguisme au travail sont élevées; la proportion d'utilisation du bilinguisme au travail s'élève à 19 % pour les immigrants âgés de 15 à 24 ans, alors qu'elle se situe à 11-12 % pour les immigrants âgés de 25 ans et plus.

3.1.2 Les variables migratoires

En complément du portrait de la langue de travail observée selon l'âge des immigrants au moment du recensement de 2006, il est intéressant de considérer la langue de travail en fonction de l'âge du migrant au moment de la réception de son statut d'immigrant reçu⁵⁵. Alors que les proportions d'utilisation du français ou de l'anglais au travail varient peu chez les immigrants arrivés avant l'âge de 45 ans, les immigrants arrivés à 45 ans et plus utilisent davantage l'anglais⁵⁶ que le français⁵⁷ au travail. Pour terminer, plus les immigrants sont âgés au moment de leur arrivée, plus les proportions d'utilisation d'une langue tierce au travail augmentent et, inversement, plus celles de l'utilisation du bilinguisme français-anglais au travail diminuent.

Une seconde variable migratoire importante à considérer dans le but de cerner la situation linguistique de la population immigrante occupant un emploi dans la RMR de Montréal est le pays de provenance et l'influence linguistique⁵⁸ liée à ce dernier. Effectivement, il est intéressant de vérifier s'il existe, en 2006, un lien entre l'influence linguistique francotrope ou anglotrope du pays de provenance des immigrants et la langue de travail choisi par ces derniers.

⁵⁵ On observe que près de la moitié des immigrants occupant un emploi dans la RMR de Montréal sont arrivés alors qu'ils étaient âgés de 25 à 44 ans (47 %). De même, 26 % des immigrants sont arrivés âgés de 15 à 24 ans et 23 % sont arrivés à l'âge de 14 ans et moins. Enfin, très peu d'immigrants sont arrivés à 45 ans et plus (3 %). Voir l'Annexe 17 pour le tableau de fréquences détaillé

⁵⁶ Proportion d'utilisation de l'anglais au travail à 36 % pour les immigrants arrivés à 45 ans et plus en comparaison à 32-34 % pour ceux arrivés avant 45 ans

⁵⁷ Proportion d'utilisation du français au travail à 46 % pour les immigrants arrivés à 45 ans et plus en comparaison à 50-52 % pour ceux arrivés avant 45 ans

⁵⁸ Voir les Annexes 12 et 13 pour la définition d'influence linguistique du pays de provenance ainsi que pour la liste détaillée des pays incluent dans chacune des catégories : la majorité (63 %) des immigrants proviennent d'un pays d'influence francotrope, 20 % pour les immigrants provenant de pays sans influence linguistique particulière et 17 % pour les immigrants provenant de pays d'influence linguistique anglotrope.

Tableau 3.2

Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par l'influence linguistique du pays de provenance

Région métropolitaine de Montréal, 2006

		Influence linguistique du pays de provenance				
		Francotrope	Anglotrope	Autre	Total	
Langue de travail	Français	Effectif	161 455	7 385	21 665	190 505
		Pourcentage	68 %	12 %	29 %	51 %
	Anglais	Effectif	38 630	47 650	37 125	123 405
		Pourcentage	16 %	75 %	50 %	33 %
	Tierce	Effectif	7 660	1 860	6 030	15 550
		Pourcentage	3 %	3 %	8 %	4 %
	Bilingue ⁵⁹	Effectif	30 400	6 440	9 580	46 420
		Pourcentage	13 %	10 %	13 %	12 %
	Total		238 145	63 335	74 400	375 880

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilations personnalisées

Le tableau 3.2 indique que les immigrants provenant de pays d'influence linguistique francotrope utilisent majoritairement le français au travail, avec une proportion d'utilisation s'élevant à 68 %. En revanche, les immigrants provenant de pays d'influence linguistique anglotrope utilisent majoritairement l'anglais au travail, avec une proportion d'utilisation s'élevant à 75 %. De plus, à partir des résultats de ce tableau, on constate que les immigrants provenant de pays d'influence linguistique anglotrope se révèlent moins enclins à utiliser le bilinguisme au travail en comparaison avec les immigrants provenant de pays d'influence linguistique francotrope ou provenant de pays sans influence linguistique particulière. La proportion d'utilisation du bilinguisme au travail s'élève à 10 % pour les immigrants provenant d'un pays d'influence linguistique anglotrope versus 13 % pour les immigrants des autres provenances. Dans le cas des immigrants provenant de pays sans influence linguistique particulière, la moitié d'entre eux utilisent principalement l'anglais au travail alors que moins du tiers (29 %) utilisent le français. Cette statistique ne peut que susciter la réflexion : y a-t-il un problème d'orientation linguistique des immigrants provenant de pays sans influence linguistique envers l'utilisation principale du français au travail ou est-ce un effet de la

⁵⁹ Langues française et anglaise

catégorisation utilisée⁶⁰? Bien que la seconde option semble la plus probable à la lumière des résultats obtenus jusqu'à maintenant, il sera d'autant plus important de porter une attention particulière aux résultats à venir afin de déceler s'il existe ou non un potentiel problème d'orientation de certains immigrants vers l'utilisation du français au travail.

3.1.3 Les variables du marché de l'emploi

Comme il a déjà été spécifié que seule la population immigrante occupant un emploi dans la RMR de Montréal⁶¹ était à l'étude, les variables du marché de l'emploi de l'industrie⁶² et de la profession⁶³ des immigrants seront discutées dans le but de compléter le portrait de la langue de travail. Ainsi, occuper un emploi dans l'industrie tertiaire des services liés à l'administration ou encore avoir une profession dans la vente et les services, dans le regroupement des professionnels⁶⁴ ou dans le regroupement des métiers⁶⁵ semble favoriser l'utilisation du français au travail. Les proportions d'utilisation du français au travail s'élèvent notamment à 58 % pour les immigrants œuvrant dans l'industrie tertiaire des services liés à l'administration et à 52 % pour ceux ayant un emploi dans la vente et les services ainsi que dans les regroupements des professionnels ou des métiers. Toutefois, occuper un emploi dans certaines autres industries ou professions (industries primaires et secondaires, industries tertiaires des services aux entreprises, professions dans les secteurs de la gestion, des affaires, finance et l'administration et professions dans le regroupement des professionnels) semble favoriser l'utilisation de l'anglais au travail par les immigrants, puisque les proportions d'utilisation de l'anglais au travail se situent entre 34 et 38 % pour ces secteurs industriels et ces professions. Enfin, les immigrants occupant un emploi dans les industries tertiaires des services aux particuliers ou aux entreprises; ou encore dans les professions de la gestion, des affaires, de la finance et de l'administration ou de la vente et des services utilisent le

⁶⁰ Dans le cas présent, la provenance des immigrants a été divisée en trois catégories : origine francotrope, anglotrope ou autre. La très grande majorité des études en démolinguistique divisent toutefois la provenance des immigrants en deux catégories : origine francotrope ou autre origine.

⁶¹ Sous-groupe de la population immigrante active

⁶² Voir l'Annexe 18 pour le tableau de fréquences détaillé

⁶³ Voir l'Annexe 19 pour le tableau de fréquences détaillé

⁶⁴ Le regroupement des professionnels est constitué de : Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées; Secteur de la santé; Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion; Arts, culture, sports et loisirs (Classification nationale des professions pour statistiques de 2006 (CNP-S 2006)) (Centre de données de recherche (CDR), 2009)

⁶⁵ Le regroupement des métiers est constitué de : métiers, transport et machinerie, professions propres au secteur primaire, transformation, fabrication et services d'utilité publique (Classification nationale des professions pour statistiques de 2006 (CNP-S 2006)) (Centre de données de recherche (CDR), 2009)

bilinguisme dans des proportions variant entre 13 et 15 %, ce qui représente, en moyenne, 5 % de plus que les autres secteurs industriels et professionnels.

3.2 La langue de travail de la population immigrante occupant un emploi dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal selon les variables linguistiques

Cette seconde section des résultats d'analyses descriptives se concentre sur les variables linguistiques pouvant influencer le choix de la langue utilisée au travail par la population immigrante occupant un emploi dans la RMR de Montréal. Ces variables linguistiques sont la langue maternelle, la langue d'usage à la maison et à la connaissance des langues officielles canadienne au moment du recensement. Dans le cas de cette dernière variable, il est à noter qu'elle est utilisée par défaut étant donné l'absence, dans le recensement, d'une variable qui permettrait de réellement mesurer le sens de l'intégration linguistique des immigrants à partir de l'arrivée de ces derniers en sol québécois : la connaissance linguistique au moment de l'arrivée.

Tableau 3.3

Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par la langue officielle canadienne connue au moment du recensement⁶⁶

Région métropolitaine de Montréal, 2006

		Langue officielle connue				Total	
		Français	Anglais	Français et anglais	Aucune		
Langue de travail	Français	Effectif	67 575	1 785	119 700	1 460	190 520
		Pourcentage	92 %	3 %	52 %	23 %	51 %
	Anglais	Effectif	975	55 115	66 155	1 165	123 410
		Pourcentage	1 %	86 %	28 %	18 %	33 %
	Tierce	Effectif	2 765	3 885	5 360	3 535	15 545
		Pourcentage	4 %	6 %	2 %	56 %	4 %
	Bilingue ⁶⁷	Effectif	2 520	2 775	40 960	170	46 425
		Pourcentage	3 %	4 %	18 %	3 %	12 %
	Total		73 835	63 560	232 175	6 330	375 900

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilations personnalisées

⁶⁶ Cette variable indique si le recensé peut soutenir une conversation en français seulement, en anglais seulement, en français et en anglais, ou dans aucune des deux langues officielles du Canada, auto-déclaration (CDR 2010)

⁶⁷ Langues française et anglaise

Utilisation du français ou de l'anglais au travail par la population immigrante occupant un emploi dans la RMR de Montréal

Plusieurs auteurs (Baillargeon 1997; Benjamin 2001; Carpentier 2004; Lapierre Vincent 2004; Monnier 1993; Piché et Bélanger 1995; Serré 2000; Veltman et Panneton 1989) mentionnent, dans leurs travaux, l'importance de la connaissance des langues comme déterminant du sens de l'intégration linguistique des immigrants. Bien que le tableau 3.3 ne présente pas la connaissance linguistique au moment de l'arrivée, il confirme tout de même les affirmations des auteurs mentionnés précédemment. En effet, le tableau 3.3 montre que la connaissance unique du français⁶⁸ entraîne une utilisation du français au travail dans 92 % des cas. De même, la connaissance unique de l'anglais entraîne une utilisation de l'anglais au travail dans 86 % des cas. Dans le même ordre d'idée, les tableaux 3.4 et 3.5 révèlent également un certain effet d'inertie de la connaissance et de l'utilisation préalables des langues. Par exemple, 78 % des immigrants de langue maternelle française et 79 % des immigrants ayant le français comme langue d'usage à la maison utilisent principalement le français au travail. En revanche, 74 % des immigrants de langue maternelle anglaise et 68 % des immigrants ayant l'anglais comme langue d'usage à la maison utilisent principalement l'anglais au travail. En outre, le tableau 3.3 indique que plus de la moitié (52 %) des immigrants occupant un emploi dans la RMR de Montréal et connaissant le français et l'anglais utilisent principalement le français au travail alors que moins du tiers (28 %) d'entre eux utilisent principalement l'anglais.

⁶⁸ Connaissance unique du français ou de l'anglais (langues officielles canadiennes), les recensés peuvent connaître une langue tierce, aucune information supplémentaire à ce sujet n'est fournie

Tableau 3.4

Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par la langue maternelle

Région métropolitaine de Montréal, 2006

		Langue maternelle			Total	
		Anglais	Français	Tierce		
Langue de travail	Anglais	Effectif	26 369	7 050	90 241	123 660
		Pourcentage	74 %	11 %	33 %	33 %
	Français	Effectif	5 064	50 990	134 696	190 750
		Pourcentage	14 %	78 %	49 %	51 %
	Tierce	Effectif	335	410	14 744	15 489
		Pourcentage	1 %	1 %	5 %	4 %
	Bilingue ⁶⁹	Effectif	3 866	7 328	35 304	46 498
		Pourcentage	11 %	11 %	13 %	12 %
	Total		35 634	65 778	274 985	376 397

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilations personnalisées

En somme toute, les tableaux 3.3 à 3.5 illustrent, du moins en partie, l'effet d'inertie mentionné par certains auteurs (Baillargeon 1997; Benjamin 2001; Monnier 1993; Piché et Bélanger 1995; Serré 2000) et relié à la connaissance des langues. Bien que cet effet d'inertie soit généralement associé à la connaissance préalable des langues, les trois tableaux présentés démontrent tout de même que la connaissance ou l'utilisation d'une seule des deux langues officielles canadiennes influence et dirige l'intégration linguistique des immigrants sur le marché du travail vers cette langue particulière.

⁶⁹ Langues française et anglaise

Tableau 3.5

Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par la langue d'usage à la maison

Région métropolitaine de Montréal, 2006

		Langue d'usage à la maison			Total	
		Anglais	Français	Tierce		
Langue de travail	Anglais	Effectif	56 387	11 516	55 656	123 559
		Pourcentage	68 %	9 %	34 %	33 %
	Français	Effectif	14 624	102 085	74 059	190 768
		Pourcentage	18 %	79 %	45 %	51 %
	Tierce	Effectif	1 202	1 450	12 850	15 502
		Pourcentage	1 %	1 %	8 %	4 %
	Bilingue ⁷⁰	Effectif	10 863	14 708	20 943	46 514
		Pourcentage	13 %	11 %	13 %	12 %
	Total		83 079	129 759	163 508	376 346

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilations personnalisées

Il ressort des tableaux 3.4 et 3.5 que l'utilisation du français au travail détient un avantage sur l'utilisation de l'anglais lorsque les immigrants ont une langue maternelle tierce ou encore utilisent une langue tierce à la maison. Alors que 49 % des immigrants de langue maternelle tierce et 45 % des immigrants ayant une langue tierce comme langue d'usage à la maison utilisent principalement le français au travail, 33 % de ceux de langue maternelle tierce et 34 % de ceux de langue d'usage tierce à la maison utilisent principalement l'anglais au travail.

Utilisation d'une langue tierce ou du bilinguisme au travail par la population immigrante occupant un emploi dans la RMR de Montréal

Pour débiter, il est important de mentionner que l'utilisation principale d'une langue tierce au travail est marginale. Les proportions d'utilisation d'une langue tierce au travail ne dépassent pas les 10 %, peu importe la langue maternelle⁷¹ ou la langue d'usage à la maison⁷². La seule exception réside chez les immigrants n'ayant aucune connaissance du français et de

⁷⁰ Langues française et anglaise

⁷¹ La proportion d'utilisation d'une langue tierce au travail pour les immigrants de langue maternelle tierce est de 5 % et de 1 % pour les immigrants de langue maternelle française ou anglaise, tableau 3.4

⁷² La proportion d'utilisation d'une langue tierce au travail pour les immigrants ayant une langue tierce comme langue d'usage à la maison tierce est de 8 % et de 1 % pour les autres, tableau 3.5

l'anglais, ces derniers utilisant principalement une langue tierce au travail dans 56 % des cas (tableau 3.3). Il faut toutefois relativiser cette statistique en signalant les petits nombres impliqués dans celle-ci. Effectivement, lorsque les nombres constituant les proportions d'utilisation sont considérés, il est constaté que les 56 % d'immigrants utilisant principalement une langue tierce au travail et ne connaissant ni le français ni l'anglais représentent en fait que 3 535 personnes.

D'un autre côté, malgré la perception de plusieurs immigrants sur le marché du travail (Chénard et Van Schendel 2002), les immigrants occupant un emploi dans la RMR de Montréal recensés en 2006 utilisent relativement peu le bilinguisme au travail. En effet, les tableaux 3.4 et 3.5 montrent que peu importe la langue maternelle ou la langue d'usage à la maison, les proportions d'utilisation du bilinguisme au travail varient entre 11 et 13 %. Il n'y a que les immigrants qui connaissent le français et l'anglais qui utilisent le bilinguisme au travail dans une plus grande proportion; 18 % (tableau 3.3).

La langue de travail de la population immigrante occupant un emploi dans la RMR de Montréal selon un croisement entre la langue maternelle et la langue d'usage à la maison

Le tableau 3.6 expose la répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par la langue maternelle et la langue d'usage à la maison et permet ainsi de visualiser un potentiel effet des transferts linguistiques sur la langue de travail⁷³. Certaines précautions sont toutefois de mise afin d'utiliser correctement le concept de « transfert linguistique ». Les transferts linguistiques qu'il est possible d'observer à partir du tableau 3.6 se déroulent sur la durée de toute la vie et, par conséquent, il est impossible de savoir quand lesdits transferts linguistiques ont été effectués, soit avant ou à la suite de la migration au Québec. De plus, il est tout aussi impossible de prédire l'utilisation future des langues chez les immigrants, soit si un transfert linguistique⁷⁴ sera effectué et conservé dans le futur, ou non.

⁷³ Définition d'un transfert linguistique : une personne ayant une langue maternelle X et qui, dans le cas présent, utilise une des langues officielles à la maison. Ce glissement linguistique peut, entre autres, être expliqué par le contact de cette personne avec la langue maintenant utilisée à la maison suite à l'immigration.

⁷⁴ Cela dit, le tableau 3.6 met en évidence que, selon le recensement de 2006, il y a, somme toute, eu assez peu de transferts linguistiques chez les immigrants de langue maternelle française (14 %) ou anglaise (16 %). Le tableau 3.6 fait aussi ressortir les transferts linguistiques de la population immigrante de langue maternelle tierce. Ainsi, un peu plus du quart de la population immigrante de langue maternelle tierce s'était francisée (26 %), alors qu'un peu moins du cinquième s'était anglicisée (18 %). Il est cependant important de souligner que plus de la moitié de cette population immigrante de langue maternelle tierce n'a pas effectué de transfert linguistique et, par conséquent, a conservé sa langue tierce comme principale langue utilisée à la maison.

Tableau 3.6

Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par la langue maternelle et la langue d'usage à la maison

Région métropolitaine de Montréal, 2006

Langue d'usage à la maison		Langue maternelle												
		Anglais				Français				Tierce				
		Anglais (84 %)	Français (7 %)	Tierce (9 %)	Total	Anglais (6 %)	Français (86 %)	Tierce (8 %)	Total	Anglais (18 %)	Français (26 %)	Tierce (56 %)	Total	
Langue de travail	Anglais	Effectif	23 847	631	1 870	26 348	1 700	4 723	594	7 017	30 813	6 144	53 204	90 160
		Pourcentage	79 %	26 %	58 %	74 %	41 %	8 %	12 %	11 %	63 %	9 %	34 %	33 %
	Français	Effectif	3 272	1 365	492	5 129	1 584	46 147	3 271	51 003	9 799	54 597	70 275	134 670
		Pourcentage	11 %	56 %	15 %	14 %	38 %	81 %	65 %	77 %	20 %	77 %	45 %	49 %
	Tierce	Effectif	116	23	190	329	27	194	186	407	1 054	1 211	12 457	14 722
		Pourcentage	0 %	1 %	6 %	1 %	1 %	0 %	4 %	1 %	2 %	2 %	8 %	5 %
	Bilingue ⁷⁵	Effectif	2 842	412	665	3 919	845	5 565	989	7 399	7 201	8 732	19 320	35 253
		Pourcentage	9 %	17 %	21 %	11 %	20 %	10 %	20 %	11 %	15 %	12 %	12 %	13 %
		Total	30 077	2 430	3 217	35 725	4 156	56 629	5 040	65 825	48 866	70 683	155 256	274 805

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilations personnalisées

⁷⁵ Langues française et anglaise

Dans le cas des populations immigrantes de langue maternelle française ou anglaise, comme les transferts linguistiques sont très peu nombreux⁷⁶, le tableau 3.6 fait ressortir des conclusions semblables à celles tirées des tableaux 3.4 et 3.5; soit que la principale langue de travail est généralement la même que la langue maternelle et la langue d'usage à la maison. Pour ce qui est de la population immigrante de langue maternelle tierce, le tableau 3.6 rapporte que, d'une part, ceux qui utilisent l'anglais à la maison emploient principalement l'anglais au travail⁷⁷ et que, d'autre part, ceux qui utilisent le français à la maison emploient principalement le français au travail⁷⁸. De plus, la situation des immigrants de langue maternelle tierce anglicisés est intéressante puisqu'elle présente des proportions d'utilisation du français et du bilinguisme français-anglais au travail relativement importantes (20 % et 15 % respectivement). Enfin, les immigrants de langue maternelle tierce n'ayant pas effectué de transfert linguistique présentent une proportion d'utilisation du français au travail (45 %) supérieur à celle de l'utilisation de l'anglais au travail (34 %).

3.3 La langue de travail de la population immigrante occupant un emploi dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal selon la variable « période d'immigration »

Cette troisième section des résultats d'analyses descriptives se concentre sur l'étude de la langue de travail de la population immigrante occupant un emploi dans la RMR de Montréal selon la variable « *période d'immigration* ». De plus, des graphiques montrant les interactions entre la variable « *période d'immigration* » et les variables de langue maternelle, de langues officielles canadiennes connues⁷⁹ et d'influence linguistique du pays de provenance, sur la langue de travail des immigrants seront étudiés dans le but de créer un portrait complet de la langue de travail. L'étude particulière de cette variable est motivée par le fait qu'elle peut apporter des renseignements intéressants, mais partiels, concernant le moment d'arrivée, le contexte politique ou social québécois à ce moment, ainsi que sur l'intégration linguistique des immigrants sur le marché du travail selon la durée de séjour. En

⁷⁶ En nombres absolus (langue maternelle anglais = 16 % de transfert linguistique ou un peu plus de 5 500 personnes; langue maternelle française = 14 % de transfert linguistique ou un peu plus de 9 000 personnes)

⁷⁷ La proportion d'utilisation de l'anglais au travail à 63 % pour les immigrants de langue maternelle tierce qui ont l'anglais comme langue d'usage à la maison

⁷⁸ La proportion d'utilisation du français au travail à 77 % pour les immigrants de langue maternelle tierce qui ont le français comme langue d'usage à la maison

⁷⁹ Il est à noter que la variable « Langue officielle canadienne connue au moment du recensement » est utilisée par défaut étant donné l'absence, dans le recensement, d'une variable qui permettrait de réellement mesurer le sens de l'intégration linguistique des immigrants à partir de l'arrivée de ces derniers en sol québécois : la connaissance linguistique au moment de l'arrivée.

fin de compte, la variable « *période d'immigration* » est utilisée comme variable de substitution⁸⁰ afin de capter les effets du contexte et de la durée de séjour qui seraient autrement impossibles à évaluer.

Tableau 3.7

Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par la période d'immigration

Région métropolitaine de Montréal, 2006

		Période d'immigration					Total	
		Avant 1976	1976 – 1990	1991 – 1995	1996 – 2000	2001 – 2006		
Langue de travail	Anglais	Effectif	33 810	32 533	18 075	16 665	22 308	123 391
		Pourcentage	40 %	28 %	31 %	33 %	32 %	33 %
	Français	Effectif	37 625	62 175	29 265	25 670	36 118	190 853
		Pourcentage	45 %	54 %	51 %	51 %	52 %	51 %
	Tierce	Effectif	2 995	5 030	2 563	1 980	2 880	15 448
		Pourcentage	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %
	Bilingue ⁸¹	Effectif	10 120	14 463	7 678	6 145	8 145	46 551
		Pourcentage	12 %	13 %	13 %	12 %	12 %	12 %
	Total		84 550	114 201	57 581	50 460	69 451	376 243

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilations personnalisées

Utilisation de la langue française au travail par la population immigrante occupant un emploi dans la RMR de Montréal

Dans un premier temps, le tableau 3.7 et les graphiques 3.1 à 3.3 illustrent des tendances similaires à celles constatées dans les tableaux précédents consacrés aux variables linguistiques. Ainsi, peu importe le moment de l'immigration, les graphiques 3.1 à 3.3 font ressortir que lorsque les immigrants ont le français comme langue maternelle, ont une connaissance unique du français ou encore proviennent d'un pays d'influence linguistique francotrope, les proportions d'utilisation du français au travail sont très élevées. Celles-ci se retrouvent entre 76 et 80 % pour les immigrants de langue maternelle française, au-dessus de

⁸⁰ Ou « Variable proxy »

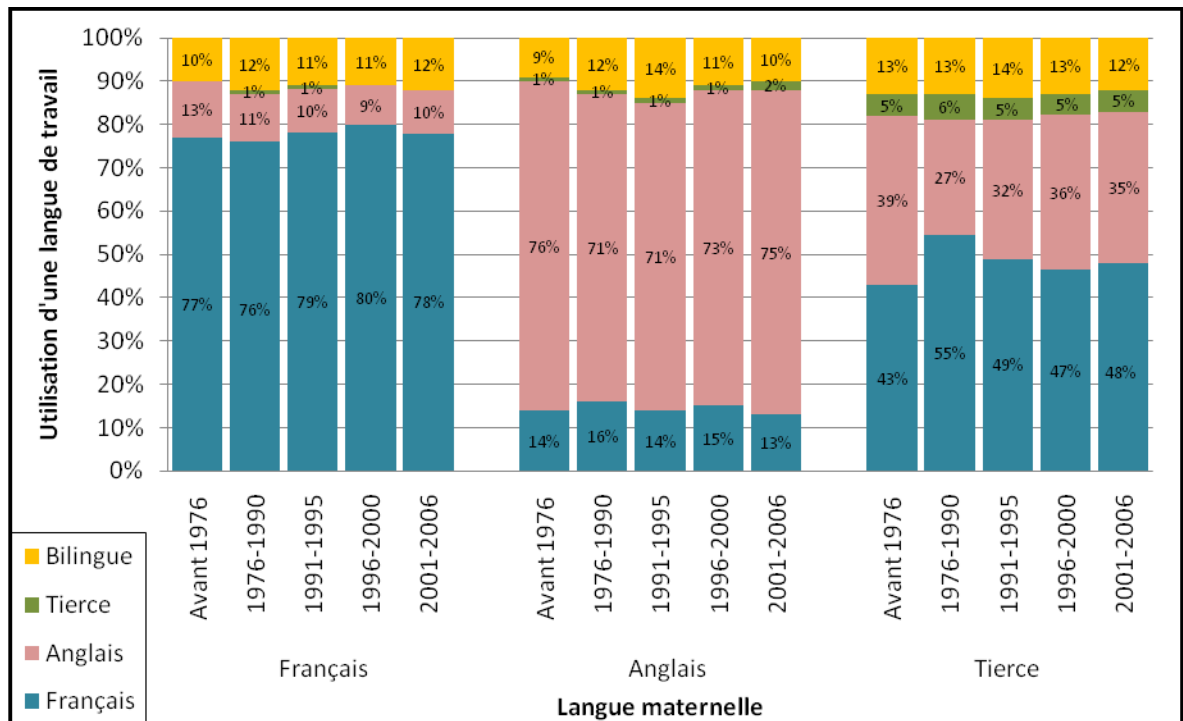
⁸¹ Langues française et anglaise

90 % pour ceux ayant une connaissance unique du français et entre 60 et 72 % pour ceux provenant d'un pays d'influence linguistique francotrope.

Graphique 3.1

Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par la langue maternelle et la période d'immigration⁸²

Région métropolitaine de Montréal, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilations personnalisées

Alors que l'utilisation prépondérante du français a été démontrée chez les immigrants de langue maternelle française, de connaissance unique du français ou ayant un pays de provenance d'influence linguistique francotrope, il est intéressant de constater que dans des

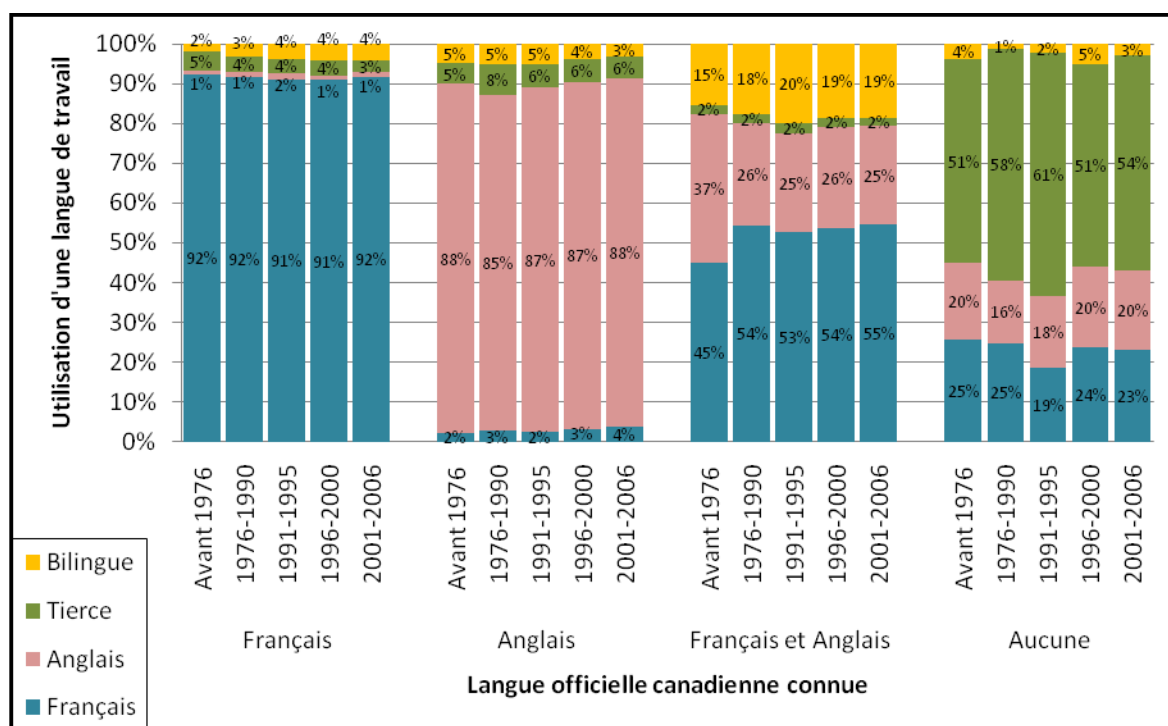
⁸² Voir l'Annexe 20 pour les données sources de ce graphique

circonstances linguistiquement contraires⁸³, les proportions d'utilisation du français sont, en somme, toutes assez faibles.

Graphique 3.2

Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par la langue officielle canadienne connue et la période d'immigration⁸⁴

Région métropolitaine de Montréal, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilations personnalisées

Le tableau 3.7 de façon générale et les graphiques 3.1 à 3.3 plus particulièrement font ressortir l'importance de la période d'arrivée pour l'orientation linguistique francophone des immigrants sur le marché du travail de la RMR de Montréal. Premièrement, le tableau 3.7 met en évidence une différence de 9 % entre la proportion d'utilisation du français au travail chez les immigrants arrivés entre 1976 et 1990 (54 %) et ceux arrivés avant 1976 (45 %).

⁸³ C'est-à-dire, les immigrants de langue maternelle anglaise, de connaissance unique l'anglais ou ayant un pays de provenance d'influence linguistique anglophone

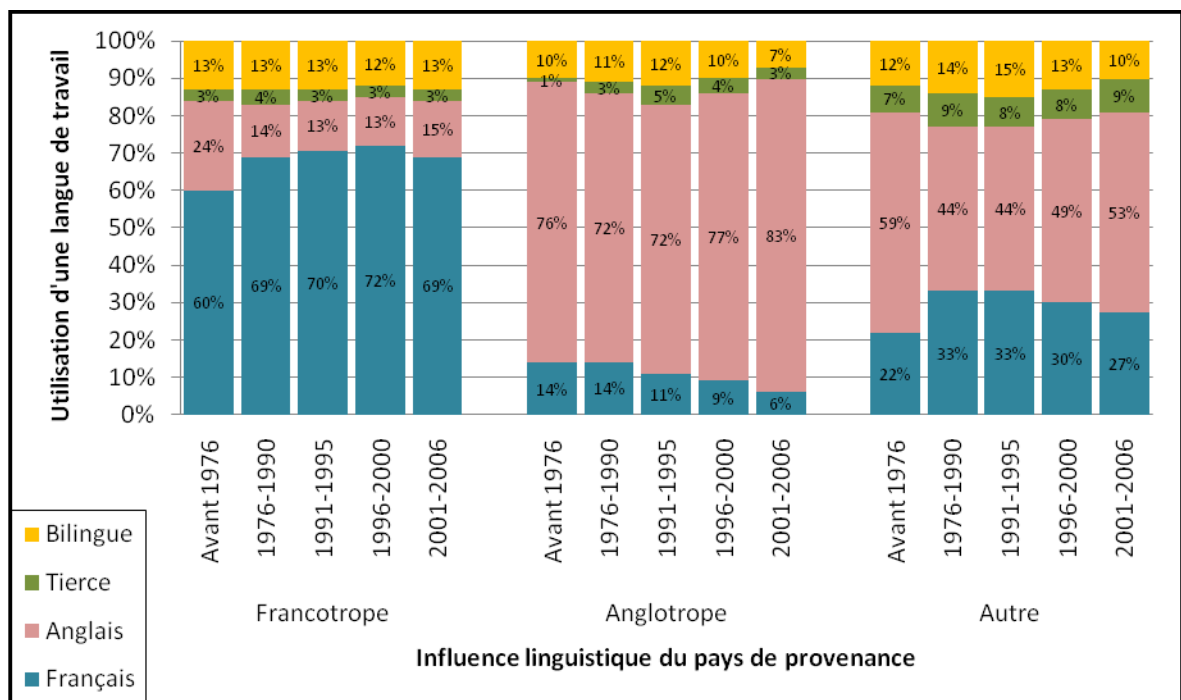
⁸⁴ Voir l'Annexe 21 pour les données sources de ce graphique

Deuxièmement, le graphique 3.1 fait ressortir une différence de 12 % entre la proportion d'utilisation du français au travail chez les immigrants de langue maternelle tierce arrivés entre 1976 et 1990 (55 %) et ceux arrivés avant 1976 (43 %). Troisièmement, le graphique 3.3 montre une différence de 11 % entre les immigrants provenant de pays sans influence linguistique particulière arrivés entre 1976 et 1990 (33 %) et ceux arrivés avant 1976 (22 %). Enfin, l'importance de la fin des années soixante-dix ressort également aux graphiques 3.2 et 3.3 où une différence de 9 % est constatée, d'une part, entre les immigrants connaissant les deux langues officielles canadiennes arrivés entre 1976 et 1990 (54 %) et ceux arrivés avant 1976 (45 %) et, d'autre part, entre les immigrants provenant d'un pays d'influence linguistique francotrope arrivés entre 1976 et 1990 (69 %) et ceux arrivés avant 1976 (60 %).

Graphique 3.3

Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par l'influence linguistique du pays de provenance et la période d'immigration⁸⁵

Région métropolitaine de Montréal, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilations personnalisées

⁸⁵ Voir l'Annexe 22 pour les données sources de ce graphique

En terminant, le graphique 3.3 présente deux cas où les proportions d'utilisation du français au travail diminuent de façon constante, plus la période d'immigration est récente. Tout d'abord, les proportions d'utilisation du français au travail pour les immigrants provenant de pays d'influence linguistique anglotrope diminuent de façon constante, plus la période d'immigration est récente, passant de 14 % pour les immigrants arrivés avant 1990 à 6 % pour ceux arrivés entre 2001 et le recensement de 2006. De plus, les proportions d'utilisation du français au travail pour les immigrants provenant de pays sans influence linguistique particulière diminuent de façon constante, plus la période d'immigration est récente, passant de 33 % pour les immigrants arrivés entre 1976 et 1995 à 27 % pour ceux arrivés entre 2001 et le recensement de 2006.

Utilisation de la langue anglaise au travail par la population immigrante occupant un emploi dans la RMR de Montréal

Tout comme dans le cas de l'utilisation de la langue française au travail, le tableau 3.7 et les graphiques 3.1 à 3.3 illustrent que, peu importe le moment de l'immigration, lorsque les immigrants ont un contact étroit avec la langue anglaise (l'anglais comme langue maternelle, ont une connaissance unique l'anglais ou encore proviennent d'un pays d'influence linguistique anglotrope), l'utilisation principale de l'anglais au travail est dominante. En revanche, il est également intéressant de constater que, dans des contextes linguistiques contraires (des immigrants de langue maternelle française, de connaissance unique du français ou provenant de pays d'influence linguistique francotrope), les proportions d'utilisation de l'anglais au travail sont assez faibles. Ces faibles proportions d'utilisation de l'anglais au travail sont toutefois plus élevées que celles montrées dans le cas de l'utilisation du français au travail⁸⁶.

Le tableau 3.7 et les graphiques 3.1 à 3.3 présentent aussi plusieurs situations démontrant la période charnière pour l'orientation linguistique des immigrants sur le marché du travail de la RMR de Montréal que représente la fin des années 1970. Plus exactement, ils font ressortir

⁸⁶ Les immigrants de langue maternelle anglaise, de connaissance unique de l'anglais ou ayant un pays de provenance d'influence linguistique anglotrope utilisent moins le français au travail que les immigrants de langue maternelle française, de connaissance unique du français ou ayant un pays de provenance d'influence linguistique francotrope qui, de leur côté, utilisent plus l'anglais au travail.

des cas où l'utilisation de la langue anglaise au travail est influencée négativement par la période d'arrivée; entre les périodes d'arrivée « avant 1976 » et « entre 1976 et 1990 ». Ainsi, le graphique 3.2 indique une différence de 11 % entre la proportion d'utilisation de l'anglais au travail chez les immigrants connaissant les deux langues officielles canadiennes arrivés entre 1976 et 1990 (26 %) et ceux arrivés avant 1976 (37 %). Le graphique 3.3, quant à lui, montre une différence de 15 % entre la proportion d'utilisation de l'anglais au travail chez les immigrants provenant de pays sans influence linguistique particulière arrivés entre 1976 et 1990 (44 %) et ceux arrivés avant 1976 (59 %). Enfin, la même situation se retrouve aussi au tableau 3.7 et graphique 3.1 où une différence de 12 % est constatée, d'une part, entre la cohorte d'immigrants arrivés entre 1976 et 1990 (28 %) et ceux arrivés avant 1976 (40 %) et, d'autre part, entre les immigrants de langue maternelle tierce arrivés entre 1976 et 1990 (27 %) et ceux arrivés avant 1976 (39 %).

Enfin, les graphiques 3.1 et 3.3 montrent que, après une diminution plus ou moins marquée des proportions d'utilisation de l'anglais au travail par certains immigrants selon leur période d'immigration (chez les immigrants arrivés entre 1976 et 1990 par rapport à ceux arrivés avant 1976), ces proportions peuvent, par la suite, augmenter plus l'immigration est récente. Par exemple, les immigrants de langue maternelle anglaise (graphique 3.1) et les immigrants provenant de pays d'influence linguistique anglophone (graphique 3.3) arrivés depuis 1996 utilisent de plus en plus l'anglais au travail au fur et à mesure que leur période d'immigration est récente, et ce, jusqu'à des proportions se rapprochant de celles des immigrants arrivés avant 1976. Le même constat peut être tiré en examinant les proportions d'utilisation de l'anglais au travail par les immigrants de langue maternelle tierce (graphique 3.1) ou provenant d'un pays sans influence linguistique particulière (graphique 3.3).

Utilisation d'une langue tierce ou du bilinguisme au travail par la population immigrante occupant un emploi dans la RMR de Montréal

Le tableau 3.7 et les graphiques 3.1 et 3.3 montrent que, règle générale, l'utilisation d'une langue tierce au travail demeure assez marginale, peu importe le moment de l'immigration et son interaction avec la langue maternelle ou l'influence linguistique du pays de provenance. Par ailleurs, le graphique 3.2 souligne que si les immigrants ne connaissent ni

le français ni l'anglais, les proportions d'utilisation d'une langue tierce au travail varient entre 51 et 61 %, et ce, peu importe la période d'immigration.

Du côté de l'utilisation du bilinguisme au travail, le tableau 3.7 et les graphiques 3.1 à 3.3 montrent que les proportions d'utilisation, de même que les variations selon les périodes d'arrivée, sont généralement assez faibles et sans direction claire. Par exemple, le graphique 3.1, le graphique 3.2 pour les immigrants connaissant uniquement l'anglais et le graphique 3.3 pour les immigrants provenant de pays d'influence linguistique anglo-trope ou sans influence linguistique; font ressortir qu'il y a une diminution progressive, mais faible, des proportions d'utilisation du bilinguisme au travail, plus l'immigration est récente et en particulier pour les immigrants arrivés depuis 1991. À l'opposé, le graphique 3.2 soulève une augmentation constante des proportions d'utilisation du bilinguisme au travail pour les immigrants qui connaissent uniquement le français. Enfin, le graphique 3.2 pour les immigrants connaissant les deux ou aucune langue officielle canadienne et le graphique 3.3 pour les immigrants provenant de pays d'influence linguistique franco-trope; montrent une certaine stabilité dans les proportions d'utilisation du bilinguisme au travail, lesquelles varient donc très peu, et ce, sans subir l'influence de la période d'immigration. Tout compte fait, le tableau 3.7 présente que, de façon générale, les proportions d'utilisation du bilinguisme au travail varient très peu, et ce, sans subir l'influence de la période d'immigration.

L'effet du contexte politique et social au moment de l'arrivée et l'intégration linguistique sur le marché du travail selon la durée de séjour

Comme ce fut mentionné précédemment, la langue de travail est influencée par la période d'immigration. En fait, des variations importantes de la langue de travail ont été perçues dans la période de la fin des années soixante-dix et, plus précisément, entre les immigrants arrivés avant 1976 et ceux arrivés entre 1976 et 1990. Cette période charnière de l'intégration linguistique sur le marché du travail pour les immigrants occupant un emploi dans la RMR de Montréal correspond à l'adoption, par le gouvernement québécois, de la Charte de la langue française, la loi 101⁸⁷. Avant la loi 101, l'intégration linguistique des immigrants était fortement dirigée vers la langue anglaise. Par des dispositions telles qu'« est

⁸⁷ La Charte de la langue française, la loi 101, a été proposée par Camille Laurin alors ministre du Développement culturel et adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 26 août 1977 (Société Radio-Canada 2008)

résolue à faire du français la langue de l'État et de la Loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires », l'adoption de la Charte de la langue française crée dans le Québec de la fin des années soixante-dix un climat favorable au français, particulièrement au travail où elle concentre un grand nombre de ses actions et dispositions⁸⁸. De même, le Québec de la fin des années soixante-dix est soumis à de nombreux bouleversements sociaux et culturels (période fleurissante suivant la Révolution tranquille), ce qui, de surcroît, entraîne un climat d'affirmation de soi pour la population québécoise, notamment francophone. Suite à l'élection du Parti Québécois, avec René Lévesque à sa tête, en 1976, à la forte poussée du nationalisme québécois et à la préparation du référendum de 1980 sur la souveraineté du Québec, un exode accéléré des travailleurs et hommes d'affaires unilingues anglophones est constaté. Ainsi, il est possible de supposer que ce climat, fortement propice à l'affirmation nationale et fortement francophile au Québec de la fin des années soixante-dix, a favorisé l'intégration linguistique des immigrants arrivés au Québec dans cette période vers la langue française. En conclusion, le tableau 3.7 et les graphiques 3.1 à 3.3, qui montrent la langue de travail des immigrants selon la période d'immigration, ont également montré plusieurs cas où la période d'immigration et, par ricochet, le climat social du Québec au moment de l'arrivée, ont influencé les choix linguistiques effectués par les immigrants sur le marché du travail.

Plusieurs des tendances observées précédemment laissent également présager un effet de la durée de séjour sur le choix linguistique effectué sur le marché du travail par les immigrants occupant un emploi dans la RMR de Montréal. D'ailleurs, les immigrants de langue maternelle tierce, au graphique 3.1, fournissent un excellent exemple de ce possible effet de la durée de séjour. Cet exemple laisse présager, au premier abord, une dégradation de l'intégration linguistique des immigrants vers le français et une amélioration de celle des immigrants vers l'anglais sur le marché du travail, plus la période d'immigration est proche du recensement de 2006. Cependant, c'est sans tenir compte d'un probable effet de séjour où les immigrants de langue maternelle tierce, avec le temps passé en sol québécois qui augmente et le contact grandissant avec la société francophone québécoise, se rendent de plus en plus compte de la nécessité de l'apprentissage et de l'utilisation de la langue française dans les sphères

⁸⁸ Le titre I de la loi, qui contient neuf chapitres, déclare le français langue officielle de la législation, de la justice, de l'administration, des organismes parapublics, du travail, du commerce et des affaires et de l'enseignement. Les articles 41 à 50 du chapitre VI concernent strictement la langue de travail. De même, le chapitre II définit cinq droits linguistiques fondamentaux des Québécois et le troisième se lit : « Le droit des travailleurs d'exercer leurs activités en français ». (OQLF 2009, Société Radio-Canada 2008)

publiques et, plus particulièrement, au travail. Par le fait même, ces derniers apprennent et utilisent davantage le français au travail plus leur durée de séjour en sol québécois augmente, ce qui se traduit par l'augmentation de l'utilisation du français plus la durée de séjour au Québec s'allonge. Bref, ce possible effet de la durée de séjour signifierait que les immigrants utilisent principalement l'anglais au travail à leur arrivée et, avec le temps en sol québécois qui passe et le contact régulier avec le français, ils modifieraient leur langue de travail vers le français. Toutefois, Chénard et Van Schendel (2002) affirment que la langue anglaise est perçue comme étant la langue internationale du travail, particulièrement dans le climat de mondialisation actuel. Ce statut particulier et favorable à la langue anglaise sur le marché du travail viendrait possiblement en opposition au possible effet de durée de séjour en sol québécois qui, lui, serait favorable à l'utilisation du français au travail. Finalement, pour rendre compte correctement de cette dualité et(ou) de ce potentiel effet de la durée de séjour en sol québécois, les études à long terme et préférablement de type longitudinal sont à privilégier.

3.4 Conclusion partielle

Dans le but de répondre à la première partie des questions de recherche qui stipule que « *le présent mémoire a pour but premier de cerner la situation de la langue de travail, au Québec, des immigrants au moment du recensement de 2006* », plusieurs tableaux croisés et graphiques ont été réalisés. Comme mentionné dans les questions de recherche, la variable « langue de travail » a été croisée avec une multitude de variables explicatives (sociodémographiques, linguistiques, migratoires et contextuelles) afin de dresser un portrait de la langue de travail des immigrants. Dans un premier temps, la langue de travail de la population immigrante occupant un emploi dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal a été abordée selon des variables explicatives sociodémographiques, migratoires et du marché du travail. Ces variables ont révélé que la langue de travail de la population immigrante était effectivement influencée par la scolarité, l'âge, l'âge lors de l'immigration, l'influence linguistique du pays de provenance, l'industrie et la profession. Par exemple, les proportions d'utilisation de l'anglais au travail augmentent au fur et à mesure que la scolarité des immigrants augmente. De même, plus les immigrants sont âgés, plus les proportions d'utilisation du français au travail sont basses et plus celles de l'utilisation de l'anglais augmentent. Enfin, alors que les immigrants provenant de pays francotrope utilisent principalement le français au travail et que ceux provenant de pays anglotrope utilisent

l'anglais, les immigrants provenant de pays sans influence linguistique particulière utilisent l'anglais au travail dans 50 % des cas et le français dans moins du tiers.

Par la suite, la langue de travail de la population immigrante a été abordée selon des variables explicatives linguistiques : langue maternelle, langue d'usage à la maison et connaissance des langues officielles canadiennes. Les variables linguistiques ont prouvé leur influence importante dans les choix linguistiques de la population immigrante sur le marché du travail. Plus particulièrement, elles ont confirmé la théorie de l'existence d'un certain effet d'inertie de la connaissance des langues mentionné dans la littérature (Baillargeon 1997; Benjamin 2001; Carpentier 2004; Lapierre Vincent 2004; Monnier 1993; Piché et Bélanger 1995; Serré 2000; Veltman et Panneton 1989); même qu'elles l'ont élargie à la connaissance et à l'utilisation des langues. Ainsi, la connaissance unique du français ou de l'anglais par les immigrants entraîne une utilisation massive (à plus de 85 %) de cette langue au travail, ce qui confirme la théorie de l'existence d'un effet d'inertie de la connaissance des langues. En outre, l'utilisation prépondérante du français au travail par les immigrants de langue maternelle française ou utilisant principalement le français à la maison, de même que l'utilisation massive de l'anglais au travail par les immigrants de langue maternelle anglaise ou utilisant principalement l'anglais à la maison, vient élargir la théorie de l'effet d'inertie de la connaissance des langues vers la langue maternelle et l'utilisation des langues à la maison.

Dans le but de rendre compte du contexte québécois au moment de l'arrivée des immigrants, la variable « *période d'immigration* » a été examinée, puisque plusieurs études (Béland 2008, Béland 2004, Benjamin 2001, Lapierre Vincent 2004, Monnier 1993, Piché et Bélanger 1995) ont montré qu'elle joue un rôle central dans l'intégration linguistique des immigrants au sein de la société québécoise. Le tableau croisé et les graphiques découlant de cette variable ont montré que la langue de travail de la population immigrante est effectivement influencée par la période d'immigration. Plus précisément, le tableau 3.7 et les graphiques 3.1 à 3.3 ont mis en évidence que le climat fortement francophile au Québec de la fin des années soixante-dix a favorisé l'intégration linguistique francophone des immigrants arrivés au Québec dans cette période (1976-1990) par rapport aux immigrants arrivés précédemment (avant 1976). Ainsi, il est démontré à plusieurs reprises que l'utilisation du français au travail augmente et que l'utilisation de l'anglais diminue lorsque les proportions d'utilisation des langues des immigrants arrivés entre 1976 et 1990 sont comparées à celles des immigrants arrivés avant

1976. Finalement, l'étude de la langue de travail selon la période d'immigration a également permis de constater un possible effet de la durée de séjour qu'il est présentement impossible de confirmer ou infirmer. Pour ce faire, seules des études menées à long terme et préférablement de type longitudinal, ou encore les enquêtes de biographies ou rétrospectives devront être utilisées, sans perdre de vue l'importance qu'occupe l'anglais sur le marché du travail mondial et qui, inévitablement, influence les choix linguistiques des immigrants au Québec.

CHAPITRE 4 LANGUE DE TRAVAIL DE LA POPULATION IMMIGRANTE OCCUPANT UN EMPLOI DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT (RMR) DE MONTRÉAL, UNE ANALYSE EXPLICATIVE

Ce second chapitre d'analyse permet de répondre à la deuxième partie des questions de recherche énoncée précédemment qui porte sur les analyses explicatives réalisées à l'aide de modèles de régressions logistiques. De ce fait, les analyses qui seront présentées ont pour but d'identifier les variables associées à l'utilisation du français ou de l'anglais au travail par les immigrants en emploi dans la RMR de Montréal, et d'en estimer les impacts. Les résultats des analyses explicatives seront tout d'abord présentés pour l'utilisation du français, puis pour l'utilisation de l'anglais au travail par les immigrants. Finalement, les modèles d'utilisation du français et de l'anglais au travail seront comparés.

4.1 Utilisation du français au travail

Dans un premier temps, les analyses concernant les variables associées à l'utilisation du français au travail par les immigrants en emploi dans la RMR de Montréal sont présentées dans le tableau 4.1. Le pseudo- R^2 du modèle de régression logistique s'élève à 0,2716, ce qui se révèle plutôt faible. Cependant, deux tests ont été effectués afin de s'assurer du pouvoir discriminant et de la qualité de prédiction du modèle. Avec une statistique C de 0,8336⁸⁹, il est possible d'affirmer que le modèle comporte une bonne force discriminante, c'est-à-dire que le modèle classe correctement les valeurs prédites. De la même manière, alors que l'exactitude proportionnelle à la chance du modèle « théorique » est égale à 67 %⁹⁰, celle du modèle est de 79 %. Cette statistique permet ainsi de constater de la bonne qualité de prédiction du modèle (modèle construit = 79 % > modèle proportionnel à la chance = 67 %)⁹¹.

⁸⁹ Lorsque C = 1, les valeurs prédites par le modèle correspondent parfaitement aux valeurs réelles (Valiquette 2009)

⁹⁰ Comparaison entre le modèle construit et un modèle « théorique » créé par STATA. Voir l'Annexe 23 pour les détails des tests

⁹¹ Les interactions entre les variables à l'étude ont également été testées et, avec les variables linguistiques sous cette forme, aucune interaction ne venait entraver les analyses explicatives et les modèles de régression prévus.

Tableau 4.1

Présentation des résultats de la régression logistique pour l'utilisation du français au travail

Modèle de l'utilisation du français au travail			
	Coefficient Logit (β)	Rapport de cote (e^β)	Probabilités associées
Pseudo R²		0,2716	
Variables sociodémographiques			
Sexe			
Femme (Homme)	0,1114***	1,1178	0,6495 0,6323
Âge			
(15 à 24 ans)			0,7175
25 à 44 ans	-0,5483***	0,5779	0,6361
45 ans et plus	-0,5807***	0,5595	0,6311
Scolarité			
(Aucune)			0,6213
Secondaire	0,2113***	1,2353	0,6540
Collégiale	0,2475***	1,2808	0,6595
Universitaire	0,0466	1,0477	0,6286
Enfant dans le ménage			
Oui (Non)	0,1168***	1,1239	0,6426 0,6244
Variables linguistiques			
Langue maternelle⁹²			
(Français)			0,8134
Anglais	-1,6812***	0,1862	0,5204
Tierce et Français	0,1482***	1,1597	0,8319
Tierce et Anglais	-2,1134***	0,1208	0,4306
Tierce et Tierce	-1,2755***	0,2793	0,6023
Variables liées à la migration			
Âge à l'immigration			
(0 à 14 ans)			0,6478
15 à 24 ans	-0,1091***	0,8966	0,6309
25 à 44 ans	-0,0305	0,9700	0,6431
45 ans et plus	-0,2475***	0,7808	0,6091
Période d'immigration			
(Avant 1976)			0,6232
1976-1990	0,2089***	1,2323	0,6556
1991-1995	0,1911***	1,2106	0,6529
1996-2000	0,1223***	1,1301	0,6423
2001-2006	-0,0007	0,9993	0,6231
Influence linguistique du pays de provenance			
Francotrope	1,3785***	3,9689	0,7769
Anglotrope	-0,8434***	0,4302	0,3420
(Autre)			0,5141

⁹² Langue maternelle et langue d'usage à la maison dans le cas des immigrants de langue maternelle tierce, Voir l'Annexe 12 pour les détails

Suite			
	Coefficient Logit (β)	Rapport de cote (e^{β})	Probabilités associées
Variables du marché de l'emploi			
Industrie ⁹³			
(Industrie 1)			0,6100
Industrie 2	0,3899***	1,4768	0,6704
Industrie 3	-0,0231	0,9772	0,6063
Industrie 4	0,4158***	1,5156	0,6743
Profession ⁸¹			
(Profession1)			0,6379
Profession2	-0,1068**	0,8987	0,6213
Profession3	-0,1115***	0,8945	0,6205
Profession4	0,0810*	1,0844	0,6504
Profession5	0,1756***	1,1920	0,6648
Constante	0,9983***		

N = 72 644 ; *p>0.1; **p>0.05; ***p>0.01⁹⁴

Variables sociodémographiques

Parmi les variables associées à l'utilisation du français au travail, les variables du « sexe » et de la « présence d'au moins un enfant dans le ménage » présentent des résultats similaires dans le sens où elles sont toutes deux positivement associées à l'utilisation du français au travail (rapport de cotes de 1,1178 pour les femmes et de 1,1239 pour la présence d'au moins un enfant dans le ménage). Ainsi, les femmes ont 12 % plus de chances que les hommes d'utiliser le français au travail; tout comme les immigrants ayant au moins un enfant dans leur ménage qui ont également 12 % plus de chances d'utiliser le français au travail, comparativement à ceux n'en ayant pas. D'un autre côté, l'âge des immigrants se révèle être négativement lié à l'utilisation du français, puisque les coefficients logit sont négatifs. Les rapports de cote diminuent plus l'âge augmente, ce qui permet d'affirmer que plus les immigrants sont âgés, plus leurs chances d'utiliser le français au travail diminuent par rapport aux immigrants les plus jeunes. Enfin, la variable du plus haut certificat ou diplôme obtenu présente des résultats intéressants. Globalement, les coefficients logit montrent que le fait de posséder un diplôme d'études augmente les chances d'utiliser le français au travail par rapport à ne pas en posséder. Les rapports de cote montrent, quant à eux, que les immigrants possédant un diplôme d'études secondaires ont 24 % plus de chances d'utiliser le français au travail que les immigrants ne possédant aucun diplôme et cette probabilité s'élève à 28 %

⁹³ Voir l'Annexe 12 pour les détails

⁹⁴ Voir l'Annexe 25 pour une version « stepwise » de ces résultats

pour les immigrants possédant un diplôme d'études du collégial. Cependant, les résultats pour les immigrants possédant un diplôme universitaire ne sont pas statistiquement significatifs ($P > |z| = 0,194$), ce qui signifie qu'il n'est pas possible d'affirmer que de posséder un diplôme universitaire favorise ou non l'utilisation du français au travail. Ceci pourrait s'expliquer, entre autres, par la plus grande flexibilité sur le marché du travail qu'offrent les études universitaires, comme il a également été constaté dans les analyses descriptives menées précédemment.

Variables linguistiques

Le tableau 4.1 montre de forts pôles d'attraction linguistiques. Ainsi, par rapport aux immigrants de langue maternelle française, les immigrants de langue maternelle tierce ayant le français comme principale langue à la maison ont près de 16 % plus de chances d'utiliser le français au travail. En contrepartie, les immigrants de langue maternelle anglaise ou de langue maternelle tierce ayant l'anglais ou une langue tierce comme langue à la maison ont beaucoup moins de chances d'utiliser le français au travail. En fait, ils ont entre 72 % (langue maternelle et langue d'usage à la maison tierce) et 88 % (langue maternelle tierce et anglais comme langue d'usage à la maison) moins de chances d'utiliser le français au travail que les immigrants de langue maternelle française. L'importance de l'association entre les variables linguistiques et l'utilisation du français au travail est ainsi démontrée, comme affirmé précédemment par plusieurs auteurs (Béland 2004; Castonguay 1992; Monnier 1993; Piché et Bélanger 1995). Ces auteurs mentionnent que le bagage linguistique des immigrants influence fortement les choix linguistiques de ces derniers, particulièrement sur le marché du travail, ce qui est constaté ici. Des résultats similaires ont également été constatés lors des analyses descriptives précédentes.

Variables migratoires

Alors que la variable de l'âge à l'immigration présente des liens plutôt faibles (par exemple, les immigrants arrivés entre 15 à 24 ans ont près de 10 % moins de chances d'utiliser le français au travail que ceux arrivés avant l'âge de 15 ans) ou non significatifs (pour les immigrants arrivés entre 25 et 44 ans) avec l'utilisation du français au travail, la variable de la période de provenance montre, quant à elle, que plus l'arrivée est récente, plus

les chances d'utiliser le français au travail diminuent. Ainsi, les immigrants arrivés entre 1976 et 1990 ont 23 % plus de chances d'utiliser le français au travail que ceux arrivés avant 1976, alors que ceux arrivés entre 1991 et 1995 ont une probabilité de 21 % et ceux arrivés entre 1996 et 2000 une probabilité de 13 %. Les immigrants arrivés entre 2001 et le moment du recensement en 2006, quant à eux, présentent un lien négatif, très faible et statistiquement non significatif avec l'utilisation du français au travail. Ces résultats sont conformes avec les questionnements soulevés au chapitre précédent concernant un possible effet de la durée de séjour. Finalement, l'influence linguistique du pays de provenance présente un très fort lien associatif avec l'utilisation du français au travail. En effet, en comparaison avec les immigrants provenant de pays sans influence linguistique particulière, les immigrants provenant de pays d'influence francotrope ont près de 300 % plus de chances d'utiliser le français au travail. En contrepartie, les immigrants provenant de pays d'influence anglotrope ont près de 57 % moins de chances d'utiliser le français au travail que les immigrants provenant de pays sans influence linguistique.

Variables du marché de l'emploi

Les résultats du tableau 4.1 montrent que les immigrants travaillant dans l'industrie tertiaire des services aux particuliers⁹⁵ ou des services liés à l'administration⁹⁶ ont environ 50 % plus de chances d'utiliser le français au travail que les immigrants travaillant dans les industries primaire ou secondaire. De leur côté, les immigrants travaillant dans l'industrie tertiaire des services aux entreprises⁹⁷ ont un lien négatif, très faible et statistiquement non significatif avec l'utilisation du français au travail par rapport aux immigrants qui travaillent dans les industries primaires et secondaires. Enfin, les secteurs professionnels dans lesquels les immigrants se sont insérés ne sont que faiblement associés à l'utilisation de la langue française au travail, sauf dans le cas des travailleurs du secteur des métiers et des secteurs primaire ou secondaire⁹⁸ qui ont 19 % plus de chances d'utiliser le français au travail par rapport aux immigrants travaillant dans le secteur de la gestion.

⁹⁵ Industrie 2 dans le tableau 4.1

⁹⁶ Industrie 4 dans le tableau 4.1

⁹⁷ Industrie 3 dans le tableau 4.1

⁹⁸ Profession 5 dans le tableau 4.1

4.2 Utilisation de l'anglais au travail

Dans un second temps, les analyses concernant les variables associées à l'utilisation de l'anglais au travail par les immigrants en emploi dans la RMR de Montréal sont présentées dans le tableau 4.2. Le pseudo- R^2 du modèle est de 0,2325, soit légèrement plus bas que celui du modèle de l'utilisation du français au travail, ce qui est plutôt faible pour un modèle de régression logistique. Cependant, deux tests ont été effectués pour vérifier le pouvoir discriminant et la qualité de prédiction du modèle. Avec une statistique C de 0,8058⁹⁹, il est possible d'affirmer que le modèle de l'utilisation de l'anglais au travail comporte une bonne force discriminante, c'est-à-dire qu'il classe correctement les valeurs prédites. De la même manière, alors que l'exactitude proportionnelle à la chance du modèle « théorique » est égale à 63 %¹⁰⁰, celle du modèle est de 75 %. Ceci permet de constater de la bonne qualité de prédiction du modèle (modèle construit = 75 % > modèle proportionnel à la chance = 63 %)¹⁰¹.

⁹⁹ Lorsque C = 1, les valeurs prédites par le modèle correspondent parfaitement aux valeurs réelles (Valiquette 2009)

¹⁰⁰ Comparaison entre le modèle construit et le modèle « théorique » créé par STATA lors du test. Voir l'Annexe 24 pour les détails des tests

¹⁰¹ Les interactions entre les variables à l'étude ont également été testées et, avec les variables linguistiques sous cette forme, aucune interaction ne venait entraver les analyses explicatives et les modèles de régression prévus.

Tableau 4.2

Présentation des résultats de la régression logistique pour l'utilisation de l'anglais au travail

Modèle de l'utilisation de l'anglais au travail			
	Coefficient Logit (β)	Rapport de cote (e^{β})	Probabilités associées
Pseudo R²		0,2325	
Variables sociodémographiques			
Sexe			
Femme (Homme)	-0,1522***	0,8588	0,4466 0,4734
Âge			
(15 à 24 ans)			0,4592
25 à 44 ans	0,4199***	1,5218	0,4666
45 ans et plus	-0,0160***	0,9841	0,4564
Scolarité			
(Aucune)			0,4004
Secondaire	0,2210***	1,2473	0,4382
Collégiale	0,3569***	1,4289	0,4621
Universitaire	0,5684***	1,7654	0,4999
Enfant dans le ménage			
Oui (Non)	-0,0690**	0,9333	0,4597 0,4719
Variables linguistiques			
Langue maternelle¹⁰²			
Français (Anglais)	-1,6844***	0,1856	0,3050 0,6470
Tierce et Français	-1,6333***	0,1952	0,3141
Tierce et Anglais	0,4374***	1,5487	0,7301
Tierce et Tierce	-0,7806***	0,4581	0,4834
Variables liées à la migration			
Âge à l'immigration			
(0 à 14 ans)			0,4721
15 à 24 ans	0,0072	1,0072	0,4734
25 à 44 ans	-0,1168***	0,8898	0,4515
45 ans et plus	-0,1469**	0,8634	0,4463
Période d'immigration			
(Avant 1976)			0,4823
1976-1990	-0,1952***	0,8227	0,4478
1991-1995	-0,1464***	0,8638	0,4563
1996-2000	-0,1308***	0,8774	0,4591
2001-2006	-0,0906*	0,9134	0,4662
Influence linguistique du pays de provenance			
Françotrope	-1,0769***	0,3406	0,3493
Anglotrope	1,0678***	2,9090	0,7803
(Autre)			0,5772

¹⁰² Langue maternelle et langue d'usage à la maison dans le cas des immigrants de langue maternelle tierce, Voir l'Annexe 12 pour les détails

Suite			
	Coefficient Logit (β)	Rapport de cote (e^β)	Probabilités associées
Variables du marché de l'emploi			
Industrie¹⁰³			
(Industrie 1)			0,4764
Industrie 2	-0,1559***	0,8556	0,4488
Industrie 3	0,1700***	1,1853	0,5071
Industrie 4	-0,4468***	0,6397	0,3987
Profession⁹⁰			
(Profession1)			0,4785
Profession2	0,1203***	1,1278	0,5001
Profession3	-0,0457	0,9553	0,4704
Profession4	-0,1440***	0,8659	0,4530
Profession5	-0,3167***	0,7285	0,4231
Constante	1,3548***		

N = 72 644 ; *p>0.1; **p>0.05; ***p>0.01¹⁰⁴

4.2.1 Interprétation des résultats de la régression logistique pour l'utilisation de l'anglais au travail

Variables sociodémographiques

Le tableau 4.2 montre que les variables « femmes » et « présence d'au moins un enfant dans le ménage » présentent des résultats similaires quant à leur lien avec l'utilisation de l'anglais au travail. D'ailleurs, elles sont négativement associées à l'utilisation de l'anglais au travail : les femmes ont 14 % moins de chances d'utiliser l'anglais au travail que les hommes, et ceux ayant au moins un enfant dans leur ménage ont 7 % moins de chances d'utiliser l'anglais au travail que ceux n'en ayant pas. D'un autre côté, l'âge des immigrants n'est pas associé à l'utilisation de l'anglais au travail puisque les coefficients logit ne sont pas statistiquement significatifs. Enfin, les rapports de cote des variables de scolarité montrent que plus le diplôme obtenu est élevé, plus les chances d'utiliser l'anglais au travail sont élevées. Notamment, alors que les immigrants possédant un diplôme d'études secondaires ont 25 % plus de chances d'utiliser l'anglais au travail, ceux possédant un diplôme d'études collégiales ont 43 % et ceux possédant un diplôme d'études universitaire ont 77 % plus de

¹⁰³ Voir l'Annexe 12 pour les détails

¹⁰⁴ Voir l'Annexe 26 pour une version « stepwise » de ces résultats

chances d'utiliser l'anglais au travail que les immigrants ne possédant aucun diplôme d'études.

Variables linguistiques

Alors que le fait d'avoir une langue maternelle tierce et de parler principalement l'anglais à la maison amène les immigrants à avoir 55 % plus de chances d'utiliser l'anglais au travail que les immigrants de langue maternelle anglaise, les autres caractéristiques linguistiques des immigrants présentent toutes des associations négatives avec l'utilisation de l'anglais au travail. D'ailleurs, les immigrants de langue maternelle française et les immigrants de langue maternelle tierce avec le français comme langue d'usage principale à la maison ont respectivement 81 et 80 % moins de chances d'utiliser l'anglais au travail que les immigrants de langue maternelle anglaise. Enfin, les immigrants ayant une langue tierce comme langue maternelle et comme langue d'usage à la maison ont 54 % moins de chances d'utiliser l'anglais au travail que les immigrants de langue maternelle anglaise.

Variables migratoires

Au premier coup d'œil, le tableau 4.2 montre que presque toutes les variables migratoires sont associées négativement à l'utilisation de l'anglais au travail, sauf deux cas. D'une part, l'âge à l'immigration n'est pas significativement lié à l'utilisation de l'anglais au travail pour les immigrants arrivés au Québec entre 15 et 24 ans. D'autre part, les immigrants provenant d'un pays d'influence linguistique anglotrope ont 190 % plus de chances d'utiliser l'anglais au travail que les immigrants provenant d'un pays sans influence linguistique. En comparaison, les immigrants provenant d'un pays d'influence linguistique francotrope ont une probabilité négative de 66 % d'utiliser l'anglais au travail par rapport aux immigrants provenant d'un pays sans influence linguistique. Enfin, l'influence négative de la période d'immigration sur l'utilisation de l'anglais au travail s'amenuise plus l'immigration est récente comme le montre les rapports de cote qui augmentent au fur et à mesure que le moment d'arrivée se rapproche du recensement de 2006.

Variables liées au marché du travail

Les résultats du tableau 4.2 concernant le secteur industriel et la profession des immigrants montrent que dans la majorité des cas, les probabilités d'utiliser l'anglais au travail sont négatives. Dans le cas de l'industrie, seuls les immigrants travaillant dans l'industrie tertiaire des services aux entreprises présentent une probabilité positive avec 19 % plus de chances d'utiliser l'anglais au travail que les immigrants travaillant dans les industries primaires et secondaires. Pour ce qui est des professions, seuls les immigrants travaillant dans les affaires, finances et administrations affichent 13 % plus de chances d'utiliser l'anglais au travail que les immigrants travaillant dans le domaine de la gestion. Enfin, les immigrants travaillant dans l'industrie tertiaire des services liés à l'administration et les immigrants travaillant dans les métiers et dans les secteurs primaires et secondaires sont ceux qui présentent les chances les moins grandes d'utiliser l'anglais au travail, leurs rapports de cote étant de 0,6397 et de 0,7285 respectivement.

4.3 Comparaison de l'utilisation du français et de l'anglais au travail

Cette section des résultats présente des comparaisons entre les différentes variables liées à l'utilisation du français ou de l'anglais au travail. Dans un premier temps, un retour sur les coefficients logit et leur significativité sera effectué. Par la suite, certains rapports de cote seront comparés. Enfin, quatre graphiques seront montrés dans le but de rendre compte des différences existant entre les probabilités associées à l'utilisation du français et de l'anglais selon quatre variables intéressantes et révélatrices, soit la variable de l'éducation, les variables linguistiques, la période d'immigration et l'influence linguistique du pays de provenance.

Retour sur les coefficients logit, leur sens et leur significativité

Entre les coefficients logit de l'utilisation du français au travail et ceux de l'anglais, les comparaisons sont difficiles et doivent se limiter au sens et à la significativité, car ces résultats sont intimement liés à une variable de référence spécifique à chacun des modèles. Toutefois, lorsque les coefficients logit sont comparés, il est observé que la majorité des variables liées positivement à l'utilisation du français au travail le sont négativement pour l'utilisation de l'anglais. C'est le cas, par exemple, du sexe, de la présence d'au moins un enfant dans le

ménage, de la période d'immigration, de l'influence linguistique du pays de provenance, de l'industrie et de la profession¹⁰⁵. Dans le cas des variables linguistiques, la seule exception réside chez les immigrants de langue d'usage à la maison et de langue maternelle tierce qui sont négativement associés à l'utilisation du français et de l'anglais au travail par rapport à leur catégorie de référence respective. Il est raisonnable de présumer que ces immigrants, puisqu'ils n'utilisent pas, ou peu, le français ou l'anglais dans leur vie de tous les jours, sont également plus enclins à utiliser une langue tierce au travail.

En conclusion, comme les coefficients logit et les rapports de cote, s'avèrent difficilement comparables entre les modèles, la comparaison des modèles de l'utilisation du français ou de l'anglais au travail par les immigrants ayant un emploi dans la RMR de Montréal sera effectuée grâce aux probabilités associées à chacune des variables indépendantes et plus exactement, selon quatre variables d'intérêt.

Retour sur les probabilités associées selon quatre variables indépendantes d'intérêt

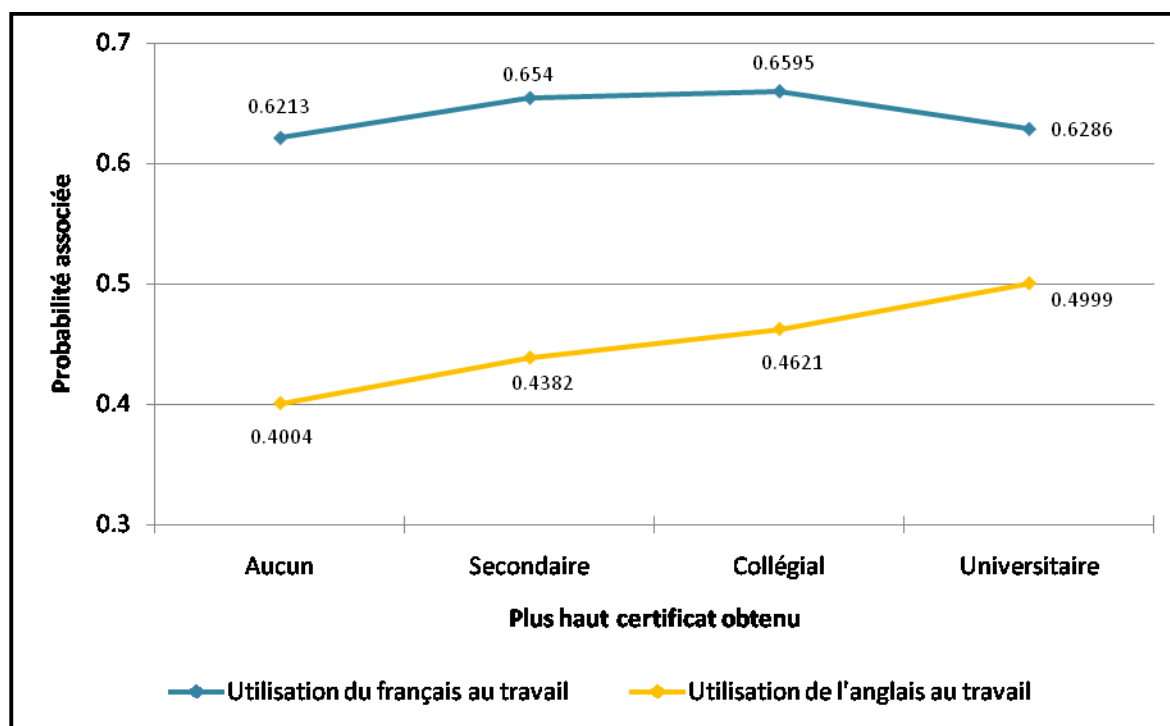
Les probabilités de chacune des variables associées à l'utilisation du français ou de l'anglais au travail ont révélé un avantage envers l'utilisation du français au travail. Plus particulièrement, une majorité des variables étudiées présentaient des probabilités associées à l'utilisation du français plus élevées que celles associées à l'utilisation de l'anglais au travail. Dans les graphiques qui suivent, les probabilités associées au comportement linguistique au travail des immigrants, selon quatre variables intéressantes sont présentées : la scolarité par le plus haut certificat obtenu, les variables linguistiques, la période d'immigration et finalement, l'influence linguistique du pays de provenance.

¹⁰⁵ Les variables de l'âge, de la scolarité et de l'âge à l'immigration ne présentent pas les mêmes particularités que les variables précédentes puisqu'elles possèdent une ou plusieurs de leurs composantes qui ne sont pas significatives.

Graphique 4.1

Comparaison des probabilités associées à l'utilisation du français ou de l'anglais au travail par les immigrants selon le plus haut certificat obtenu

RMR de Montréal, 2006

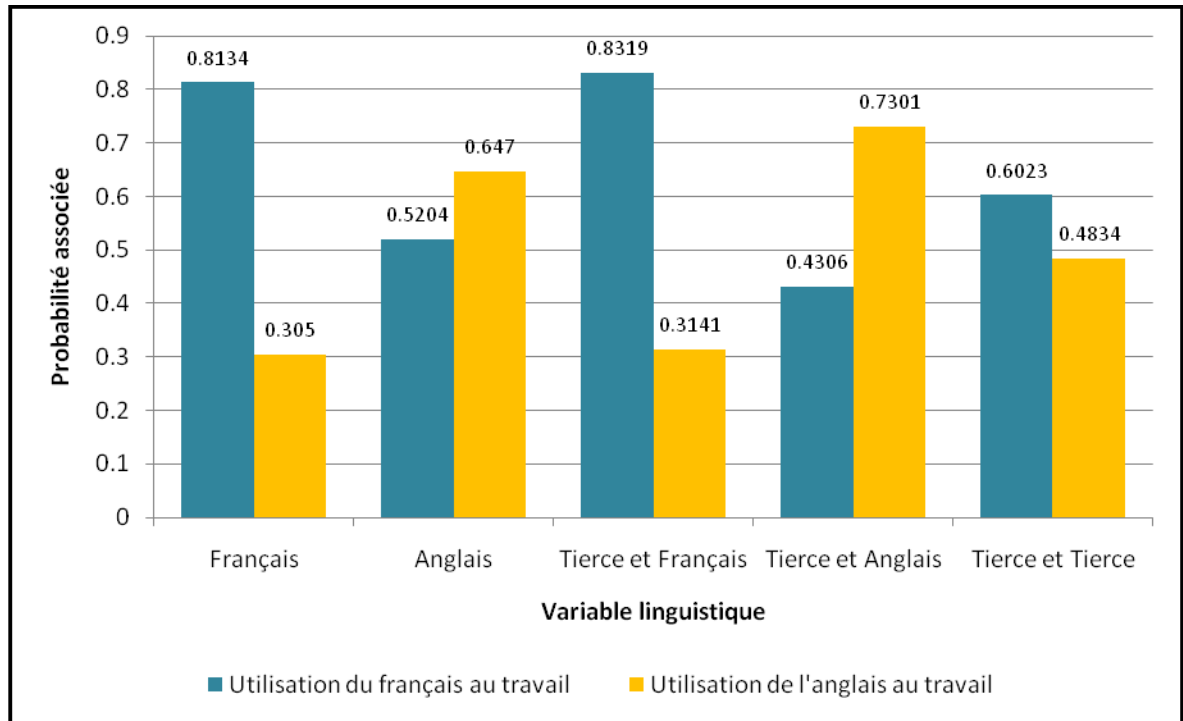


Au premier coup d'œil, le graphique 4.1 montre que les probabilités associées à l'utilisation du français sont plus élevées que celles associées à l'utilisation de l'anglais au travail. Le graphique 4.1 démontre également que, telles que constatées précédemment, les probabilités d'utiliser l'anglais au travail augmentent plus la scolarité des immigrants est élevée, c'est-à-dire, plus le plus haut diplôme obtenu est élevé. Cette tendance n'est toutefois pas aussi observable pour l'utilisation du français au travail qui présente somme toute assez peu de variations dans ses probabilités et où les données pour la scolarité universitaire ne sont pas significatives. En définitive, le graphique 4.1 révèle que plus la scolarité des immigrants augmente, plus l'écart entre les probabilités d'utiliser le français ou l'anglais au travail diminue et que plus les immigrants sont diplômés, plus leur probabilité d'utiliser l'anglais au travail augmente.

Graphique 4.2

Comparaison des probabilités associées à l'utilisation du français ou de l'anglais au travail par les immigrants selon les variables linguistiques

RMR de Montréal, 2006



Le graphique 4.2 illustre clairement l'association entre les variables linguistiques et l'intégration linguistique des immigrants sur le marché du travail. Par exemple, le graphique démontre que les immigrants francophones¹⁰⁶ ont des probabilités d'utiliser le français au travail s'élevant à au-dessus de 80 %, alors qu'ils présentent des probabilités d'utilisation de l'anglais au travail assez basses (PA entre 0,305 et 0,3141). En fait, ces immigrants francophones ont les probabilités d'utilisation de l'anglais au travail les plus basses de tous les sous-groupes linguistiques d'immigrants. En comparaison, les immigrants anglophones¹⁰⁷ ont des probabilités d'utiliser l'anglais au travail variant entre 65 et 73 % et celles de l'utilisation du français au travail se situent entre 43 et 52 %. Lorsque les probabilités d'utiliser le français ou l'anglais au travail sont mises en parallèle, une tendance favorable à l'utilisation du français au travail semble se dessiner puisque les probabilités d'utiliser le français au travail sont plus

¹⁰⁶ De langue maternelle française ou de langue maternelle tierce utilisant le français à la maison

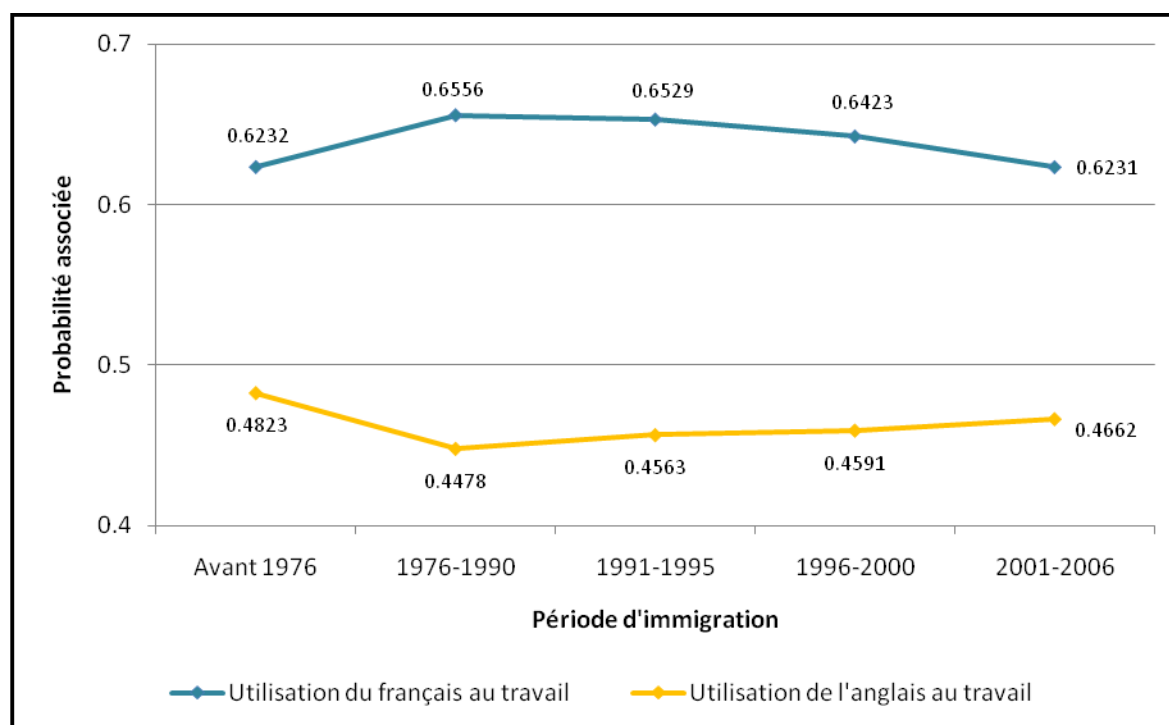
¹⁰⁷ De langue maternelle anglaise ou de langue maternelle tierce utilisant l'anglais à la maison

élevées pour les immigrants francophones que les probabilités d'utiliser l'anglais au travail pour les immigrants anglophones. Pour terminer, il est intéressant de constater que les immigrants allophones¹⁰⁸ ont une probabilité d'utiliser le français au travail plus grande que celle d'utiliser l'anglais (60 % versus 48 %), ce qui confirme également l'avantage que semble détenir l'utilisation du français au travail par rapport à l'anglais lorsque les variables linguistiques sont considérées.

Graphique 4.3

Comparaison des probabilités associées à l'utilisation du français ou de l'anglais au travail par les immigrants selon la période d'immigration

RMR de Montréal, 2006



Le graphique 4.3 confirme une tendance observée précédemment au chapitre 3. En effet, le graphique met en évidence l'importance que revêt la période d'immigration pour l'intégration linguistique des immigrants au travail et plus particulièrement, la période charnière que représente l'arrivée des immigrants en sol québécois entre 1976 et 1990. Ainsi, la courbe

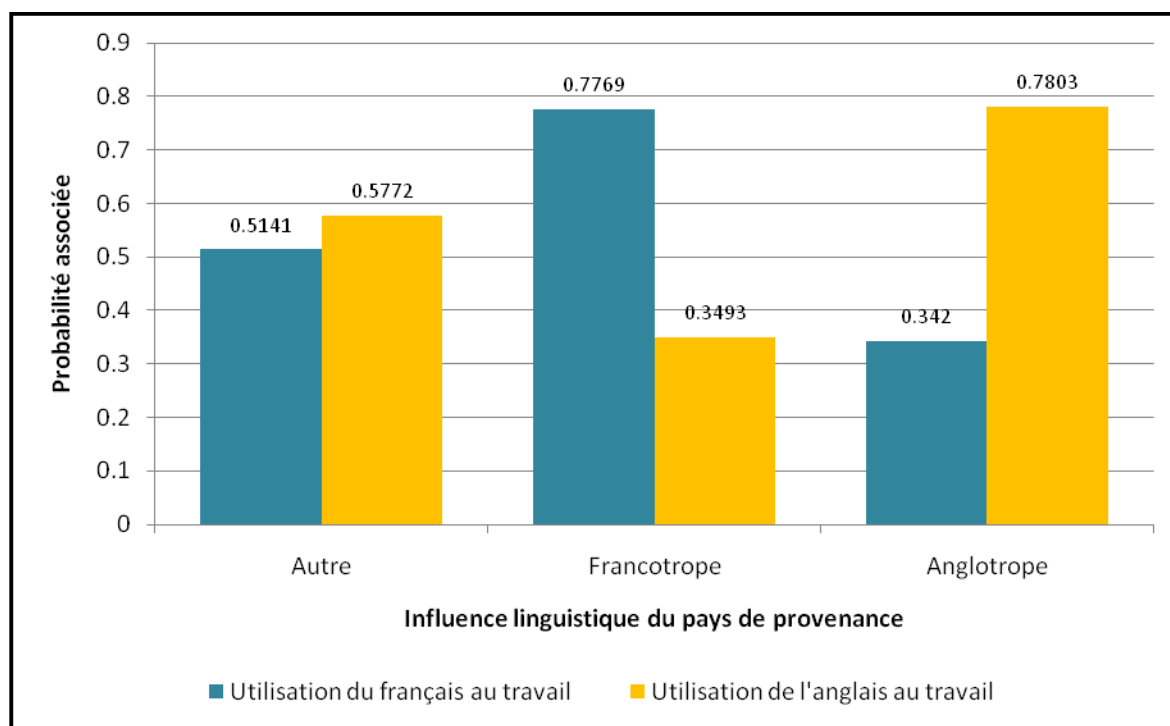
¹⁰⁸ De langue maternelle tierce et utilisant également une langue tierce à la maison

bleue du graphique 4.3 illustre que la probabilité associée à l'utilisation du français au travail augmente chez les immigrants arrivés au Québec entre 1976 et 1990 par rapport à ceux arrivés avant 1976. À l'opposé, la courbe jaune montre que la probabilité associée à l'utilisation de l'anglais au travail diminue chez les immigrants arrivés au Québec aux mêmes périodes. Bref, c'est chez les immigrants arrivés au Québec entre 1976 et 1990 que l'écart entre la probabilité d'utiliser le français et celle d'utiliser l'anglais au travail est le plus grand. Le graphique 4.3 démontre que, pour les immigrants arrivés après 1990, les probabilités associées à l'utilisation du français au travail diminuent graduellement alors que celles associées à l'utilisation de l'anglais au travail augmentent faiblement, plus la période d'arrivée est récente. Finalement, les courbes du graphique précédent soulèvent les mêmes questionnements qu'au chapitre 3, soit l'existence d'un possible effet de la durée de séjour liant l'intégration linguistique des immigrants sur le marché du travail à la période d'arrivée ainsi que le rôle historique et pratique que peut avoir la connaissance et l'usage de l'anglais au travail.

Graphique 4.4

Comparaison des probabilités associées à l'utilisation du français ou de l'anglais au travail par les immigrants selon l'influence linguistique du pays de provenance

RMR de Montréal, 2006



La dernière variable d'intérêt est présentée au graphique 4.4. Ce graphique montre les liens unissant la langue de travail et l'influence linguistique du pays de provenance des immigrants. Le graphique 4.4 présente une tendance d'insertion linguistique sur le marché du travail légèrement plus favorable à l'utilisation de l'anglais qu'à l'utilisation du français au travail. D'ailleurs, l'insertion linguistique des immigrants provenant de pays sans influence linguistique illustre cette tendance puisque ces derniers ont une probabilité d'utiliser l'anglais au travail légèrement plus élevée que de l'utilisation du français (probabilité associée à l'utilisation de l'anglais au travail = 0.5772 > probabilité associée à l'utilisation du français au travail = 0.5141). D'un autre côté, les immigrants provenant de pays d'influence linguistique francotrope ou anglotrope montrent des comportements linguistiques analogues, qui ont été discutés précédemment, et qui démontrent un certain effet d'inertie relatif aux langues. Les immigrants provenant de pays d'influence linguistique francotrope ont une probabilité d'utiliser le français au travail largement plus élevée que celle d'utiliser l'anglais (probabilité

associée à l'utilisation du français au travail = 0.7769 > probabilité associée à l'utilisation de l'anglais au travail = 0.3493). Aussi, le même comportement linguistique est constaté pour les immigrants provenant de pays d'influence linguistique anglotrope. En conclusion, bien que l'influence linguistique francotrope ou anglotrope du pays de provenance des immigrants ne signifie pas automatiquement la connaissance et l'utilisation des langues française ou anglaise selon le cas, le graphique 4.4 souligne que l'effet d'inertie précédemment constaté est également présent. Bien que cet effet d'inertie, comme définit par Baillargeon 1997, Benjamin 2001, Monnier 1993, Piché et Bélanger 1995 et Serré 2000; soit généralement associé à la connaissance préalable des langues, le graphique 4.4 démontre que l'influence linguistique francotrope ou anglotrope du pays de provenance peut influencer et diriger l'intégration linguistique des immigrants sur le marché du travail. Par ailleurs, pour le nombre grandissant d'immigrants provenant de pays sans influence linguistique particulière, les probabilités associées au comportement linguistique sur le marché du travail rapportent un léger avantage à l'utilisation de l'anglais au travail.

4.4 Conclusion partielle

Afin de répondre à la seconde partie des questions de recherche qui concerne l'identification des variables associées à l'utilisation du français ou de l'anglais comme langue de travail par les immigrants en emploi dans la RMR de Montréal, deux modèles de régressions logistiques ont été élaborés. Dans un premier temps, un modèle dédié à l'étude des variables liées à l'utilisation du français au travail a été produit. Ce modèle fait ressortir certains liens importants quant à l'utilisation du français au travail. Il est montré que les immigrants possédant un diplôme d'études ont plus de chances d'utiliser le français au travail que les immigrants n'en possédant aucun. Cependant, les immigrants possédant un diplôme d'études universitaires présentent des statistiques non significatives. D'un autre côté, ce modèle de régression logistique confirme les forts pôles d'attraction linguistique qui sont associés aux variables linguistiques. Finalement, les variables migratoires mettent en lumière deux tendances distinctes. Tout d'abord, le modèle de l'utilisation du français au travail montre que plus l'arrivée des immigrants est récente, moins leurs chances d'utiliser le français au travail sont grandes. Cependant, l'adoption de la loi 101 a entraîné que les chances d'utiliser le français au travail ont augmenté pour les immigrants arrivés entre 1976 et 1990 par rapport à ceux arrivés avant 1976. Enfin, le modèle de l'utilisation du français au travail présente le fort lien qui unit l'influence linguistique du pays de provenance des immigrants à

l'utilisation du français au travail. Ainsi, les immigrants provenant de pays francotrope ont environ 300 % plus de chances d'utiliser le français au travail que les immigrants provenant de pays sans influence linguistique. Ces données viennent élargir la théorie de l'effet d'inertie de la connaissance des langues qui stipule maintenant que les immigrants qui connaissent, utilisent ou ont été en contact avec une seule des deux langues officielles du Canada; utiliseront cette langue pour leur insertion dans la société québécoise.

Dans un second temps, un modèle de régressions logistiques pour l'utilisation de l'anglais au travail a été construit. Ce modèle fait ressortir le lien important entre la diplomation des immigrants et l'utilisation de l'anglais au travail. Ainsi, plus le diplôme obtenu est élevé, plus les chances d'utiliser l'anglais au travail augmentent. Par ailleurs, ce modèle de l'utilisation de l'anglais au travail montre que presque toutes les variables linguistiques et migratoires sont liées négativement à l'utilisation de l'anglais au travail. Enfin, les données des variables migratoires¹⁰⁹ montrent également l'enrichissement de la théorie de l'effet d'inertie de la connaissance des langues, comme il a été mentionné précédemment pour l'utilisation du français au travail.

Finalement, la comparaison des probabilités associées à l'utilisation de l'anglais ou du français au travail à l'aide des graphiques 4.1 à 4.4 permet de constater plusieurs tendances ainsi que de confirmer certains effets ou théories mentionnés précédemment. Tout d'abord, le premier graphique illustrant la diplomation des immigrants montre que plus la scolarité des immigrants est élevée, plus l'écart entre les probabilités associées à l'utilisation de l'anglais ou du français au travail est petit. Ceci s'explique par le fait que plus les immigrants sont diplômés, plus leur probabilité d'utiliser l'anglais au travail augmente. Deuxièmement, la comparaison entre les probabilités associées à l'utilisation du français ou de l'anglais au travail selon les variables linguistiques fait ressortir un léger avantage que détient le français au travail. Ainsi, malgré le fait que l'effet d'inertie de la connaissance et de l'utilisation des langues scelle les résultats pour l'intégration linguistique des immigrants de langue maternelle française ou anglaise, les immigrants de langue maternelle tierce présentent une probabilité associée à l'utilisation du français au travail plus élevée que celle associée à l'utilisation de l'anglais au travail. Ce sont ces immigrants allophones qui déterminent le léger

¹⁰⁹ Immigrants provenant de pays anglotrope qui affichent 190% plus de chance d'utiliser l'anglais au travail que les immigrants provenant de pays sans influence linguistique particulière

avantage que détient le français sur l'anglais. Le troisième graphique présentant les probabilités associées à l'utilisation du français ou de l'anglais au travail selon la période d'arrivée des immigrants vient confirmer l'effet constaté précédemment dans les analyses descriptives. Le graphique 4.3 illustre, dans la mesure du possible, l'effet du contexte de l'immigration sur la langue de travail en présentant des probabilités associées à l'utilisation du français qui augmentent et des probabilités associées à l'utilisation de l'anglais au travail qui diminuent pour les immigrants arrivés entre 1976 et 1990 par rapport à ceux arrivés avant 1976. Pour terminer, le quatrième et dernier graphique enrichit la théorie de l'effet d'inertie liée à la connaissance et à l'utilisation des langues en permettant dorénavant d'inclure le contact historique ou social avec la langue. Cet enrichissement est rendu possible grâce aux résultats assez fortement polarisés des comparaisons entre les probabilités d'utilisation de l'anglais ou du français au travail selon l'influence linguistique francotrope ou anglotrope du pays de provenance. Toutefois, le groupe toujours grandissant des immigrants provenant d'un pays sans influence linguistique particulière illustre un avantage que détient l'utilisation de l'anglais par rapport à l'utilisation du français au travail.

CONCLUSION

Retour sur les résultats descriptifs

La première partie des questions de recherche stipule que « *le présent mémoire a pour but premier de cerner la situation de la langue de travail, au Québec, des immigrants au moment du recensement de 2006* ». Dans le but de répondre à ceci, le chapitre 3 de ce travail présentait une série de tableaux croisés et de graphiques réalisés à l'aide de variables tirées du recensement canadien de 2006. À la question « *Quelle est la langue utilisée au travail par les immigrants de la RMR de Montréal lors du recensement de 2006?* », les tableaux croisés du chapitre 3 ont permis de constater que, de façon générale, les immigrants ayant un emploi dans la RMR de Montréal utilisent le français au travail dans une proportion de 51 %. Le tiers d'entre eux utilisent l'anglais, moins de 5 % utilisent une langue tierce et 12 % utilisent le français et l'anglais au travail.

Dans un premier temps, les variables sociodémographiques ont été évaluées quant à leur rapport avec le choix linguistique des immigrants au travail. À l'intérieur de ce groupe de variables (âge, sexe, présence d'au moins un enfant dans le ménage, âge à l'immigration, industrie, influence linguistique du pays de provenance, profession, scolarité), deux variables se sont distinguées quant à leur rôle sur le choix linguistique au travail des immigrants; la scolarité des immigrants et l'influence linguistique du pays de provenance. Ainsi, les proportions d'utilisation de l'anglais au travail augmentent au fur et à mesure que la scolarité des immigrants augmente et, alors que les immigrants provenant de pays francotrope utilisent principalement le français au travail et que ceux provenant de pays anglotrope utilisent l'anglais, les immigrants provenant de pays sans influence linguistique utilisent l'anglais au travail dans 50 % des cas et le français dans moins du tiers. Ces résultats pour l'influence linguistique du pays de provenance viennent confirmer l'hypothèse émise précédemment qui stipulait que les variables migratoires jouaient un rôle important dans le choix de la langue de travail des immigrants.

Dans un second temps, les variables explicatives linguistiques (langue maternelle, langue d'usage à la maison et connaissance des langues officielles canadiennes) ont été étudiées afin de faire ressortir leurs liens avec la langue de travail des immigrants. Les tableaux croisés et graphiques du chapitre 3 ont illustré l'influence importante des trois variables linguistiques étudiées dans les choix linguistiques de la population immigrante sur le marché du travail, ce qui vient confirmer l'hypothèse stipulée dans le chapitre 1. Plus particulièrement, elles ont confirmé la théorie de l'existence d'un certain effet d'inertie de la connaissance des langues mentionné dans la littérature (Baillargeon 1997; Benjamin 2001; Carpentier 2004; Lapierre Vincent 2004; Monnier 1993; Piché et Bélanger 1995; Serré 2000; Veltman et Panneton 1989); même qu'elles l'ont élargie à la connaissance et à l'utilisation des langues. Par conséquent, la connaissance unique du français ou de l'anglais, l'utilisation du français ou de l'anglais à la maison et la langue maternelle des immigrants entraînent une utilisation massive de cette langue au travail, ce qui confirme et élargie la théorie de l'existence d'un effet d'inertie de la connaissance des langues.

Finalement, l'influence du contexte québécois au moment de l'immigration, variable centrale à l'intégration linguistique selon plusieurs auteurs (Béland 2008, Béland 2004, Benjamin 2001, Lapierre Vincent 2004, Monnier 1993, Piché et Bélanger 1995), a été captée par la variable « *période d'immigration* ». Le tableau 3.7 et les graphiques 3.1 à 3.3 découlant de cette variable ont montré que la langue de travail de la population immigrante est effectivement influencée par la période d'immigration. Plus précisément, le climat fortement francophile du Québec de la fin des années soixante-dix a été mis en évidence puisque cette période (1976-1990) a favorisé l'intégration linguistique francophone des immigrants arrivés au Québec dans cette période comparativement aux immigrants arrivés précédemment (avant 1976).

Retour sur les résultats explicatifs

La seconde partie des questions de recherche élaborées au chapitre 2 de ce travail concerne l'identification des variables associées à l'utilisation du français ou de l'anglais comme langue de travail par les immigrants en emploi dans la RMR de Montréal. Dans le but de répondre à cette question et de confirmer les hypothèses soulevées, le chapitre 4 de ce travail présentait deux modèles de régressions logistiques réalisés à l'aide de variables tirées du recensement canadien de 2006. Premièrement, un modèle dédié à l'étude des variables

liées à l'utilisation du français au travail par les immigrants travaillant dans la RMR de Montréal a été produit. Ce modèle fait ressortir certains liens importants quant à l'utilisation du français au travail :

- I. La présence d'au moins un enfant dans le ménage est liée positivement à l'utilisation du français au travail et ceci vient confirmer l'hypothèse précédemment émise;
- II. L'âge des immigrants est négativement lié à l'utilisation du français au travail. Plus les immigrants sont âgés, plus leurs chances d'utiliser le français au travail diminuent. Ces résultats viennent partiellement confirmer l'hypothèse émise précédemment puisqu'être âgé de moins de 45 ans est effectivement avantageux pour l'utilisation du français au travail, mais les résultats négatifs n'avaient pas été prévus;
- III. Les immigrants possédant un diplôme d'études ont plus de chances d'utiliser le français au travail que les immigrants n'en possédant aucun, sauf dans le cas de la scolarité universitaire où les résultats ne sont pas significatifs. Ces résultats confirment partiellement l'hypothèse stipulée dans le chapitre 1 puisque l'effet positif du diplôme collégial a été correctement prédit, alors que les résultats non significatifs des études universitaires ne l'avaient pas été. Les résultats non significatifs de la scolarité universitaire peuvent s'expliquer par la flexibilité accrue sur le marché de l'emploi qu'apportent les études universitaires;
- IV. Être âgé de moins de 45 ans lors de l'immigration ne présente pas exactement les résultats attendus par l'hypothèse posée. Alors que les immigrants âgés de 45 ans et plus lors de l'immigration ont effectivement moins de chances d'utiliser le français au travail que ceux arrivés plus jeunes, les immigrants âgés entre 25 et 44 ans à leur arrivée présentent des résultats non significatifs;
- V. Le modèle de régression logistique confirme les forts pôles d'attraction linguistique qui sont associés aux variables linguistiques et vient, par le fait même, confirmer les hypothèses qui stipulaient qu'avoir le français comme langue maternelle ou comme langue d'usage principal à la maison influence fortement, et positivement la langue utilisée au travail vers le français. Ceci illustre le principe stipulant que le bagage linguistique des immigrants influence fortement les choix linguistiques de ces derniers, particulièrement sur le marché du travail;
- VI. Le modèle de régression logistique de l'utilisation du français au travail présente le fort lien unissant l'utilisation du français au travail et l'influence linguistique de la

provenance des immigrants. Ainsi, les immigrants provenant de pays francotropes ont environ 300 % plus de chances d'utiliser le français au travail que les immigrants provenant de pays sans influence linguistique. Ce résultat sans équivoque confirme l'hypothèse selon laquelle provenir d'un pays francotrope dirige les immigrants vers une intégration francophone sur le marché du travail;

- VII. Enfin, le modèle de régression logistique de l'utilisation du français au travail montre que plus l'arrivée des immigrants est récente, moins l'utilisation du français au travail est fréquente. Cependant, l'adoption de la loi 101 a entraîné une augmentation des chances d'utiliser le français au travail pour les immigrants arrivés entre 1976 et 1990 par rapport à ceux arrivés avant 1976. Ce schéma de l'utilisation du français au travail selon la période d'immigration confirme partiellement l'hypothèse où il était prédit que le français serait avantage plus la période d'immigration était récente. Les résultats du modèle de régression montrent ceci pour les immigrants arrivés entre 1976 et 1990, alors qu'ils montrent que ce n'est pas le cas pour les immigrants arrivés entre 1991 et le recensement de 2006.

Deuxièmement, un modèle de régression logistique pour l'utilisation de l'anglais au travail a été construit. Ce modèle fait ressortir le lien important entre la diplomation des immigrants et l'utilisation de l'anglais au travail. Ainsi, plus le diplôme obtenu est élevé, plus les chances d'utiliser l'anglais au travail augmentent. Par ailleurs, ce modèle montre que presque toutes les variables linguistiques sont liées négativement à l'utilisation de l'anglais au travail; à l'exception des immigrants de langue maternelle tierce ayant l'anglais comme langue à la maison qui présentent des chances positives (55 %) d'utiliser l'anglais au travail. De même, les variables migratoires présentent presque toutes des chances négatives d'utiliser l'anglais au travail, sauf dans le cas des immigrants provenant de pays anglotropes qui affichent 190 % plus de chances d'utiliser l'anglais au travail que les immigrants provenant de pays sans influence linguistique particulière. Enfin, les résultats de ce second modèle de régression logistique viennent confirmer les hypothèses posées dans le chapitre 1 qui stipulaient que le fait d'avoir une scolarité universitaire, d'avoir immigré à 45 ans et plus, de provenir d'un pays anglotrope, d'avoir l'anglais comme langue maternelle ou comme principale d'usage à la maison et d'avoir immigré avant 1976 sont tous des déterminants positifs de l'utilisation de l'anglais au travail.

Troisièmement, des graphiques de comparaisons de probabilités associées à l'utilisation de l'anglais ou du français au travail (graphiques 4.1 à 4.4) ont été construits dans le but de dégager plusieurs tendances ainsi que de confirmer certains effets ou théories mentionnés précédemment. Ces graphiques illustrent l'effet de l'adoption de la loi 101 et du contexte francophile du Québec à la fin des années soixante-dix sur la langue de travail. Ils révèlent des probabilités associées à l'utilisation du français qui augmentent ainsi que des probabilités associées à l'utilisation de l'anglais au travail qui diminuent chez les immigrants arrivés entre 1976 et 1990 par rapport à ceux arrivés avant 1976. Aussi, alors que les probabilités d'utilisation de l'anglais ou du français au travail selon l'influence linguistique francotrope ou anglotrope du pays de provenance confirment la théorie l'effet d'inertie liée à la connaissance et à l'utilisation des langues; les immigrants provenant d'un pays sans influence linguistique particulière démontrent l'avantage que détient l'utilisation de l'anglais par rapport à l'utilisation du français au travail.

Enfin, lorsque les résultats des analyses descriptives et explicatives sont mis en commun, certaines variables se démarquent comme facteurs associés à la langue de travail chez les immigrants occupant un emploi dans la RMR de Montréal. Ainsi, les deux types d'analyses font ressortir que la scolarité des immigrants, l'influence linguistique de leur pays de provenance, leurs attributs linguistiques (connaissance des langues officielles canadiennes, langue maternelle et langue d'usage à la maison) et le contexte politique et social dans lequel leur arrivée au Québec s'est inscrite¹¹⁰ sont les déterminants principaux du choix linguistique des immigrants au travail. Ainsi, les études futures portant sur une problématique liée à la langue de travail devraient porter une attention particulière à ces variables. Par ailleurs, le gouvernement québécois devrait maintenir ses politiques migratoires et linguistiques afin qu'elles prennent en considération ces facteurs.

Considérations futures

La présente étude, et plus particulièrement l'étude de la langue de travail selon la période d'immigration, a permis de constater un possible effet de la durée de séjour sur les choix linguistiques effectués sur le marché du travail. Cet effet de la durée de séjour se manifesterait par un changement progressif de la langue principalement utilisée au travail

¹¹⁰ Capté grâce à la variable « période d'immigration »

plus le temps passé au Québec augmente. Ainsi, il pourrait y avoir une évolution de la langue de travail vers une utilisation plus grande de la langue française plus la durée de séjour et de contact avec la population québécoise francophone augmente. Cependant, il est actuellement impossible de confirmer ou d'infirmier avec certitude cette théorie puisque le Canada ne possède pas le type de données nécessaire pour réaliser les études appropriées. Pour confirmer ou infirmer cette théorie avec certitude, seules des études menées à long terme, préférablement des études longitudinales, ou encore des enquêtes de biographies ou rétrospectives, peuvent être utilisées. En effet, en suivant une même cohorte d'immigrants sur une longue période de temps, comme le font les enquêtes longitudinales, il est possible de suivre l'évolution des différents choix linguistiques effectués selon leur durée de séjour et de contact avec la population québécoise francophone. La création d'une telle enquête longitudinale permettrait également d'inclure l'ensemble des variables nécessaires afin de réaliser des études exhaustives sur les immigrants et leurs choix linguistiques. L'utilisation d'enquêtes longitudinales permet aussi de contrôler au moins partiellement le biais causé par l'effet de sélection¹¹¹. Finalement, des études comparatives intercensitaires pourraient également être effectuées pour cerner l'effet de la durée de séjour et de contact avec la population québécoise francophone; bien que la comparaison d'études transversales dans le temps s'avère moins efficace que les enquêtes longitudinales, rétrospectives ou de biographie¹¹². Pour ce faire, Statistique Canada doit prévoir l'accès à des données de qualité et comparables dans le temps afin de pouvoir réaliser des études comparant les situations de la langue de travail, chez les immigrants, aux prochains recensements. Aussi, il serait préférable de garder le type de cueillette de données actuel (questionnaire long du recensement rempli obligatoirement par 20 % de la population canadienne) et le questionnaire avec le moins de changements possibles puisqu'il est prouvé que les réponses aux questions et, ainsi, les variables qui en découlent varient d'une période de cueillette à l'autre lorsque les questions sont posées ne le sont pas de la même façon ou dans le même ordre.

Bien que les recensements canadiens sont reconnus comme étant une source incontournable de variables socio-économiques et démolinguistiques, ils n'incluent pas deux variables qui auraient été primordiales, selon plusieurs auteurs (Béland 2008, Benjamin 2001, Carpentier 2004, Chicha et Charest 2008, Lapierre Vincent 2004, McAll 1992, Monnier 1995, Piché et Bélanger 1995, Renaud et coll. 2001, Serré 2000 et Veltman et Panneton 1989), dans le cadre

¹¹¹ Piché et Bélanger (1995)

¹¹² Piché et Bélanger (1995)

de notre analyse. Ces variables sont la connaissance du français ou de l'anglais à l'arrivée et la catégorie d'admission. Par ailleurs, les recensements canadiens ne fournissent aucun élément d'information permettant de les déduire et, par conséquent, ces deux variables ont été exclues des analyses. À l'avenir, il pourrait être intéressant pour Statistique Canada d'inclure ces variables dans les recensements afin d'y retrouver l'ensemble des variables linguistiques importantes.

Plusieurs auteurs (Baillargeon 1997; Benjamin 2001; Carpentier 2004; Lapierre Vincent 2004; Monnier 1993; Piché et Bélanger 1995; Serré 2000; Veltman et Panneton 1989) rapportent un effet d'inertie relié à la connaissance des langues qui stipule que « *les immigrants connaissant une des deux langues officielles du Canada ont beaucoup moins appris l'autre langue que ceux n'en connaissant aucune à leur arrivée* ». Dans son enquête, Monnier (1993) trouve que les travailleurs immigrants s'orientent sur le marché du travail en fonction de leur connaissance des langues à l'arrivée : ceux connaissant le français travaillent en français et ceux connaissant l'anglais travaillent en anglais. Les variables linguistiques étudiées (« *langue maternelle* », « *langue d'usage à la maison* » et « *connaissance des langues officielles canadiennes* »), dans les analyses descriptives et explicatives, ont prouvé leur influence importante dans les choix linguistiques de la population immigrante sur le marché du travail. Elles ont également confirmé l'existence d'un effet d'inertie de la connaissance des langues mentionné dans la littérature, selon les préceptes mentionnés précédemment. De plus, les variables linguistiques ont élargi la théorie de l'existence d'un effet d'inertie de la connaissance des langues à l'utilisation des langues. Ainsi, elles démontrent que la connaissance (« *connaissance des langues officielles canadiennes* » et « *langue maternelle* ») et l'utilisation (« *langue d'usage à la maison* ») d'une seule des deux langues officielles canadiennes influencent et dirigent l'intégration linguistique des immigrants sur le marché du travail vers cette langue particulière. Comme cette étude est la première à établir cet élargissement de la théorie de l'inertie de la connaissance, il serait intéressant que d'autres études cherchent à reproduire ces résultats dans le but de les confirmer. Des études ultérieures pourraient aussi mesurer l'influence de l'environnement spatial sur les choix linguistiques des immigrants sur le marché du travail, soit la comparaison entre les différents pôles de lieux de travail et de résidence du Québec¹¹³.

¹¹³ La RMR de Montréal, l'île de Montréal, la couronne de l'île et de la RMR de Montréal, le reste du Québec, etc.

L'utilisation de variables linguistiques dans une étude est souvent source de limites et de subjectivité. Dans le cas présent, la question de la principale langue de travail peut être mal interprétée par certains répondants. Ainsi, certains répondants peuvent, par exemple, confondre la langue utilisée pour effectuer leur travail avec la langue qu'ils utilisent avec leur entourage au travail. De plus, dans les cas où plus d'une langue est utilisée au travail, il peut être difficile pour certains répondants de bien identifier laquelle des langues est utilisée principalement. Par conséquent, il est primordial de garder en tête ses possibles limites liées à la nature parfois subjective et plus ou moins précise de la variable dépendante lors de la lecture et de l'interprétation des résultats.

Pour terminer, il est important de souligner que l'indicateur de la langue de travail a été choisi comme base à cette étude parce qu'il influence et détermine largement la langue d'usage publique privilégiée par les immigrants. Dans une certaine mesure, la langue de travail peut donner une indication sur l'intégration et les possibles transferts linguistiques des populations immigrantes. Elle détermine en quelque sorte la voie choisie par les immigrants concernant leur intégration linguistique; intégration linguistique francophone ou anglophone. Bien que certains facteurs montrent qu'il y a eu amélioration du statut du français sur le marché du travail montréalais depuis les années 70, il reste encore bien des progrès à réaliser pour pouvoir dire que le français jouit d'un statut égal à son poids démographique¹¹⁴, tout particulièrement dans la région de Montréal. Ainsi, l'anglais continue d'exercer dans la région de Montréal, par les pressions de la mondialisation, de son statut et de l'utilisation des technologies de l'information et des communications, un pouvoir d'attraction loin d'être négligeable qui peut amener les immigrants à douter de l'absolue nécessité de l'utilisation de la langue française au travail. C'est pourquoi je considère que les études comme celle présentée ici s'avèrent importantes et qu'il serait crucial d'en produire plus dans l'avenir afin de suivre l'évolution de la situation de la langue de travail chez les immigrants et, si nécessaire, suggérer des changements aux politiques et règlements encadrant l'immigration et l'intégration linguistique.

¹¹⁴ Baillargeon (1997)

RÉFÉRENCES

BAILLARGEON MIREILLE, 1997, *Immigration et langue*. Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Collection STATISTIQUES ET INDICATEURS, No. 14, Québec, 114 pages.

BÉLAND PAUL, 2008, *Langue et immigration, langue du travail : éléments d'analyse*. Conseil supérieur de la langue française, Québec, 40 pages.

BÉLAND PAUL, 2004, *Les langues du travail dans la région de Montréal en 2001*. Conseil supérieur de la langue française, Québec, 54 pages.

BENJAMIN CLAIRE, 2001, *La participation des immigrants et de leurs descendants à la société québécoise*. Chapitre dans *Portrait social du Québec : données et analyses*. Collection Les Conditions de vie, Institut de la statistique du Québec, Québec, p. 575-611.

BOUCHARD PIERRE, 2002, *La langue du travail : Une situation qui progresse, mais toujours teintée d'une certaine précarité*. L'aménagement linguistique au Québec : 25 ans d'application de la Charte de la langue française, Revue d'aménagement linguistique de l'Office québécois de la langue française, Les Publications du Québec, Québec, p. 85-106.

BOUCHARD PIERRE (en collaboration avec Catherine Girard-Lamoureux, Jean Renaud, Gisèle Baril et Marie-Diane Rousseau), 2000, *La connaissance fonctionnelle du français : d'un besoin individuel quasi insoupçonné à un besoin social bien réel*. Office québécois de la langue française, Québec, 65 pages.

CARPENTIER ALAIN, 2004, *Tout est-il joué avant l'arrivée? Étude de facteurs associés à un usage prédominant du français ou de l'anglais chez les immigrants allophones arrivés au Québec adultes*. Conseil supérieur de la langue française, Québec, 58 pages.

CASTONGUAY CHARLES, 2005, *Étude 3 – Incidence du sous-dénombrement et des changements apportés aux questions de recensement sur l'évolution de la composition linguistique de la population du Québec entre 1991 et 2001*, Office québécois de la langue française pour le Suivi de la situation linguistique, Québec, 29 pages.

CASTONGUAY CHARLES, 1992, *L'orientation linguistique des allophones à Montréal*. Cahiers québécois de démographie, Vol. 21, No. 2, p. 95-118.

CENTRE DE DONNÉES DE RECHERCHE (CDR), 2009, *Recensement de 2006, Manuel des codes*, Statistique Canada, 1 021 pages.

<http://prod.library.utoronto.ca:8090/datalib/codebooks/c/cc06/rdc-codebook-public-2006-ver2-cdr-manuel-des-codes.pdf> (page consultée le 30 octobre 2009)

CHÉNARD CLAIRE ET NICOLAS VAN SCHENDEL, 2002, *Travailler en français au Québec : les perceptions de travailleurs et de gestionnaires*. Office québécois de la langue française, Québec, 106 pages.

CHICHA MARIE-THÉRÈSE ET ÉRIC CHAREST, 2008, *L'intégration des immigrés sur le marché du travail à Montréal : Politiques et Enjeux*. Choix IRPP, Vol. 14, No. 2, 62 pages.

COMMISSION DE TOPONYMIE, CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE, OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE ET SECRÉTARIAT À LA POLITIQUE LINGUISTIQUE, 2005, *Plan stratégique en matière de politique linguistique 2005-2008*. Québec, 23 pages.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX (CSN), 2000, *L'immigration au Québec 2001-2003 - Un choix de développement*. Mémoire présenté à la Commission de la Culture du Gouvernement du Québec, Québec, 7 pages.

CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE, 1994, *Indicateurs de la langue du travail au Québec - Édition 1994*. Québec, 156 pages.

CORBEIL JEAN-CLAUDE, [1998-1999]¹¹⁵, *La politique linguistique québécoise*. Québec Amérique, Office québécois de la langue française, Québec, 25 pages.

DESJARDINS JULIE, 2007, *L'analyse de régression logistique*. *Tutorials in Quantitative Methods for Psychology*, Vol 1 (1), p. 35-41.

FORGUES ÉRIC ET RODRIGUE LANDRY, 2006, *Définitions de la francophonie en situation minoritaire : Analyse de différentes définitions statistiques et de leurs conséquences*. Commission conjointe de recherche sur la santé des francophones en situation minoritaire, Secrétariat national du Consortium national de formation en santé, Ottawa, 16 pages.

GODIN JEAN-FRANÇOIS ET JEAN RENAUD, 2005, *L'intégration professionnelle de nouveaux immigrants : effets de la connaissance pré-migratoire du français et (ou) de l'anglais*. *Cahiers québécois de démographie*, Vol. 34, No. 1, p. 149-172.

GOUVERNEMENT DU MANITOBA, 2008, *Système de codification de la Classification nationale des professions (CNP)*. Manitoba.

http://www.manitoba.ca/tce/lmi/hdo/hdo_noc.fr.html (page consultée le 5 août 2009)

¹¹⁵ Année de publication incertaine

GRONDIN CHANTAL, 2007, *Connaissance des langues officielles chez les nouveaux immigrants : à quel point est-ce important sur le marché du travail 2005*. Statistique Canada – Division des enquêtes spéciales, N° 89-624-XIF au catalogue, Ottawa, 90 pages.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES, 2009, *Définitions et Méthodes*. Paris, France.

http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/liste-definitions.htm#def_S

(page consultée le 5 août 2009)

KENNEDY, PETER, 2003, *A Guide to Econometrics, fifth edition*. The MIT Press, Cambridge, Massachusetts, 623 pages.

LAPIERRE VINCENT NICOLE, 2005, *Le français, langue normale et habituelle du travail dans une économie ouverte*. Conseil supérieur de la langue française, Québec, 213 pages.

LAPIERRE VINCENT NICOLE, 2004, *L'intégration linguistique au Québec – Recension des écrits*. Conseil supérieur de la langue française, Québec, 34 pages.

LATOUCHE DANIEL, 1989, *Immigration, politique et société : le cas du Québec*. Actes du Séminaire scientifique sur les tendances migratoires actuelles et l'insertion des migrants dans les pays de la francophonie, Les publications du Québec, Québec, p. 179-196.

LEBEAU RONALD ET JEAN RENAUD, 2002, *Nouveaux arrivants de 1989, langue et mobilité professionnelle sur le marché du travail de Montréal : une approche longitudinale*. Cahiers québécois de démographie, Vol. 31, No. 1, p. 69-94.

MAHEUX HÉLÈNE, 2004, *La langue et le positionnement des immigrants sur le marché du travail: les dix premières années d'établissement au Québec*. Mémoire de maîtrise, Département de sociologie, Université de Montréal, 79 pages.

MANÈGRE JEAN-FRANÇOIS, 1993, *L'immigration et le marché du travail. Un état de la question*. Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, Québec, 173 pages.

McALL CHRISTOPHER, 1992, *Langues et silence : les travailleurs immigrés au Québec et la sociologie du langage*. Sociologie et sociétés, Vol. 24, No. 2, p. 117-130.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, 2009, *Grille synthèse des facteurs et critères applicables à la sélection des travailleurs qualifiés. Règlement du 14 octobre 2009*. Québec.

<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/Grille-synthese.pdf>

(Page consultée le 24 novembre 2009)

MINISTÈRE DES RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, 2006, *Classification nationale des professions (CNP) 2006*. Ottawa.

<http://www.hrsdc.gc.ca/fra/competence/cnp/index.shtml> (Page consultée le 5 août 2009)

MOFFET VIRGINIE, 2008, *Langue de travail dans la région de Montréal. Étude exploratoire*. Langues et Société – Note méthodologique (Office québécois de la langue française), No. 43, Québec, 115 pages.

MOFFET VIRGINE, NICOLAS BÉLAND ET ROBERT DELISLE, 2008, *Étude 10 – Langue de travail dans les grandes entreprises du Québec. Quelle place pour le français?* Office québécois de la langue française pour le Suivi de la situation linguistique, Québec, 141 pages.

MONNIER DANIEL, 1993, *Les choix linguistiques des travailleurs immigrants et allophones – Rapport d'une enquête réalisée en 1991*. Les publications du Québec, Québec, 293 pages.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, 2009, *Repères et jalons historiques*. Québec.

<http://www.oqlf.gouv.qc.ca/charte/reperes/reperes.html> (Page consultée le 18 août 2009)

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, 2008, *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec*. Québec, 191 pages.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, 2006, **Fascicule 2** - *Langue de travail : indicateurs relatifs à l'évolution de la population active et à l'utilisation des langues au travail en 2001*, Office québécois de la langue française pour le Suivi de la situation linguistique, Québec, 103 pages.

PAILLÉ MICHEL, 2008, *Les réponses multiples aux questions sur les langues maternelles et d'usage dans la population québécoise, d'après les recensements canadiens de 1981 à 2001. Analyse critique de la « répartition égale » des réponses multiples*. Langues et Société – Note méthodologique (Office québécois de la langue française), No. 44, Québec, 104 pages.

PAILLÉ MICHEL, 2001, *Le français à Montréal : effets de la francisation et facteurs démographiques*. Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, Conseil de la langue française, Québec, 11 pages.

Partenariat entre FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC, CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL ET OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, 2011. *Langue du travail.org Et si nous parlions travail dans notre langue?*

http://languedutravail.com/modules/pages/index.php?id=76&langue=fr&navid=4&item_id=14 (Page consultée le 13 juin 2011)

PICHÉ VICTOR ET LIANE BÉLANGER, 1995, *Une revue des études québécoises sur les facteurs d'intégration des immigrants*. Ministère des Affaires internationales, de l'immigration et des Communautés culturelles, Collection NOTES ET DOCUMENTS, No. 5, Québec, 52 pages.

RENAUD JEAN, 2005, *Limites de l'accès à l'emploi et intégration des immigrants au Québec : quelques exemples à partir d'enquêtes*. Santé, Société et Solidarité, Dossier IMMIGRATION ET INTÉGRATION, No.1, p.109-117.

RENAUD JEAN, 2001, *Ils sont maintenant d'ici! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989*. Les Cahiers du Grès, Vol. 2, No. 1, p. 29-40.

RENAUD JEAN, LUCIE GINGRAS, SÉBASTIEN VACHON, CHRISTINE BLASER, JEAN-FRANÇOIS GODIN ET BENOÎT GAGNÉ, 2001, *Ils sont maintenant d'ici! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989*. Les publications du Québec, Collection Études, recherches et statistiques, Québec, 197 pages.

SERRÉ PIERRE, 2000, *L'avenir du français à Montréal : impact de la minorisation appréhendée des francophones de l'île de Montréal sur l'assimilation linguistique des allophones*. Mémoire présenté à la Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, 12 décembre 2000, 51 pages et Annexes.

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA, LES ARCHIVES, 2008, *Loi 101 : l'avenir du français?* Canada.

http://archives.radio-canada.ca/politique/langue_culture/dossiers/1300/ (page consultée le 18 août 2009)

STATISTIQUE CANADA, 2003, *Recensement de 2001 : « série analyse ». L'utilisation du français et de l'anglais au travail*. N° 96F0030XIF2001011 au catalogue, Ottawa, 14 pages.

STATISTIQUE CANADA, 2006, *Guide de référence sur les langues, Recensement de 2006*. N° 97-555-GWF2006003 au catalogue, Ottawa, 15 pages.

STATISTIQUE CANADA, 2007, *Le portrait linguistique en évolution, Recensement de 2006*. N° 97-555-XIF au catalogue, Ottawa, 38 pages.

STATISTIQUE CANADA, 2008A, *Dictionnaire du recensement de 2006*. Ottawa.

<http://www12.statcan.gc.ca/francais/census06/reference/dictionary/atoz.cfm#P>

(page consultée le 10 août 2009)

STATISTIQUE CANADA, 2008B, *L'utilisation des langues en milieu de travail, Recensement de 2006*. N° 97-555-X au catalogue, Ottawa, 25 pages.

TABUTIN DOMINIQUE, 2002, *Les systèmes d'informations en démographie*. Dans GRAZIELLA CASELLI, JACQUES VALLIN ET GUILLAUME WUNSCH, *Démographie : Analyse et synthèse*, Institut National d'Études Démographiques, Paris, p. 1-48.

TERMOTE MARC avec la collaboration de NORMAND THIBAUT, 2008, *Étude 8 – Nouvelles perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal 2001-2001*,

Office québécois de la langue française pour le Suivi de la situation linguistique, Québec, 146 pages.

TERMOTE MARC avec la collaboration de FRÉDÉRIC PAYEUR et NORMAND THIBAUT, 2011, *Perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal 2006-2056*, Office québécois de la langue française pour le Suivi de la situation linguistique, Québec, 198 pages.

THOMAS DERRICK, 2009, *Immigrants qui travaillent dans une langue autre que le français ou l'anglais au Canada*. Tendances sociales canadiennes (Composante du produit No. 11-008-X au catalogue de Statistique Canada), Ottawa, 11 pages.

VALIQUETTE GILLES, 2009, *Analyse des données quantitatives : des tableaux de fréquences à la régression logistique*. Séminaire du CIQSS, CIQSS – Université de Montréal, Montréal, 197 pages.

VELTMAN CALVIN ET CLAUDE PANNETON, 1989, *L'intégration linguistique des immigrants allophones de la région métropolitaine de Montréal*. Actes du Séminaire scientifique sur les tendances migratoires actuelles et l'insertion des migrants dans les pays de la francophonie, Les publications du Québec, Québec, p. 319-334.

WONNACOTT THOMAS H. ET RONALD J. WONNACOTT, 1991, *Statistique : Économie, Gestion, Sciences et Médecines*. 4^e édition. Economica, 920 pages.

ANNEXES

Annexe 1

Grille synthèse des facteurs et critères applicables à la sélection des travailleurs qualifiés

(en vigueur depuis le 14 octobre 2009)

1.	Formation	
	- Niveau de scolarité	28 points maximum
	- Domaine de formation	
2.	Expérience	
	- Durée de l'expérience professionnelle	8 points maximum
3.	Âge	16 points maximum
4.	Connaissances linguistiques	
	- Français - 0 à 16 points	22 points maximum
	- Anglais - 0 à 6 points	
5.	Séjour et famille au Québec	8 points maximum
6.	Caractéristiques de l'époux ou du conjoint de fait qui accompagne	
	- Niveau de scolarité	
	- Domaine de formation	16 points maximum
	- Âge	
	- Connaissances linguistiques (Interaction orale en français)	
7.	Offre d'emploi validée (le maximum est attribué pour une offre en région)	10 points maximum
Seuil éliminatoire d'employabilité		
	- Sans conjoint - 42 points	
	- Avec conjoint - 50 points	
8.	Enfants (le maximum est attribué pour les enfants de 12 ans et moins)	8 points maximum
9.	Capacité d'autonomie financière (ÉLIMINATOIRE) (Signature du contrat)	1 point
Seuil de passage à l'examen préliminaire		
	- Sans conjoint - 49 points	
	- Avec conjoint - 57 points	
10.	Adaptabilité	0 à 6 points
Seuil de passage en sélection		
	- Sans conjoint - 55 points	
	- Avec conjoint - 63 points	

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 2009

Annexe 2

Répartition de la population immigrante de 15 ans et plus selon la langue maternelle par lieu de résidence

Québec, 2006

		Langue maternelle					Total
		Anglais	Français	Tierce	Anglais et Français		
Lieu de résidence	Province de Québec	Effectif	71 128	138 145	578 363	3 325	790 960
		Pourcentage	9,0 %	17,5 %	73,1 %	0,4 %	
	RMR de Montréal	Effectif	61 205	104 158	525 293	2 715	693 370
		Pourcentage	8,8 %	15,0 %	75,7 %	0,5 %	
	Reste du Québec	Effectif	9 923	33 988	53 070	610	97 590
		Pourcentage	10,0 %	34,2 %	53,4 %	2,5 %	

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilations personnalisées

Annexe 4

Répartition de la population immigrante de 15 ans et plus selon la langue le plus souvent parlée à la maison par lieu de résidence

Québec, 2006

		Langue parlée le plus souvent à la maison					Total
		Anglais	Français	Tierce	Anglais et Français		
Lieu de résidence	Province de Québec	Effectif	150 415	256 058	373 578	10 900	790 950
		Pourcentage	19,0 %	32,4 %	47,2 %	1,4 %	
	RMR de Montréal	Effectif	135 995	200 563	347 143	9 660	693 360
		Pourcentage	19,6 %	28,9 %	50,1 %	1,4 %	
	Reste du Québec	Effectif	14 420	55 495	26 435	1 240	97 590
		Pourcentage	14,8 %	56,9 %	27,1 %	1,3 %	

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilations personnalisées

Annexe 3

Répartition de la population immigrante de 15 ans et plus selon la langue maternelle par période d'immigration et lieu de résidence

Québec, 2006

Lieu de résidence	Période d'immigration		Langue maternelle				Total
			Anglais	Français	Tierce	Anglais et Français	
Province de Québec	Avant 1976	Effectif	34 445	45 420	158 643	1 143	239 650
		Pourcentage	14,4 %	19,0 %	66,2 %	0,5 %	
	1976 à 1990	Effectif	17 708	35 003	145 643	938	199 290
		Pourcentage	8,9 %	17,6 %	73,1 %	0,5 %	
	1991 à 1995	Effectif	7 360	16 155	81 083	518	105 115
		Pourcentage	7,0 %	15,4 %	77,1 %	0,5 %	
	1996 à 2000	Effectif	4 935	15 515	72 238	278	92 965
		Pourcentage	5,3 %	16,7 %	77,7 %	0,3 %	
	2001 à 2006	Effectif	6 678	26 043	120 750	445	153 915
		Pourcentage	4,3 %	16,9 %	78,5 %	0,3 %	
RMR de Montréal	Avant 1976	Effectif	28 930	32 970	145 693	838	208 430
		Pourcentage	13,9 %	15,8 %	69,9 %	0,4 %	
	1976 à 1990	Effectif	15 470	26 365	133 360	815	176 010
		Pourcentage	8,8 %	15,0 %	75,8 %	0,5 %	
	1991 à 1995	Effectif	6 580	12 505	74 785	470	94 340
		Pourcentage	7,0 %	13,3 %	79,3 %	0,5 %	
	1996 à 2000	Effectif	4 318	12 003	64 390	230	80 940
		Pourcentage	5,3 %	14,8 %	79,6 %	0,3 %	
	2001 à 2006	Effectif	5 905	20 315	107 058	368	133 645
		Pourcentage	4,4 %	15,2 %	80,1 %	0,3 %	
Reste du Québec	Avant 1976	Effectif	5 515	12 450	12 950	305	31 220
		Pourcentage	17,7 %	39,9 %	41,5 %	1,0 %	
	1976 à 1990	Effectif	2 238	8 638	12 283	123	23 280
		Pourcentage	9,6 %	37,1 %	52,8 %	0,5 %	
	1991 à 1995	Effectif	780	3 650	6 298	48	10 775
		Pourcentage	7,2 %	33,9 %	58,4 %	0,4 %	
	1996 à 2000	Effectif	618	3 513	7 848	48	12 025
		Pourcentage	5,1 %	29,2 %	65,3 %	0,4 %	
	2001 à 2006	Effectif	773	5 728	13 693	78	20 270
		Pourcentage	3,8 %	28,3 %	67,6 %	0,4 %	

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilations personnalisées

Annexe 5

**Répartition de la population immigrante de 15 ans et plus selon la langue le plus souvent parlée
à la maison par période d'immigration et lieu de résidence**

Québec, 2006

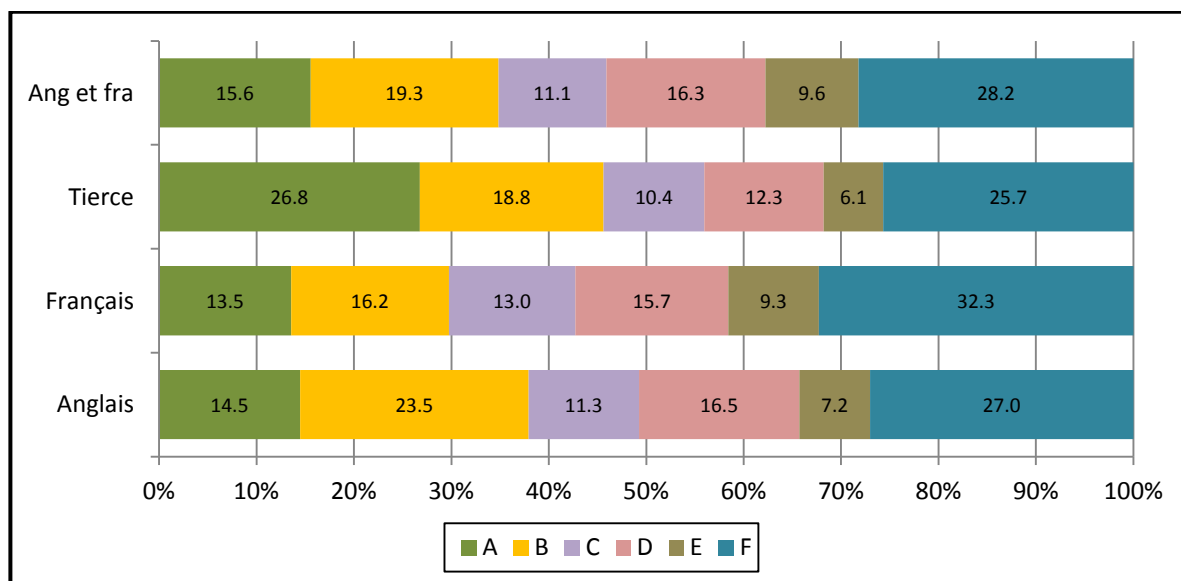
Langue parlée le plus souvent à la maison							
Lieu de résidence	Période d'immigration		Anglais	Français	Tierce	Anglais et Français	Total
Province de Québec	Avant 1976	Effectif	77 818	69 863	87 965	4 000	239 645
		Pourcentage	32,5 %	29,2 %	36,7 %	1,7 %	
	1976 à 1990	Effectif	33 348	71 450	91 568	2 925	199 290
		Pourcentage	16,7 %	35,9 %	45,9 %	1,5 %	
	1991 à 1995	Effectif	14 300	33 353	56 080	1 393	105 125
		Pourcentage	13,6 %	31,7 %	53,3 %	1,3 %	
	1996 à 2000	Effectif	10 425	32 148	49 235	1 163	92 970
		Pourcentage	11,2 %	34,6 %	53,0 %	1,3 %	
	2001 à 2006	Effectif	14 525	49 245	88 730	1 420	153 920
		Pourcentage	9,4 %	32,0 %	57,6 %	0,9 %	
RMR de Montréal	Avant 1976	Effectif	69 880	50 918	84 163	3 470	208 430
		Pourcentage	33,5 %	24,4 %	40,4 %	1,7 %	
	1976 à 1990	Effectif	30 395	57 173	85 750	2 693	176 010
		Pourcentage	17,3 %	32,5 %	48,7 %	1,5 %	
	1991 à 1995	Effectif	13 213	27 108	52 785	1 230	94 335
		Pourcentage	14,0 %	28,7 %	56,0 %	1,3 %	
	1996 à 2000	Effectif	9 355	25 860	44 710	1 015	80 940
		Pourcentage	11,6 %	31,9 %	55,2 %	1,3 %	
	2001 à 2006	Effectif	13 153	39 505	79 735	1 253	133 645
		Pourcentage	9,8 %	29,6 %	59,7 %	0,9 %	
Reste du Québec	Avant 1976	Effectif	7 938	18 945	3 803	530	31 215
		Pourcentage	25,4 %	60,7 %	12,2 %	1,7 %	
	1976 à 1990	Effectif	2 953	14 278	5 818	233	23 280
		Pourcentage	12,7 %	61,3 %	25,0 %	1,0 %	
	1991 à 1995	Effectif	1 088	6 245	3 295	163	10 790
		Pourcentage	10,1 %	57,9 %	30,5 %	1,5 %	
	1996 à 2000	Effectif	1 070	6 288	4 525	148	12 030
		Pourcentage	8,9 %	52,3 %	37,6 %	1,2 %	
	2001 à 2006	Effectif	1 373	9 740	8 995	168	20 275
		Pourcentage	6,8 %	48,0 %	44,4 %	0,8 %	

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilations personnalisées

Annexe 6

Pourcentage de la population immigrante québécoise de 15 ans et plus selon la scolarité (plus haut certificat obtenu) par langue maternelle

Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilations personnalisées

Légende :

A – Aucun certificat, diplôme ou grade

B – Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent

C – Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers

D – Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire

E – Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat

F – Certificat, diplôme ou grade universitaire

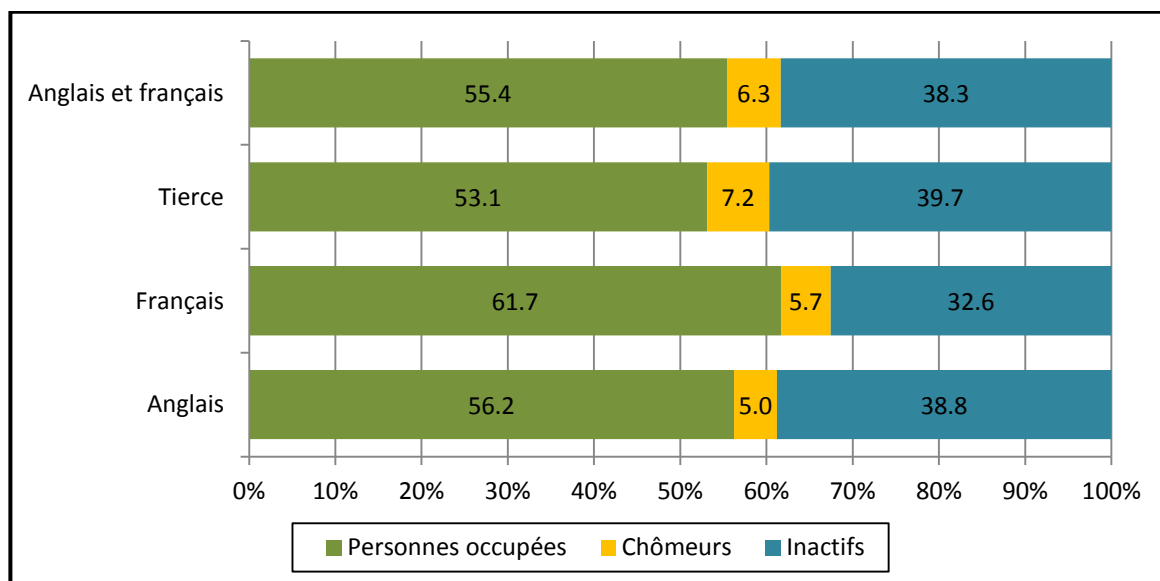
Annexe 7

Répartition de la population immigrante de 15 ans et plus selon le statut d'activité sur le marché du travail par langue maternelle et lieu de résidence

Québec, 2006

Lieu de résidence	Langue maternelle	Statut d'activité sur le marché du travail			
			Population active	Population inactive	Total
Province de Québec	Anglais	Effectif	43 535	27 588	71 123
		Pourcentage	61,2 %	38,8 %	
	Français	Effectif	93 155	44 988	138 143
		Pourcentage	67,4 %	32,6 %	
	Tierce	Effectif	348 833	229 533	578 366
		Pourcentage	60,3 %	39,7 %	
	Anglais et Français	Effectif	2 048	1 273	3 321
		Pourcentage	61,7 %	38,3 %	
RMR de Montréal	Anglais	Effectif	37 928	23 283	61 211
		Pourcentage	62,0 %	38,0 %	
	Français	Effectif	71 250	32 898	104 148
		Pourcentage	68,4 %	31,6 %	
	Tierce	Effectif	315 795	209 488	525 283
		Pourcentage	60,1 %	39,9 %	
	Anglais et Français	Effectif	1 633	1 083	2 716
		Pourcentage	60,1 %	39,9 %	
Reste du Québec	Anglais	Effectif	5 608	4 305	9 913
		Pourcentage	56,6 %	43,4 %	
	Français	Effectif	21 905	12 090	33 995
		Pourcentage	64,4 %	35,6 %	
	Tierce	Effectif	33 038	20 045	53 083
		Pourcentage	62,2 %	37,8 %	
	Anglais et Français	Effectif	415	190	605
		Pourcentage	68,6 %	31,4 %	

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilations personnalisées

Annexe 8**Pourcentage de la population immigrante de 15 ans et plus selon le statut d'activité sur le marché du travail par langue maternelle***Québec, 2006**Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilations personnalisées*

Annexe 9

Pourcentage de la population immigrante de 15 ans et plus selon l'industrie (Système de classification de l'Amérique du Nord de 1997 [historique]) par langue maternelle et lieu de résidence

Québec, 2006

Lieu de résidence	Langue maternelle		Industries				Total	
			Industrie primaire	Industrie secondaire	Services aux particuliers	Industrie tertiaire Services aux entreprises Services liés à l'administration		
Province de Québec	Anglais	Effectif	258	6 430	11 033	12 310	11 143	42 140
		Pourcentage	0,6 %	17,6 %	26,2 %	29,2 %	26,4 %	
	Français	Effectif	1 460	10 810	27 000	25 915	22 918	90 295
		Pourcentage	1,6 %	14,4 %	29,9 %	28,7 %	25,4 %	
	Tierce	Effectif	2 808	62 965	105 860	87 838	60 328	329 490
		Pourcentage	0,9 %	22,0 %	32,1 %	26,7 %	18,3 %	
RMR de Montréal	Anglais	Effectif	55	5 763	9 590	11 133	9 360	36 678
		Pourcentage	0,1 %	17,8 %	26,1 %	30,4 %	25,5 %	
	Français	Effectif	280	8 418	20 290	21 618	16 733	68 863
		Pourcentage	0,4 %	14,4 %	29,5 %	31,4 %	24,3 %	
	Tierce	Effectif	1 425	58 715	95 695	81 888	51 980	298 215
		Pourcentage	0,5 %	22,6 %	32,1 %	27,5 %	17,4 %	
Reste du Québec	Anglais	Effectif	203	668	1 443	1 178	1 783	5 463
		Pourcentage	3,7 %	15,7 %	26,4 %	21,6 %	32,6 %	
	Français	Effectif	1 180	2 393	6 710	4 298	6 185	21 433
		Pourcentage	5,5 %	14,1 %	31,3 %	20,1 %	28,9 %	
	Tierce	Effectif	1 383	4 250	10 165	5 950	8 348	31 275
		Pourcentage	4,4 %	17,4 %	32,5 %	19,0 %	26,7 %	

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilations personnalisées

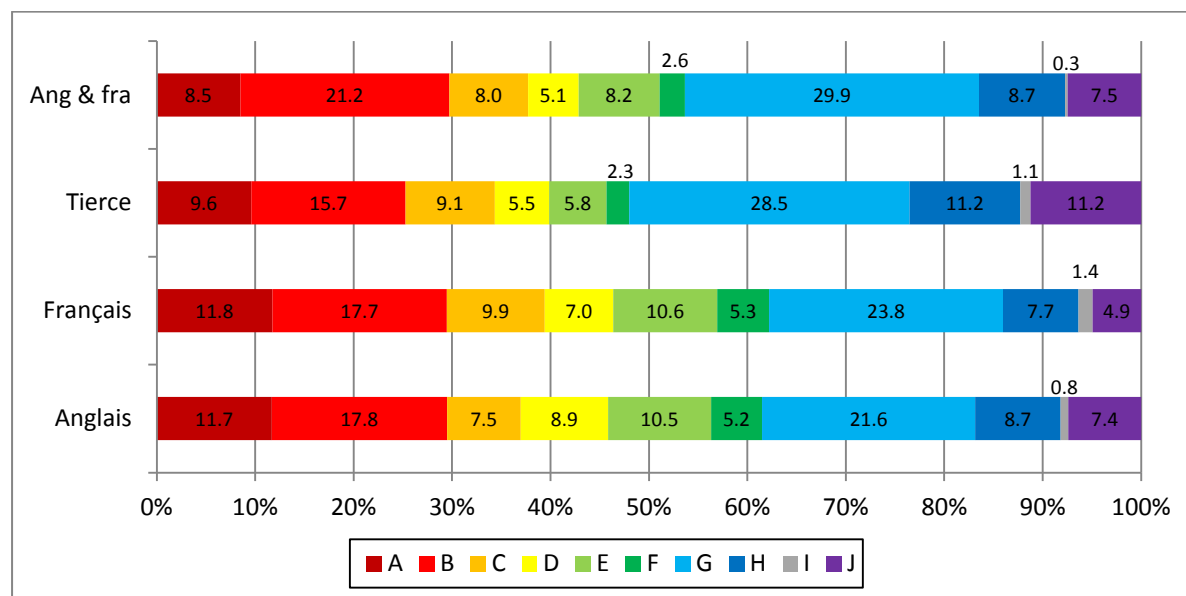
Légende

- Industrie primaire : Regroupe l'ensemble des activités dont la finalité consiste en une exploitation des ressources naturelles
- Industrie secondaire : Regroupe l'ensemble des activités consistant en une transformation plus ou moins élaborée des matières premières, soit la fabrication et la construction
- Industrie tertiaire : Recouvre un vaste champ d'activités qui va du commerce à l'administration, en passant par les transports, les activités financières et immobilières, les services, l'éducation, la santé et l'action sociale.

Annexe 10

**Pourcentage de la population immigrante de 15 ans et plus selon la profession
(Classification type des professions de 1991 [historique]) selon la langue maternelle**

Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilations personnalisées

Légende :

A – Gestion

B – Affaires, finance et administration

C – Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées

D – Secteur de la santé

E – Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion

F – Arts, culture, sports et loisirs

G – Ventes et services

H – Métiers, transports et machinerie

I – Professions propres au secteur primaire

J – Transformation, fabrication et services d'utilité publique

Annexe 11

Répartition de la population immigrante de 15 ans et plus selon le niveau de compétence de l'emploi selon la CNP (Classification nationale des professions) par langue maternelle et lieu de résidence

Québec, 2006

Lieu de résidence	Langue maternelle		Niveau de compétence de l'emploi					Total
			Professions liées à la gestion	A	B	C	D	
Québec	Anglais	Effectif	4 930	10 108	10 115	12 965	4 038	42 155
		Pourcentage	11,7 %	24,0 %	24,0 %	30,8 %	9,6 %	
	Français	Effectif	10 620	23 250	24 173	24 068	8 198	90 308
		Pourcentage	11,8 %	25,7 %	26,8 %	26,7 %	9,1 %	
	Tierce	Effectif	31 670	56 013	87 293	106 628	47 885	329 488
		Pourcentage	9,6 %	17,0 %	26,5 %	32,4 %	14,5 %	
	Anglais et Français	Effectif	165	370	530	640	245	1 950
		Pourcentage	8,5 %	19,0 %	27,2 %	32,8 %	12,6 %	
RMR de Montréal	Anglais	Effectif	4 318	8 570	8 645	11 603	3 550	36 685
		Pourcentage	11,8 %	23,4 %	23,6 %	31,6 %	9,7 %	
	Français	Effectif	8 148	17 995	17 883	18 735	6 093	68 853
		Pourcentage	11,8 %	26,1 %	26,0 %	27,2 %	8,8 %	
	Tierce	Effectif	28 760	49 685	78 375	98 450	42 938	298 208
		Pourcentage	9,6 %	16,7 %	26,3 %	33,0 %	14,4 %	
	Anglais et Français	Effectif	155	290	418	513	180	1 555
		Pourcentage	10,0 %	18,6 %	26,8 %	33,0 %	11,6 %	
Reste du Québec	Anglais	Effectif	613	1 538	1 470	1 363	488	5 470
		Pourcentage	11,2 %	28,1 %	26,9 %	24,9 %	8,9 %	
	Français	Effectif	2 473	5 255	6 290	5 333	2 105	21 455
		Pourcentage	11,5 %	24,5 %	29,3 %	24,9 %	9,8 %	
	Tierce	Effectif	2 910	6 328	8 918	8 178	4 948	31 280
		Pourcentage	9,3 %	20,2 %	28,5 %	26,1 %	15,8 %	
	Anglais et Français	Effectif	10	80	113	128	65	395
		Pourcentage	2,5 %	20,3 %	28,5 %	32,3 %	16,5 %	

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilations personnalisées; Gouvernement du Manitoba, 2008

Légende

- Niveau de compétence A : Postes professionnels nécessitant un diplôme universitaire
- Niveau de compétence B : Postes techniques, paraprofessionnels ou spécialisés nécessitant deux à trois ans d'études postsecondaires, deux à quatre ans d'apprentissage ou trois à quatre ans d'études secondaires en plus de deux ans de formation en cours d'emploi
- Niveau de compétence C : Postes intermédiaires nécessitant une à quatre années d'études secondaires ou deux années ou moins de formation en cours d'emploi
- Niveau de compétence D : Postes élémentaires et postes de manœuvre nécessitant un minimum de scolarité, deux années ou moins d'études secondaires

Annexe 12

Définitions détaillées des variables indépendantes

Âge

Âge du recensé au dernier anniversaire de naissance. Comme on ne tient compte que de la population immigrante occupée, les recensés ont nécessairement quinze ans et plus

age1524 : Recensé âgé entre 15 et 24 ans

age2544 : Recensé âgé entre 25 et 44 ans

age45plus : Recensé âgé de 45 ans et plus

Scolarité

Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu par le recensé¹¹⁶

ed_0 : Aucun diplôme d'études ou niveau d'étude inférieur à l'école secondaire

ed_1 : Diplôme d'études secondaire, d'école des métiers et certificat d'apprentis

ed_2 : Diplôme d'un collège, cégep ou d'un autre établissement non universitaire

ed_3 : Toutes formes de diplôme universitaire (inférieur au baccalauréat, baccalauréat, supérieur au baccalauréat, maîtrise, doctorat)

Langue maternelle

Première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé¹¹⁷

lmat_1 : La langue maternelle est le français

lmat_2 : La langue maternelle est l'anglais

¹¹⁶ Centre de données de recherche (CDR), 2009

¹¹⁷ Idem

Interaction linguistique

Langue que le recensé parlait le plus souvent ou de façon régulière à la maison lorsque ce dernier est de langue maternelle tierce

autrefra : Recensé de langue maternelle tierce qui utilise le français à la maison

autrexang : Recensé de langue maternelle tierce qui utilise l'anglais à la maison

autreautre : Recensé de langue maternelle tierce qui utilise également une langue tierce à la maison

*Lieu de naissance*¹¹⁸

Lieu de naissance du recensé. Les pays de provenance sont classés selon leur caractère francotrope ou anglotrope

francotrope : Recensé immigrant provenant d'un pays où la langue française est présente parmi les langues officielles, où la langue française jouie d'une influence historique ou encore où la langue officielle est latine ou de racine similaire au français

anglotrope : Recensé immigrant provenant d'un pays où la langue anglaise est présente parmi les langues officielles ou encore où la langue anglaise jouie d'une influence historique

autre : Recensé immigrant provenant d'un pays n'ayant pas d'influence francotrope ou anglotrope

Année d'immigration

Année au cours de laquelle le recensé a obtenu le statut d'immigrant reçu au Canada pour la première fois¹¹⁹

per_1 : Les immigrants arrivés avant 1976

per_2 : Les immigrants arrivés entre 1976 et 1990, inclusivement

per_3 : Les immigrants arrivés entre 1991 et 1995, inclusivement

¹¹⁸ Voir l'annexe suivante (Annexe 13) pour la liste des pays inclus dans les catégories de pays francotropes et anglotropes

¹¹⁹ Centre de données de recherche (CDR), 2009

per_4 : Les immigrants arrivés entre 1996 et 2000, inclusivement

per_5 : Les immigrants arrivés entre 2001 et 2006, inclusivement

Âge à l'immigration

Âge du recensé lorsqu'il a obtenu le statut d'immigrant reçu¹²⁰

immig014 : Recensé âgé entre 0 et 14 ans lorsqu'il a obtenu le statut d'immigrant reçu

immig1524 : Recensé âgé entre 15 et 24 ans lorsqu'il a obtenu le statut d'immigrant reçu

immig2544 : Recensé âgé entre 25 et 44 ans lorsqu'il a obtenu le statut d'immigrant reçu

immig45plus : Recensé âgé de 45 ans et plus lorsqu'il a obtenu le statut d'immigrant reçu

Secteur d'industrie

Nature générale de l'activité de l'établissement où travaille le recensé (les données sur l'industrie du recensement de 2006 sont produites en fonction du SCIAN de 2002)¹²¹

ind_1 : Secteur d'industries primaire et secondaire

ind_2 : Secteur d'industrie tertiaire – services aux particuliers

ind_3 : Secteur d'industrie tertiaire – services aux entreprises

ind_4 : secteur d'industrie tertiaire – services liés à l'administration

Professions

Genre de travail que faisait le recensé pendant la semaine de référence, défini d'après le type d'emploi occupé par le recensé et la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent (Classification nationale des professions pour statistiques de 2006 (CNP-S 2006))¹²²

¹²⁰ Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence (Statistique Canada 2008A)

¹²¹ Centre de données de recherche (CDR), 2009

¹²² Idem

prof1 : Gestion

prof2 : Affaires, finances et administration

prof3 : Les professionnels (Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées, Secteur de la santé, Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion, Arts, culture, sports et loisirs)

prof4 : Ventes et services

prof5 : Les métiers et secteurs primaires et secondaires (Métiers, transport et machinerie, professions propres au secteur primaire, Transformation, fabrication et services d'utilité publique)

Annexe 13

Classement des pays de naissance des immigrants recensés selon leur caractère francotrope, anglotrope ou autre.

PAYS FRANCOTROPES

- | | |
|----------------------|------------------------------------|
| - Algérie | - Haïti |
| - Andorre | - Honduras |
| - Angola | - Italie |
| - Argentine | - Laos |
| - Belgique | - Liban |
| - Bénin | - Luxembourg |
| - Bolivie | - Madagascar |
| - Brésil | - Mali |
| - Burkina Faso | - Maroc |
| - Burundi | - Maurice |
| - Cambodge | - Mauritanie |
| - Cameroun | - Mexique |
| - Cap-Vert | - Moldavie |
| - Chili | - Monaco |
| - Colombie | - Mozambique |
| - Comores | - Nicaragua |
| - Costa-Rica | - Niger |
| - Côte d'Ivoire | - Panama |
| - Cuba | - Paraguay |
| - Djibouti | - Pérou |
| - Dominique | - Portugal |
| - Égypte | - République centrafricaine |
| - El Salvador | - République de Guinée |
| - Équateur | - République de Guinée-Bissau |
| - Espagne | - République démocratique du Congo |
| - France | - République dominicaine |
| - Gabon | - République du Congo |
| - Guatemala | - Roumanie |
| - Guinée Équatoriale | - Rwanda |

- Sainte-Lucie
- Saint-Marin
- Sao Tomé et Príncipe
- Sénégal
- Seychelles
- Suisse
- Tchad
- Togo
- Tunisie
- Uruguay
- Vanuatu
- Vatican
- Venezuela
- Vietnam

PAYS ANGLOTROPES

- Afrique du Sud
- Angleterre
- Antigua et Barbuda
- Australie
- Bahamas
- Barbade
- Belize
- Bangladesh
- Botswana
- Chypre
- États fédérés de Micronésie
- États-Unis
- Gambie
- Ghana
- Grenade
- Guyana
- Hong Kong
- Inde
- Irlande
- Jamaïque
- Kenya
- Kiribati
- Lesotho
- Liberia
- Malawi
- Malte
- Îles Marshall
- Namibie
- Nauru
- Nigeria
- Nouvelle-Zélande
- Ouganda
- Pakistan
- Palaos
- Papouasie-Nouvelle-Guinée
- Philippines
- République des Îles Fidji
- Saint-Christophe-et-Niévès
- Saint-Vincent-et-les-Grenadines
- Îles Salomon
- Samoa
- Sierra Leone
- Singapour
- Soudan
- Sri Lanka
- Swaziland
- Tanzanie
- Tonga
- Trinité-et-Tobago
- Îles Turques et Caïques
- Tuvalu
- Zambie
- Zimbabwe

AUTRES PAYS

- Afghanistan
- Albanie
- Allemagne
- Antilles néerlandaises
- Arabie Saoudite
- Arménie
- Aruba
- Autriche
- Azerbaïdjan
- Bahreïn
- Bhoutan
- Biélorussie
- Bosnie et Herzégovine
- Brunei
- Bulgarie
- Chine
- Cisjordanie et Gaza
- Corée du Nord
- Corée du Sud
- Croatie
- Danemark
- Émirats arabes unis
- Érythrée
- Estonie
- Éthiopie
- Îles Faeroe
- Finlande
- Georgie
- Grèce
- Groenland
- Hongrie
- Indonésie
- Irak
- Iran
- Islande
- Israël
- Japon
- Jordanie
- Kazakhstan
- Kirghizistan
- Koweït
- Lettonie
- Liechtenstein
- Lituanie
- Lybie
- Macao
- Macédoine
- Malaisie
- Maldives
- Mongolie
- Myanmar
- Népal
- Norvège
- Oman
- Ouzbékistan
- Pays-Bas
- Pologne
- Qatar
- République tchèque
- Russie
- Serbie et Monténégro
- Slovaquie
- Slovénie
- Somalie
- Suède
- Suriname
- Syrie
- Tadjikistan
- Taiwan
- Tchécoslovaquie

- Thaïlande
- Timor oriental
- Turkménistan
- Turquie
- Ukraine
- Yémen
- Yougoslavie

Annexe 14

Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par le sexe de l'immigrant

Région métropolitaine de Montréal, 2006

		Sexe		Total	
		Homme	Femme		
Langue de travail	Français	Effectif	103 390	87 125	190 515
		Pourcentage	50%	52%	
	Anglais	Effectif	70 140	53 275	123 415
		Pourcentage	34%	32%	
	Tierce	Effectif	8 360	7 185	15 545
		Pourcentage	4%	4%	
	Bilingue	Effectif	26 120	20 135	46 255
		Pourcentage	13%	12%	
	Total		208 010	167 720	375 730

Annexe 15

Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par la présence d'au moins un enfant dans le ménage

Région métropolitaine de Montréal, 2006

		Présence d'un moins un enfant dans le ménage		Total	
		Non	Oui		
Langue de travail	Français	Effectif	31 660	158 860	190 520
		Pourcentage	51%	51%	
	Anglais	Effectif	20 540	102 875	123 415
		Pourcentage	33%	33%	
	Tierce	Effectif	1 985	13 560	15 545
		Pourcentage	3%	4%	
	Bilingue	Effectif	7 430	39 000	46 430
		Pourcentage	12%	12%	
	Total		61 615	314 295	375 910

Annexe 16

Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par l'âge

Région métropolitaine de Montréal, 2006

		Âge			Total	
		15 à 24 ans	25 à 44 ans	45 ans et plus		
Langue de travail	Français	Effectif	15 255	94 670	80 590	190 515
		Pourcentage	54%	52%	49%	
	Anglais	Effectif	6 980	58 565	57 870	123 415
		Pourcentage	25%	32%	35%	
	Tierce	Effectif	630	6 255	8 660	15 545
		Pourcentage	2%	3%	5%	
	Bilingue	Effectif	5 400	22 715	18 315	46 430
		Pourcentage	19%	12%	11%	
	Total		28 265	182 205	165 435	375 905

Annexe 17

Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par l'âge à l'immigration

Région métropolitaine de Montréal, 2006

		Âge à l'immigration				Total	
		0 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 44 ans	45 ans et plus		
Langue de travail	Français	Effectif	43 680	47 960	92 975	5 905	190 520
		Pourcentage	50%	50%	52%	46%	
	Anglais	Effectif	29 150	32 465	57 200	4 600	123 415
		Pourcentage	33%	34%	32%	36%	
	Tierce	Effectif	1 655	4 310	8 350	1 230	15 545
		Pourcentage	2%	4%	5%	10%	
	Bilingue	Effectif	13 730	11 785	19 705	1 210	46 430
		Pourcentage	16%	12%	11%	9%	
	Total		88 215	96 520	178 230	12 945	375 910

Annexe 18

Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par l'industrie

Région métropolitaine de Montréal, 2006

		Industrie				Total	
		Primaire et secondaire	Tertiaire : Services aux particuliers	Tertiaire : Services aux entreprises	Tertiaire : Services liés à l'administration		
Langue de travail	Français	Effectif	38 465	60 050	49 030	42 970	190 515
		Pourcentage	49%	51%	46%	58%	
	Anglais	Effectif	27 495	33 240	40 690	21 990	123 415
		Pourcentage	35%	28%	38%	30%	
	Tierce	Effectif	4 195	6 345	2 910	2 095	15 545
		Pourcentage	5%	5%	3%	3%	
	Bilingue	Effectif	7 725	17 850	13 990	6 870	46 435
		Pourcentage	10%	15%	13%	9%	
	Total		77 880	117 485	106 620	73 925	375 910

Annexe 19

Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par la profession

Région métropolitaine de Montréal, 2006

		Profession					Total	
		Gestion	Affaires, finances et administration	Les professionnels ¹²³	Ventes et services	Les métiers et secteurs primaire et secondaire ¹²⁴		
Langue de travail	Français	Effectif	18 035	29 750	53 495	48 825	40 410	190 515
		Pourcentage	46%	47%	52%	52%	52%	
	Anglais	Effectif	14 335	22 395	35 090	26 610	24 985	123 415
		Pourcentage	36%	36%	34%	28%	32%	
	Tierce	Effectif	1 450	1 455	2 560	5 605	4 475	15 545
		Pourcentage	4%	2%	3%	6%	6%	
	Bilingue	Effectif	5 645	9 060	10 880	13 390	7 460	46 435
		Pourcentage	14%	14%	11%	14%	10%	
	Total		39 465	62 660	102 025	94 430	77 330	375 910

¹²³ Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées, Secteur de la santé, Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion, Arts, culture, sports et loisirs (Classification nationale des professions pour statistiques de 2006 (CNP-S 2006)) (Centre de données de recherche (CDR), 2009)

¹²⁴ Métiers, transport et machinerie, professions propres au secteur primaire, Transformation, fabrication et services d'utilité publique (Classification nationale des professions pour statistiques de 2006 (CNP-S 2006)) (Centre de données de recherche (CDR), 2009)

Annexe 20

Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par la période d'immigration et la langue maternelle

Région métropolitaine de Montréal, 2006

Langue maternelle		Période d'immigration												
		Avant 1976				1976-1990				1991-1995				
		Anglais (17%)	Français (19%)	Tierce (64%)	Total	Anglais (10%)	Français (16%)	Tierce (74%)	Total	Anglais (7%)	Français (15%)	Tierce (78%)	Total	
Langue de travail	Anglais	Effectif	10 621	2 026	21 163	33 810	7 744	2 033	22 756	32 533	3 013	879	14 184	18 075
		%	76%	13%	39%	40%	71%	11%	27%	28%	71%	10%	32%	31%
	Français	Effectif	1 973	12 450	23 203	37 625	1 744	14 271	46 160	62 175	595	6 878	21 993	29 465
		%	14%	77%	43%	45%	16%	76%	55%	54%	14%	79%	49%	51%
	Tierce	Effectif	71	76	2 848	2 995	91	155	4 784	5 030	44	58	2 461	2 563
		%	1%	0%	5%	4%	1%	1%	6%	4%	1%	1%	5%	4%
Bilingue	Effectif	1 325	1 645	7 150	10 120	1 323	2 205	10 935	14 463	573	938	6 168	7 678	
	%	9%	10%	13%	12%	12%	12%	13%	13%	14%	11%	14%	13%	
Total			13 990	16 198	54 363	84 550	10 901	18 664	84 635	114 200	4 224	8 751	44 805	57 780

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilations personnalisées

Annexe 20 (Suite)

Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par la période d'immigration et la langue maternelle

Région métropolitaine de Montréal, 2006

		Période d'immigration								
		1996 - 2000				2001 - 2006				
Langue maternelle		Anglais (6%)	Français (17%)	Tierce (77%)	Total	Anglais (5%)	Français (19%)	Tierce (76%)	Total	
Langue de travail	Anglais	Effectif	2 149	750	13 766	16 665	2 728	1 319	18 261	22 308
		Pourcentage	73%	9%	36%	33%	75%	10%	35%	32%
	Français	Effectif	453	7 029	18 189	25 670	460	10 353	25 305	36 118
		Pourcentage	15%	80%	47%	51%	13%	78%	48%	52%
	Tierce	Effectif	41	43	1 896	1 980	83	54	2 744	2 880
		Pourcentage	1%	0%	5%	4%	2%	0%	5%	4%
	Bilingue	Effectif	321	971	4 854	6 145	358	1 545	6 243	8 145
		Pourcentage	11%	11%	13%	12%	10%	12%	12%	12%
	Total		2 963	8 793	38 705	50 460	3 628	13 270	52 553	69 450

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilations personnalisées

Annexe 21

Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par la période d'immigration et la langue officielle canadienne connue

Région métropolitaine de Montréal, 2006

Langue officielle connue		Période d'immigration												
		Avant 1976				1976-1990				1991-1995				
		Français	Anglais	Les deux	Aucune	Français	Anglais	Les deux	Aucune	Français	Anglais	Les deux	Aucune	
Langue de travail	Français	Effectif	9 740	265	27 340	195	21 285	405	39 885	470	11 570	250	17 350	220
		%	92%	2%	45%	25%	92%	3%	54%	25%	91%	2%	53%	19%
	Anglais	Effectif	110	10 740	22 785	150	325	13 050	18 845	305	210	9 455	8 260	210
		%	1%	88%	37%	20%	1%	85%	26%	16%	2%	87%	25%	18%
	Tierce	Effectif	495	625	1 455	390	905	1 190	1 825	1 110	455	655	760	725
	%	5%	5%	2%	51%	4%	8%	2%	58%	4%	6%	2%	61%	
Bilingue	Effectif	215	605	9 305	30	705	770	12 905	25	470	540	6 620	25	
	%	2%	5%	15%	4%	3%	5%	18%	1%	4%	5%	20%	2%	
Total			10 560	12 235	60 885	765	23 220	15 415	73 460	1 910	12 705	10 900	32 990	1 180

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilations personnalisées

Annexe 21 (Suite)

Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par la période d'immigration et la langue officielle canadienne connue

Région métropolitaine de Montréal, 2006

		Période d'immigration								
		1996 - 2000				2001 - 2006				
Langue officielle connue		Français	Anglais	Les deux	Aucune	Français	Anglais	Les deux	Aucune	
Langue de travail	Français	Effectif	10 130	330	14 875	205	14 850	535	20 250	370
		Pourcentage	91%	3%	54%	24%	92%	4%	55%	23%
	Anglais	Effectif	140	9 275	7 100	175	190	12 595	9 165	325
		Pourcentage	1%	87%	26%	20%	1%	88%	25%	20%
	Tierce	Effectif	410	610	605	440	500	805	715	870
		Pourcentage	4%	6%	2%	51%	3%	6%	2%	54%
	Bilingue	Effectif	465	405	5 170	45	665	455	6 960	45
		Pourcentage	4%	4%	19%	5%	4%	3%	19%	3%
	Total		11 145	10 620	27 750	865	16 205	14 390	37 090	1 610

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilations personnalisées

Annexe 22

Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par la période d'immigration et l'influence du pays de provenance

Région métropolitaine de Montréal, 2006

		Période d'immigration									
		Avant 1976			1976-1990			1991-1995			
Influence du pays de provenance		Francotrope (62%)	Anglotrope (18%)	Autre (20%)	Francotrope (67%)	Anglotrope (16%)	Autre (17%)	Francotrope (60%)	Anglotrope (20%)	Autre (20%)	
Langue de travail	Français	Effectif	31 755	2 100	3 675	53 060	2 600	6 385	24 230	1 280	3 880
		Pourcentage	60%	14%	22%	69%	14%	33%	70%	11%	33%
	Anglais	Effectif	12 420	11 565	9 800	10 980	13 055	8 490	4 645	8 395	5 100
		Pourcentage	24%	76%	59%	14%	72%	44%	13%	72%	44%
	Tierce	Effectif	1 710	155	1 100	2 795	530	1 705	1 125	540	930
		Pourcentage	3%	1%	7%	4%	3%	9%	3%	5%	8%
	Bilingue	Effectif	6 800	1 450	1 900	9 550	2 065	2 790	4 430	1 410	1 810
		Pourcentage	13%	10%	12%	13%	11%	14%	13%	12%	15%
	Total		52 685	15 270	16 475	76 385	18 250	19 370	34 430	11 625	11 720

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilations personnalisées

Annexe 22 (Suite)

Répartition de la population immigrante occupée selon la langue de travail par la période d'immigration et l'influence du pays de provenance

Région métropolitaine de Montréal, 2006

		Période d'immigration						
		1996 - 2000			2001 - 2006			
Influence du pays de provenance		Francotrope (57%)	Anglotrope (18%)	Autre (25%)	Francotrope (66%)	Anglotrope (14%)	Autre (20%)	
Langue de travail	Français	Effectif	20 840	820	3 880	31 570	585	3 845
		Pourcentage	72%	9%	30%	69%	6%	27%
	Anglais	Effectif	3 650	6 825	6 210	6 935	7 810	7 525
		Pourcentage	13%	77%	49%	15%	83%	53%
	Tierce	Effectif	735	320	1 010	1 295	315	1 285
		Pourcentage	3%	4%	8%	3%	3%	9%
	Bilingue	Effectif	3 570	860	1 655	6 050	655	1 425
		Pourcentage	12%	10%	13%	13%	7%	10%
	Total		28 795	8 825	12 755	45 850	9 365	14 080

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilations personnalisées

Annexe 23

Les tests statistiques pour l'utilisation du français au travail

1) Test statistique d'exactitude proportionnelle pour l'utilisation du français au travail :

Modèle construit

Logistic model for lt_fra

		True		
		D	~D	Total
Classified	+	40107	8968	49075
	-	6446	17123	23569
Total		46553	26091	72644

Classified + if predicted $\Pr(D) \geq .5$

True D defined as lt_fra != 0

Sensitivity	$\Pr(+ D)$	86.15%
Specificity	$\Pr(- \sim D)$	65.63%
Positive predictive value	$\Pr(D +)$	81.73%
Negative predictive value	$\Pr(\sim D -)$	72.65%

False + rate for true ~D	$\Pr(+ \sim D)$	34.37%
False - rate for true D	$\Pr(- D)$	13.85%
False + rate for classified +	$\Pr(\sim D +)$	18.27%
False - rate for classified -	$\Pr(D -)$	27.35%

Correctly classified by model		78.78%
-------------------------------	--	--------

Modèle théorique d'exactitude proportionnelle à la chance

$$\text{Test}_1_{\text{fr}} = 0.4108$$

$$\text{Test}_2_{\text{fr}} = 0.1289$$

$$0.4108 + 0.1289 = 0.5397 * 1.25 = 0.6746 = 67.46\%$$

$$67.46\% < 78.78\%$$

2) Test statistique de force discriminante pour l'utilisation du français au travail :

Logistic model for lt_fra

number of observations = 72644

area under ROC curve = 0.8336

Annexe 24

Les tests statistiques pour l'utilisation de l'anglais au travail

1) Test statistique d'exactitude proportionnelle pour l'utilisation de l'anglais au travail :

Modèle construit

Logistic model for lt_ang

		True		Total
		D	~D	
Classified	+	22529	6974	29503
	-	10970	32171	43141
Total		33499	39145	72644

Classified + if predicted $\Pr(D) \geq .5$

True D defined as lt_ang != 0

Sensitivity	$\Pr(+ D)$	67.25%
Specificity	$\Pr(- \sim D)$	82.18%
Positive predictive value	$\Pr(D +)$	76.36%
Negative predictive value	$\Pr(\sim D -)$	74.57%

False + rate for true ~D	$\Pr(+ \sim D)$	17.82%
False - rate for true D	$\Pr(- D)$	32.75%
False + rate for classified +	$\Pr(\sim D +)$	23.64%
False - rate for classified -	$\Pr(D -)$	25.43%

Correctly classified by model		75.30%

Modèle théorique d'exactitude proportionnelle à la chance

$$\text{Test}_1_{\text{ang}} = 0.2125$$

$$\text{Test}_2_{\text{ang}} = 0.2905$$

$$0.2125 + 0.2905 = 0.503 * 1.25 = 0.62875 = 62.88\%$$

$$62.88\% < 75.30\%$$

2) Test statistique de force discriminante pour l'utilisation de l'anglais au travail :

Logistic model for lt_ang

number of observations = 72644

area under ROC curve = 0.8058

Annexe 25

Tableau 4.1A

Présentation des résultats de la régression logistique pour l'utilisation du français au travail

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle complet		Probabilités associées
	Coefficient Logit (β)	Rapport de cote (e^β)	Coefficient Logit (β)	Rapport de cote (e^β)	Coefficient Logit (β)	Rapport de cote (e^β)	Coefficient Logit (β)	Rapport de cote (e^β)	
Pseudo R²	0.0054		0.1833		0.2663		0.2716		
Variables sociodémographiques									
Sexe									
Femme (Homme)	0.0675***	1.0698	0.1076***	1.1136	0.1486***	1.1602	0.1114***	1.1178	0.6495 0.6323
Âge									
(15 à 24 ans)									0.7175
25 à 44 ans	-0.3704***	0.6905	-0.3710***	0.6900	-0.6249***	0.5353	-0.5483***	0.5779	0.6361
45 ans et plus	-0.5657***	0.5680	-0.3904***	0.6768	-0.6385***	0.5281	-0.5807***	0.5595	0.6311
Scolarité									
(Aucune)									0.6213
Secondaire	0.1334***	1.1427	0.1244***	1.1325	0.1976***	1.2185	0.2113***	1.2353	0.6540
Collégiale	0.1232***	1.1311	0.0966***	1.1014	0.1875***	1.2062	0.2475***	1.2808	0.6595
Universitaire	-0.0238	0.9765	-0.1828***	0.8329	-0.0517	0.9496	0.0466	1.0477	0.6286
Enfant dans le ménage									
Oui (Non)	-0.0096	0.9904	0.0938***	1.0983	0.1081***	1.1141	0.1168***	1.1239	0.6426 0.6244
Variables linguistiques									
Langue maternelle¹²⁵									
(Français)									0.8134
Anglais			-3.2271***	0.0397	-1.6841***	0.1856	-1.6812***	0.1862	0.5204
Tierce et Français			0.1173**	1.1245	0.1703***	1.1857	0.1482***	1.1597	0.8319
Tierce et Anglais			-2.7187***	0.0660	-2.1068***	0.1216	-2.1134***	0.1208	0.4306
Tierce et Tierce			-1.7926***	0.1665	-1.2541***	0.2853	-1.2755***	0.2793	0.6023

¹²⁵Langue maternelle et langue d'usage à la maison dans le cas des immigrants de langue maternelle tierce, Voir l'Annexe 12 pour les détails

Variables liées à la migration					
Âge à l'immigration					
(0 à 14 ans)					0.6478
15 à 24 ans	-0.0958***	0.9086	-0.1091***	0.8966	0.6309
25 à 44 ans	-0.0109	0.9892	-0.0305	0.9700	0.6431
45 ans et plus	-0.2226***	0.8004	-0.2475***	0.7808	0.6091
Période d'immigration					
(Avant 1976)					0.6232
1976 - 1990	0.2104***	1.2342	0.2089***	1.2323	0.6556
1991 - 1995	0.1836***	1.2015	0.1911***	1.2106	0.6529
1996 - 2000	0.1137**	1.1204	0.1223**	1.1301	0.6423
2001 - 2006	-0.0055	0.9945	-0.0007	0.9993	0.6231
Provenance					
Francotrope	1.3576***	3.8869	1.3785***	3.9689	0.7769
Anglotrope	-0.8320***	0.4352	-0.8434***	0.4302	0.3420
(Autre)					0.5141
Variables du marché de l'emploi					
Industrie¹²⁶					
(Industrie 1)					0.6100
Industrie 2			0.3899***	1.4768	0.6704
Industrie 3			-0.0231	0.9772	0.6063
Industrie 4			0.4158***	1.5156	0.6743
Profession¹²⁷					
(Profession 1)					0.6379
Profession 2			-0.1068**	0.8987	0.6213
Profession 3			-0.1115***	0.8945	0.6205
Profession 4			0.0810*	1.0844	0.6504
Profession 5			0.1756***	1.1920	0.6648
Constante	0.9359***	2.3941***	1.2901***	0.9983***	

N = 72 644 ; *p>0.1; **p>0.05; ***p>0.01

¹²⁶ Voir l'Annexe 12 pour les détails

¹²⁷ Voir l'Annexe 12 pour les détails

Annexe26

Tableau 4.2A

Présentation des résultats de la régression logistique pour l'utilisation de l'anglais au travail

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle complet		
	Coefficient Logit (β)	Rapport de cote (e^β)	Coefficient Logit (β)	Rapport de cote (e^β)	Coefficient Logit (β)	Rapport de cote (e^β)	Coefficient Logit (β)	Rapport de cote (e^β)	Probabilité associée
Pseudo R²	0.0052		0.1633		0.2254		0.2325		
Variables sociodémographiques									
Sexe									
Femme (Homme)	-0.1093***	0.8965	-0.1587***	0.8533	-0.1940***	0.8237	-0.1522***	0.8588	0.4466 0.4734
Âge									
(15 à 24 ans)									0.4592
25 à 44 ans	-0.0644*	0.9376	-0.1580***	0.8538	0.0713	1.0739	0.4199	1.5218	0.4666
45 ans et plus	0.0481	1.0493	-0.2438***	0.7836	-0.0106	0.9895	-0.0160	0.9841	0.4564
Scolarité									
(Aucune)									0.4004
Secondaire	0.2371***	1.2676	0.2572***	1.2933	0.2484***	1.2820	0.2210***	1.2473	0.4382
Collégiale	0.3625***	1.4369	0.4189***	1.5203	0.4160***	1.5159	0.3569***	1.4289	0.4621
Universitaire	0.4814***	1.6183	0.6574***	1.9298	0.6513***	1.9180	0.5684***	1.7654	0.4999
Enfants dans le ménage									
Oui (Non)	0.0131	1.0132	-0.0439*	0.9570	-0.0669**	0.9353	-0.0690**	0.9333	0.4597 0.4719
Variables linguistiques									
Langue maternelle¹²⁸									
Français (Anglais)			-3.1168***	0.0443	-1.6705***	0.1882	-1.6844***	0.1856	0.3050 0.6470
Tierce et Français			-3.0818***	0.0459	-1.6537***	0.1913	-1.6333***	0.1952	0.3141
Tierce et Anglais			-0.4673***	0.6267	0.4465***	1.5628	0.4374***	1.5487	0.7301
Tierce et Tierce			-1.8211***	0.1618	-0.7953***	0.4514	-0.7806***	0.4581	0.4834

¹²⁸ Langue maternelle et langue d'usage à la maison dans le cas des immigrants de langue maternelle tierce,, Voir l'Annexe 12 pour les détails

Variables liées à la migration					
Âge à l'immigration					
(0 à 14 ans)					0.4721
15 à 24 ans	-0.0199	0.9803	0.0072	1.0072	0.4734
25 à 44 ans	-0.1538***	0.8574	-0.1168***	0.8898	0.4515
45 ans et plus	-0.1796**	0.8356	-0.1469**	0.8634	0.4463
Période d'immigration					
(Avant 1976)					0.4823
1976 - 1990	-0.1942***	0.8235	-0.1952***	0.8227	0.4478
1991 - 1995	-0.1367***	0.8722	-0.1464***	0.8638	0.4563
1996 - 2000	-0.1165**	0.8900	-0.1308***	0.8774	0.4591
2001 - 2006	-0.0723	0.9303	-0.0906*	0.9134	0.4662
Provenance					
Francotrope	-1.0782***	0.3402	-1.0769***	0.3406	0.3493
Anglotrope	1.0302***	2.8016	1.0678***	2.9090	0.7803
(Autre)					0.5772
Variables du marché de l'emploi					
Industrie¹²⁹					
(Industrie 1)					0.4764
Industrie 2			-0.1559***	0.8556	0.4488
Industrie 3			0.1700***	1.1853	0.5071
Industrie 4			-0.4468***	0.6397	0.3987
Profession¹³⁰					
(Profession 1)					0.4785
Profession 2			0.1203***	1.1278	0.5001
Profession 3			-0.0457	0.9553	0.4704
Profession 4			-0.1440***	0.8659	0.4530
Profession 5			-0.3167***	0.7285	0.4231
Constante	-0.4333***	1.6578***	1.1565***	1.3548***	

N = 72 644 ; *p>0.1; **p>0.05; ***p>0.01

¹²⁹ Voir l'Annexe 12 pour les détails

¹³⁰ Voir l'Annexe 12 pour les détails